Neuchâtel — No 291 (18 pages) Un numéro 20 centimes Mardi 13 décembre 1960

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	38.—	19.25	9.75	3.50
ÉTRANGER:	58.—	30.—	15.50	6.—

Les changements d'adresses en Suisse sont gratuits. A l'étranger : frais de ports en plus.

222me année — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE — Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 — CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

24 ct. le mm., min. 25 mm. - Petites annonces locales 19 ct., min. Fr. 2.— - Avis tardifs 80 ct. - Réclames 80 ct., locales 60 ct. (de nuit 80 ct.). Naissances, mortuaires 33 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : *Annonces Suisses S.A.*, « *ASSA* » agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

L'augmentation du niveau de vie en Suisse

Le revenu national net de la Suisse avait franchi le cap des 30 milliards de francs en 1958. Selon les résultats définitifs qui viennent d'être publiés par le Bureau fédéral de statistique, il a encore augmenté de 4 ½ % en 1959, pour atteindre 31 milliards 400 millions.

En 1945, pour ne pas remonter trop loin, le revenu national se situait au niveau de 13 milliards 500 millions de francs. Il a donc plus que doublé en quinze ans, sous l'effet du développement ininterrompu de l'économie. Mais ces chiffres sont trompeurs en ce sens qu'ils font abstraction de l'augmentation du coût de la vie et par conséquent de la baisse du pouvoir d'achat de la monnaie. Si l'on tient compte de ce facteur, autrement dit si l'on compare le produit de l'économie évalué à des prix constants, on s'aperçoit que le pouvoir d'achat **réel** est passé de 9 milliards 100 millions en 1945 à 17 milliards 370 millions en 1959. L'augmentation atteint 90 ½. Elle est donc moins forte, mais elle reste surprenante pour un pays qui ne peut prospérer que grâce à son travail.

De 1959 à 1960, le coût de la vie a un peu baissé, l'indice des prix à la consommation étant redescendu de 181,9 à 180,7 points. Il en résulte, et c'est une rareté qui mérite d'être soulignée, que l'accroissement du revenu national réel a dépassé celui du revenu nominal : Il atteint en effet 5 %, contre un peu plus de 2 % l'année précédente.

Le bilan de l'année 1959 ne saurait donc être plus positif. Celui des quinze dernières années est aussi réjouissant, car il indique que le niveau de vie s'est accru de manière très sensible. Par habitant, en effet, le revenu réel disponible (donc calculé sur la base de la valeur du franc en 1938) est passé de 1680 fr. en 1945, à 2343 fr. en 1958. Il a encore augmenté de 102 fr. en 1959, soit de 4 %, pour atteindre 2445 fr.

Certes, tout le monde n'a pas bénéficié également de cette progression. Il faut donc étudier encore la répartition du revenu national dans les différents secteurs de la production. On s'aperçoit alors que la masse des traitements et des salaires qui forme la part principale du « gâteau », s'est élevée, durant l'année 1959, de 15 milliards 500 millions à 16 milliards 240 millions, soit de 4 ½ %. On peut donc en déduire, approximativement, compte tenu de la baisse de l'indice des prix, que le niveau de vie réel des salariés a augmenté en moyenne de quelque 5 %. Il faut signaler aussi que les contributions sociales des employeurs se sont accrues, au cours de cette seule année, de 160 millions, soit de 10 %. Par contre, les revenus des personnes de condition indépendante n'ont progressé que de 3 % à peine et, ce qui est plus inquiétant, les bénéfices des entreprises ne se sont élevés que de 1 ½ %. C'est peu, si l'on considère les énormes investissements qui sont nécessaires à notre économie pour faire face à la concurrence étrangère.

Certes, il est heureux que la Suisse ait un des niveaux de vie les plus élevés du monde. Mais cette situation pourrait se révéler précaire si les revendications sociales dépassaient l'accroissement de la productivité nationale. L'économie serait alors vouée à l'anarchie monétaire et à une compétition sans issue entre les prix qui montent et les pouvoirs d'achat réels qui fondent au fur et à mesure qu'on les accroît nominalement. Jusqu'à présent, les syndicats ont su faire montre de sagesse ; puissent-ils rester aussi compréhensifs de la nécessité vitale pour notre économie de rester compétitive sur les marchés étrangers grâce à des prix stables et à des produits toujours améliorés. Tant que l'accroissement de la productivité ne servira pas uniquement à des hausses de salaires, mais aussi à l'épargne, à l'investissement productif, voire à des baisses de prix, la situation restera saine. Mais la cote d'alerte n'est pas loin d'être atteinte. Les résultats de 1959 en font foi.

Jean HOSTETTLER.

LIRE AUJOURD'HUI :

Page 4 :
RIDEAU DE VELOURS
ARTICLES ET DOCUMENTS

Page 6:
MARDI-SPORTS

Page 11 :
REFLETS DE LA VIE DU PAYS

Page 15 :
A NEUCHATEL
ET DANS LA RÉGION

Malgré une certaine amélioration de la situation qui a été constatée hier

ALGER VIT TOUJOURS DANS L'ANGOISSE

Des manifestants musulmans demandent un « tête-à-tête de Gaulle-Ferhat Abbas ».

NOUVEAUX HEURTS A MAISON-CARRÉE
entre des musulmans et des militaires qui, une fois de plus, ont dû ouvrir le feu

ALGER (UPI et AFP). — Alger vit dans la stupeur ; Alger vit dans le désarroi ; Alger vit dans l'angoisse.

La révélation, dimanche soir, des chiffres officiels sur le bilan des manifestations a frappé comme un coup de foudre la ville tout entière, bien plus que les mesures de renforcement des services de sécurité, l'instauration d'un couvre-feu rigoureux dès huit heures du soir ou l'établissement de la censure.

Les incidents d'hier

D'après des renseignements recueillis auprès des musulmans de la casbah, de nouveaux incidents qui se sont déroulés hier en fin de matinée peuvent être reconstitués de la façon suivante :

A 12 h 40 (heure locale), soit 11 h 40 (G.M.T.), un hélicoptère survolant la casbah remarqua de nombreux manifestants rassemblés sur la place du Marché. De l'appareil tombèrent alors quelques grenades lacrymogènes. La foule se dispersa, courant dans toutes les directions. C'est alors que des zouaves et des fantassins ouvrirent le feu. De nombreux musulmans furent blessés.

Les gendarmes mobiles intervinrent alors et descendirent le drapeau fellagha qui flottait sur le dôme de la synagogue. Le calme revenu, les gendarmes se retiraient vers 14 h 35 (heure locale) soit 13 h 30 (G.M.T.).

Une heure plus tard, les musulmans revinrent sur la place du Marché aux cris de « Algérie algérienne ». Ils y stationnaient encore à 17 heures (heure locale), soit 16 heures (G.M.T.) tandis que les femmes musulmanes, massées sur les terrasses des maisons, poussaient leurs « you you ».

Des incidents identiques se sont déroulés dans la haute casbah, les blessés sont soignés par des infirmières musulmanes.

(Lire la suite en 17me page)

Le dernier bilan

De source officielle, on apprenait hier soir que les émeutes en Algérie avaient fait 90 morts au total, dont 84 à Alger (parmi lesquels 6 Européens) et 6 à Oran, tous musulmans. Il y aurait entre 400 et 1500 blessés.

Un jeune parachutiste maîtrise les manifestants musulmans à l'aide de sa mitraillette. Notre photo a été prise au Clos-Salembier, un faubourg d'Alger.

Tandis que Ferhat Abbas demande à M. « H » de prendre des « mesures urgentes »

Que va faire de Gaulle face au F.L.N. et aux ultras ?

De notre correspondant de Paris par téléphone :

Depuis que la censure préalable a été instaurée à Alger, les nouvelles transmises à Paris par les agences et les envoyés spéciaux sont devenues très laconiques. Aucun commentaire politique ne les accompagne.

En dépit de ces filtrages d'une rigueur sans précédent, il apparaît que la journée de lundi n'a pas apporté la détente espérée à Alger. Il y a eu, en effet, une relance de l'agitation musulmane, moins violente sans doute que celle de la veille, mais qui a provoqué quand même de nouveaux et nombreux incidents. Les forces du maintien de l'ordre ont dû une fois encore faire usage de leurs armes. Les Européens, par contre, se sont abstenus de manifester dans la rue.

Le déchaînement de violence qu'ils avaient connu 24 heures plus tôt, la révélation aussi de la puissance du courant F.L.N. chez les musulmans de la casbah les a littéralement atterrés. La peur a fait son apparition dans les quartiers européens où règne une confusion totale que seule peut contenir la présence de l'armée.

L'AMPLEUR DES MANIFESTATIONS MUSULMANES

Faute d'informations circonstanciées, la difficulté paraît insurmontable d'apprécier objectivement la situation en Algérie au lendemain des émeutes de dimanche. Cependant, et pour autant qu'on puisse se référer aux télégrammes soumis au contrôle de la censure, il semble que le virage musulman ait revêtu une ampleur considérable. Déjà nous nous étions fait l'écho de ce qui fut à la fois une surprise et une révélation. Cette interprétation se retrouvait hier dans la presse parisienne du soir. C'est ainsi que l'envoyé spécial du « Monde » n'a pas hésité à écrire, évoquant justement cette sorte de ralliement spectaculaire des musulmans d'Alger à la cause F.L.N. :

« Quoi qu'il en soit des prochains jours, il est acquis que les musulmans ne reviendront pas désormais sur leur attitude. »

M.-G. G.

(Lire la suite en 17me page)

Exactions contre les israélites à Constantine

Dimanche, en fin de matinée et au début de l'après-midi, des manifestants musulmans se sont livrés à diverses déprédations contre des magasins appartenant à des israélites à Constantine.

Des boutiques de coiffeurs, des magasins de marchands de tissus, des boutiques d'appareils radio (dont tout le matériel a été enlevé) et même une petite imprimerie ont été ainsi dévastés.

Des journaux saisis

MARSEILLE (UPI). — Hier matin, le quotidien de gauche de Marseille « La Marseillaise » a été saisi sur ordre du préfet.

Officiellement, on annonce que cette décision a été prise en raison des titres et de la teneur des articles sur les événements d'Algérie. Le journal « L'Humanité » a également été saisi pour les mêmes raisons.

On signale d'autre part la saisie pour les mêmes motifs, des deux journaux communistes « Le Patriote », paraissant à Nice, « L'Echo du Centre », à Limoges, et des journaux « Le Combat », « La Libération » et le « Parisien libéré », tous à Paris.

LA SITUATION DANS LES PRINCIPALES VILLES

INCIDENTS SANGLANTS A ORAN ENTRE MUSULMANS ET C.R.S.

Constantine toujours en état d'alerte

(LIRE NOS INFORMATIONS EN DERNIÈRES DÉPÊCHES)

Les musulmans protestent à Belcourt, faubourg d'Alger, en agitant des drapeaux vert-blanc, symbole du FLN. Des troupes (au premier plan) bloquent la rue.

A SON ÉTAPE DE BISKRA

De Gaulle n'a fait aucune allusion aux sanglants événements d'Alger

Très affecté, le président regagnera Paris ce soir

ALGER (AFP). — Le général de Gaulle a quitté Bougie hier, à 7 h 45 (6 h 45 GMT), par la route. Le cortège a longé la côte, puis traversé les hauts plateaux enneigés pour atteindre Ain-Arnat (à une soixantaine de kilomètres au sud-est de Bougie) à 10 h 30 (9 h 30 GMT).

Là, le général de Gaulle a entendu un exposé militaire pour les neuf secteurs de la zone du Constantinois, puis s'est adressé aux officiers de la salle d'opération de la base.

« Messieurs les officiers, j'ai confiance en vous », leur a-t-il notamment déclaré.

A 11 heures (10 heures GMT), le président de la République est parti par hélicoptère pour se rendre à Telergma (sud algérien), où il est arrivé à 11 h 45 (10 h 45 GMT). Après avoir passé en revue les troupes des trois armes, il s'est entretenu avec les officiers.

(Lire la suite en 17me page)

J'ÉCOUTE...

Le « merle blanc »

PREMIÈRES neiges... premiers frimas du cœur parfois aussi. On avait sorti ses skis. Deux copains s'apprêtent à monter en voiture. L'un d'eux s'étonne :

— Et Jeanne ne vient pas ?...

— Ah ! penses-tu... dis ! Autrefois, jeune fille, on adorait la montagne. Mais, maintenant, on adore ses pantoufles.

Il avait une façon de peser sur les mots « adorer » comme si, autrefois, tout avait tourné autour de cette adoration-là. Le « merle blanc », le mari était à dénicher alors. Il ne l'était plus aujourd'hui...

Le dialogue se poursuivit quelque peu. Mais, avant tout, en points d'interrogation.

— Alors, ça grince ? Quoi !

Epais et bourru, l'autre s'engouffre dans sa voiture. Il se met au volant.

— Alors, décidément, tu la laisses ?

— Oh ! Je m'en fiche.

Sortait-on d'une scène de ménage... ? Le ski y aurait-il joué un rôle ? Et le merle blanc trouvé, on se chipotait, comme il arrive souvent, pour des vétilles.

Sans doute quelque renouvellement de l'histoire médiévale du Merle et de la Merlette :

« Ça, des merles ! s'exclame la femme d'un vilain, qui disait lui en apporter pour la fête patronale. « Vous n'y connaissez rien, ce sont des merlettes. »

Le paysan : Non ! des merles !
La paysanne : Des merlettes.
Le paysan : Des merles !

On s'échauffe. La paysanne ne se tut qu'après que le vilain l'eut rossée.

L'argument a du poids.

Mais, chaque année, au retour de la fête patronale, le souvenir de la contestation se trouvant par l'un ou l'autre évoqué, immanquablement toute la scène, y compris les coups, se répéta fidèlement.

Cela pendant dix-sept ans, au bout desquels le mari mourut.

Mais, aujourd'hui, arriverait-il jamais qu'un mari battit encore sa femme...?

FRANCHOMME.

Suze-Prêtre
NEUCHATEL
SON GRAND CHOIX

VOUS PROPOSE LE CADEAU IDÉAL POUR MONSIEUR
CHEMISES des meilleures marques - GILETS et PULLOVERS de ville ou de sport
et un choix étourdissant de CRAVATES dans tous les prix.
Chaque enfant accompagné recevra un petit cadeau

Suze-Prêtre
NEUCHATEL
VOUS SERT TOUJOURS BIEN

AVIS OFFICIELS

GYMNASE CANTONAL

SECTIONS LITTÉRAIRES
SECTION SCIENTIFIQUE
préparant à l'Université ou aux écoles polytechniques
SECTION PÉDAGOGIQUE
préparant à l'Ecole normale

Inscription des nouveaux élèves

Les élèves de 2me secondaire et de 4me classique qui ont l'intention d'entrer

au printemps 1961

au gymnase cantonal peuvent se procurer des formules d'inscription au secrétariat de leur école ou directement au secrétariat du Gymnase cantonal.

Ces formules doivent être envoyées au **plus tard**

le samedi 14 janvier

au secrétariat du Gymnase.

L'inscription ne deviendra définitive que sur présentation du dernier bulletin annuel, à la rentrée des classes.

Etant donné le manque de locaux, il ne sera pas possible de prendre en considération les inscriptions parvenues après le délai.

Les parents sont invités à assister à une séance d'information

le mercredi 11 janvier 1961

à 20 h. 15, à l'Aula de l'université.

Le directeur du Gymnase cantonal:
L. PAULI.

VILLE DE NEUCHATEL

MISE à l'enquête publique du plan d'alignement du quartier Monruz-La Coudre

Ce plan s'étend sur les parcelles de terrain situées à l'est de la Favarge jusqu'à la limite du territoire communal et compris entre les rues de la Dîme et des Gouttes d'Or.

Le plan est déposé au bureau technique des travaux publics, hôtel communal, salle No 39, 2me étage, dès le 14 décembre 1960, où il peut être consulté jusqu'au 13 janvier 1961.

Toute opposition au projet du plan déposé doit être formulée et motivée par lettre au Conseil communal jusqu'au 13 janvier 1961.

Neuchâtel, le 12 décembre 1960.

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS.

Mise à ban

Avec l'autorisation de Monsieur le président du tribunal de Neuchâtel,

1. La Commune de Neuchâtel,
2. La société simple Les Buis, à Neuchâtel,
3. Madliger & Challandes ing. S.A., à Neuchâtel,

mettent à ban les terrains dont la Commune de Neuchâtel est propriétaire, au cadastre de Neuchâtel, au lieu dit « Pain Blanc », soit les articles 4971, 8568, 204, 1036, 6305, 250, 495, 988, 8507, 8529, 8485, 389, 723, 69.

En conséquence, défense formelle et juridique est faite à toutes personnes non expressément autorisées de pénétrer sur lesdits terrains et d'y stationner.

Les contrevenants seront passibles de l'amende prévue par la loi. Les parents et les tuteurs sont responsables des personnes placées sous leur surveillance.

Neuchâtel, le 7 décembre 1960.

pour : La Commune de Neuchâtel,
La société simple Les Buis à Neuchâtel,
Madliger & Challandes ing. S.A., à Neuchâtel,
par mandat : François Cartier, notaire.

Mise à ban autorisée.

Neuchâtel, le 7 décembre 1960.

Le président du Tribunal II :
signé : B. Houriet.

GYMNASE
LA CHAUX-DE-FONDS

Mise au concours

Un poste de professeur de grec (degré supérieur)

Un poste de professeur d'allemand (degré inférieur)

Deux postes de professeurs de branches littéraires (degré inférieur)

Un poste de professeur de mathématiques (degré inférieur)

Un poste de professeur de sciences naturelles et de mathématiques (degré inférieur)

Titre exigé : licence ou titre équivalent.

Obligations et traitements : légaux.

Entrée en fonctions : 24 avril 1961.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à M. André Tissot, directeur du Gymnase, la Chaux-de-Fonds.

Les candidatures, accompagnées des titres et d'un curriculum vitae, doivent être adressées **jusqu'au 31 décembre 1960**, à M. Maurice Payot, président de la commission scolaire, rue Numa-Droz 77, la Chaux-de-Fonds, et annoncées au département de l'Instruction publique à Neuchâtel.

Commission scolaire.

ENCHÈRES

Enchères publiques

L'Office des poursuites de Neuchâtel vendra par voie d'enchères publiques, **vendredi 16 décembre 1960, à 15 heures,** au Garage Terminus, Marcel Calame, à Saint-Blaise, où elle est entreposée :

1 voiture « Peugeot 403 », modèle 1960, 7,47 CV., carrosserie crème, intérieur similicuir, roulé 15.000 km, avec radio « Major » et 5 pneus X,

appartenant à un tiers.

Les amateurs éventuels peuvent essayer cette voiture le vendredi 16, de 9 à 11 heures, en s'adressant au Garage Terminus.

La vente aura lieu au comptant, conformément à la LP.

Office des poursuites.

ENCHÈRES PUBLIQUES de biens mobiliers

L'Office soussigné vendra par voies d'enchères publiques, le vendredi 16 décembre, dès 15 heures, au bas d'Engollon, au-dessous de la route cantonale, au lieu dit « Les Prés Maréchaux », les biens suivants :

une camionnette « Hillman » ;
une automobile « Rover » modèle 1951 ;
une faucheuse marque « Bucher » à moteur ;
20 poules ;
une scie à ruban « Städel ».

La vente aura lieu au comptant, conformément à la L.P.

Cernier, le 10 décembre 1960.

Office des poursuites du Val-de-Ruz.

IMMEUBLES

A vendre à l'ouest de Vevey magnifique

terrain à bâtir

d'environ 5000 m², vue magnifique et imprenable sur le lac et les Alpes. Faire offres sous chiffres A. F. 5238 au bureau de la Feuille d'avis.

agence 13 ★ 13

Créée par
Fiduciaire F. LANDRY
Collaborateurs :
Berthold Prêtre
Louis Pérona

NEUCHÂTEL
Epancheurs 4 **Tél. 5 13 13**
offre à vendre

IMMEUBLE ANCIEN

6 logements de 2, 3 et 4 pièces, jardin de 1000 m², se prêterait à l'installation d'un home, à **Dombresson.**

FABRIQUE

2 étages d'ateliers d'une surface totale de 180 m², dépendances, **habitation** et terrain, vente avec ou sans machines, à **Sugiez.**

LE LANDERON

A vendre au centre de la localité, immeuble de 4 appartements (239 m²) avec terrain de 900 m². Situation excellente pour magasin, commerce, etc. Adresser offres sous chiffres D.I. 5242, au bureau de la Feuille d'avis.

Superbe CHALET neuf meublé, la Lécherette - les Mosses,

à vendre ou à louer

5 chambres, 6 à 8 lits, confort, garage, vue. — Tél. (039) 2 75 70.

Pour le placement de Fr. 200.000, je cherche à acheter un ou plusieurs

IMMEUBLES

dans le district de Neuchâtel ou de Boudry.
Adresser offres écrites à C. H. 4519 au bureau de la Feuille d'avis.

A LOUER

MAUBORGET, sur Grandson

Dans un cadre magnifique, vue sensationnelle sur trois lacs, le Plateau et les Alpes, à louer pour les vacances appartement meublé de 2 chambres, éventuellement trois, salle de bains, eau, électricité, chauffage automatique au mazout, garage, téléphone. — Pour tous renseignements, s'adresser à Ch. Werly, laitier, à Grandson. Tél. (024) 2 34 31.

AU SEPEY

A louer un chalet meublé, 6 fr. par jour. Tél. (038) 8 26 97.

A louer

station-service

lavage, graissage, atelier de réparations, appartement de 3 pièces, confort, sur route à grand trafic. — Adresser offres écrites à E. J. 5243 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer à Cernier, logement de

4 CHAMBRES

cuisine, dépendances, jardin. Entrée en jouissance immédiate. Adresser offres sous chiffres P 7001 N, à Publicitas, Neuchâtel.

L'appartement faubourg de la Gare 15,

est loué. Merci

Au Sépey

à lour un

CHALET

meublé, 6 lits. Libre du 6 au 26 janvier, du 5 mars à fin juin. — Tél. (038) 8 26 97.

CHAMBRES

Très belle chambre tout confort à monsieur. Tél. 5 57 04.

Belle chambre - studio tout confort, au bord du lac, au centre, à louer à monsieur sérieux. Tél. 5 49 47 dès 13 heures.

Pour jeune homme sérieux, près de la gare, jolie chambre, libre tout de suite. Tél. 5 25 04.

PENSIONS

A louer à monsieur une chambre avec pension, aux Parcs. Tél. 5 88 32.

Etudiant étranger cherche

pension

dès le 10 janvier 1961, de préférence dans une famille ne parlant que le français, à Neuchâtel ou aux environs immédiats. — Adresser offres écrites à V.Y. 5226, au bureau de la Feuille d'avis.

A louer au centre chambre avec bonne pension. — Tél. 5 61 91.

DEM. A LOUER

On cherche pour le 24 mars 1961, ou pour date à convenir, dans quartier Saint-Nicolas - Evole

appartement

de 3 ½ pièces, dans maison moderne. Faire offres à M. Marcel Borel, Corcelles. Tél. 8 12 08.

Dame solvable et soigneuse cherche pour juin 1961

appartement

de 3-4 pièces avec confort à Neuchâtel, de préférence près du centre. Adresser offres écrites à F. K. 5244 au bureau de la Feuille d'avis.

Dame seule cherche studio ou petit appartement pour date à convenir. Tél. 5 90 91.

OFFRES D'EMPLOIS

Nous demandons

serveuse

soignée pour notre tea-room Sansibar au Zytglogge à Berne. Le tea-room Sansibar est un des petits restaurants les mieux fréquentés et très moderne, avec gentille clientèle et un personnel de choix et capable. Si vous êtes d'un tempérament vif, habile, ponctuelle, bonne camarade et de caractère gai, veuillez faire votre offre au **Bureau du personnel Tea-Room Sansibar, Schwarztorstrasse 11, Berne.** Nous offrons pour un travail journalier d'environ 8 heures, un gain de 800 à 900 francs été et hiver; excellents traitements et très bonne nourriture. Ne sont priées de s'annoncer que des Suissesses âgées de 22 à 28 ans parlant au moins le français et l'allemand. — Téléphoner pendant les heures de bureau **031/5 37 66.**

Ensuite du développement de notre entreprise, nous engageons tout de suite ou pour date à convenir :

fraiseurs-mécaniciens
tourneurs-mécaniciens

Places stables et bien rétribuées pour personnes compétentes. Semaine de cinq jours. Faire offres ou se présenter à la fabrique John-A. Chappuis S. A., 37, rue des Chansons, Peseux.

Important garage de Neuchâtel

cherche

SERVICEMAN

NOUS DEMANDONS :
jeune homme sachant traiter avec la clientèle, bon vendeur, possédant permis de conduire.

NOUS OFFRONS :
bon salaire, place stable, heures de travail réglementées. Travail agréable.

Entrée immédiate ou à convenir. — Adresser offres écrites à D. G. 5208 au bureau de la Feuille d'avis.

Importante maison de Neuchâtel cherche

chauffeur poids lourds

permis rouge

Place stable pour personne capable et sobre.

Bon salaire. Caisse de retraite.

Entrée immédiate ou date à convenir.

Faire offre avec prétentions de salaire sous chiffres I. J. 5189 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande :

ouvrières habiles

disposant d'une bonne vue, ayant si possible déjà travaillé sur les spiraux ou une partie du réglage,

régleuses formées

(éventuellement aussi à domicile)

ou atelier de réglage

connaissant le Breguet, pour mise en marche complète ou partielle sur grandes pièces.

Se présenter, écrire ou téléphoner à RECTA, Manufacture d'horlogerie S.A., rue du Viaduc 3 (Pasquart), Bienne.

Nous demandons

DACTYLO

capable.

Offres avec photo sous chiffres T 26921 U à Publicitas S. A., Bienne.

Spot

Le bar à café **SPOT** cherche

jeune fille

pour le service. — Faire offres ou se présenter au SPOT, 3, ruelle Du-Peyrou, Neuchâtel. Tél. (038) 5 49 68.

On cherche pour tout de suite ou date à convenir un bon

domestique

sachant traire. — Tél. 6 92 53.

On cherche

vendeuse

dynamique et de confiance. — Faire offres avec prétentions de salaire à la laiterie Bill, Treille 5, Neuchâtel.

On cherche

sommelière

de toute confiance, pour Yverdon, dans café sans restauration. Offres sous chiffres P. 15086 E. à Publicitas, Yverdon.

On demande pour entrée immédiate ou date à convenir, un

GARÇON DE CUISINE

Faire offres au Buffet de la gare, la Chaux-de-Fonds.

Nous engageons

ouvrières

pour différents travaux dans nos départements de tricotages et de couture.
Faire offres ou se présenter à la GAINE VISO, Saint-Blaise. Tél. 7 52 83.

On cherche pour le 15 décembre une

FILLE DE MAISON

bon gain, congés réguliers. Prière de faire offres au restaurant des Halles.

On demande, pour entrée immédiate ou à convenir, une bonne

metteuse en marche

Personne capable aurait l'occasion de se faire une situation de tout premier ordre.
Téléphoner au 7 03 84.

Pour cause de mariage et de changement de situation, la Société coopérative de Noiraigue, cherche

DESSERVANTE

Entrée en fonctions 1er mars 1961. Pour tous renseignements, s'adresser au président, M. M. Raboud, Noiraigue.

AIGUILLES DE MONTRES

ouvrières jeunes filles

seraient engagées tout de suite par

UNIVERSO S. A., No 2
Fabrique Berthoud-Hugoniot
Crêtets 11, la Chaux-de-Fonds

Atelier de terminage de boîtes acier soignées, cherche

OUVRIERS

consciencieux, éventuellement manœuvres seraient mis au courant. S'adresser à l'atelier

A.-N. Ducommun, Tires 14, Peseux, Tél. 8 18 29.

Nous cherchons à engager

UNE EMPLOYÉE DE BUREAU

pour notre service immobilier romand.

Exigences : langue maternelle française et connaissance parfaite de celle-ci; apprentissage de bureau ou fréquentation d'une école de commerce ; quelques années de pratique professionnelle. Habile sténodactylographe. Capable de travailler de façon indépendante. Age idéal : 23-25 ans.

Nous offrons : travail intéressant et varié ; bon salaire ; caisse de pension. Un samedi libre sur deux. Date d'entrée en fonction : à convenir.

Faire offres avec avec curriculum vitae à la Direction de PATRIA, Société mutuelle suisse d'assurance sur la vie, Sankt-Alban-Anlage 26, Bâle.

MIGROS

NEUCHATEL

Nous cherchons pour l'entretien et la réparation des installations frigorifiques dans nos succursales

MONTEUR sur FRIGO

expérimenté et capable

Nous offrons place stable et bien rétribuée à personne sérieuse

Bonnes prestations sociales. Caisse de retraite.

Adresser les offres manuscrites, avec curriculum vitae, certificats de travail et prétentions de salaire à

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE MIGROS
Neuchâtel 2 Gare, Case postale

ZOLL DOUANE DOGANA

Si vous désirez vous engager dans une

profession intéressante,

offrant une activité variée et de bonnes possibilités d'avancement choisissez la carrière de

fonctionnaire aux douanes

(service de bureau)

Conditions d'engagement :

Age : de 20 à 28 ans. Pour les titulaires d'un certificat de fin d'études (école de commerce ou d'administration, école professionnelle de commerce), l'âge d'admission est ramené à 18 ans.

Bonne formation générale (école secondaire) et connaissance de deux langues officielles.

Aptitudes physiques, notamment organes normaux de l'ouïe et de la vue.

Traitement mensuel : 700 fr. (aspirants de douane âgés de 20 ans ou plus).

Tous renseignements sur l'activité, la formation professionnelle et les conditions de rémunération du fonctionnaire de douane, ainsi que les instructions et le questionnaires pour l'établissement de la postulation, peuvent être obtenus auprès de la direction soussignée.

Inscription : dans le plus bref délai à la

Direction générale des douanes, Berne.

Garage de la place de Neuchâtel cherche un jeune

employé de bureau

éventuellement aide de bureau. Adresser offres écrites à E.H. 5209, au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour le printemps 1961

jeune fille

pour aider au ménage et au magasin. Occasion d'apprendre l'allemand. Vie de famille assurée.
Mme Walter RENOLD, fromagerie, Spengelried près de Gummenen (BE).

On cherche

jeune fille

pour le ménage et pour aider à la cuisine. — Adresser offres écrites à C.G. 5234, au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche aide de ménage, pour entrée immédiate, et

sommelière

pour date à convenir. S'adresser au Buffet CFF les Hauts-Geneveys.

DEM. D'EMPLOIS

DACTYLO

Jeune fille de 19 ans, parlant le français et l'italien, connaissant la dactylographie, la comptabilité, la sténo italienne, et possédant notions d'anglais, cherche place à Neuchâtel, pour le 1er janvier. Adresser offres écrites à U.X. 5225, au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille

aimant les enfants, cherche, pour le printemps, place agréable pour aider au ménage, en vue d'apprendre le français. — Adresser offres à famille Mutti, Aspi Seedorf (BE)

Nous cherchons place dans bonne maison particulière, éventuellement auprès d'enfants, pour

jeune fille

de 16 ans, où elle aurait l'occasion d'apprendre le français. Vie de famille et bons soins désirés. Entrée après Pâques. — S'adresser à famille Knubel-Hirschi, Mühleholzstrasse, Unterseen - Interlaken.

Jeune fille

Suissesse allemande cherche place dans famille à Neuchâtel ou aux environs, pour apprendre le français. Vie de famille désirée. — Adresser offres écrites à H. M. 5246 au bureau de la Feuille d'avis.

Bonne couturière

cherche travail à domicile pour magasin, atelier ou particuliers. Mme Laval, Favarge 83, Neuchâtel.

Pour vos achats de fêtes

Cadeaux utiles...
Cadeaux appréciés

H. BAILLOD S.A.
NEUCHATEL

Pour vos
CADEAUX
MOUCHOIRS, NAPPERONS,
NAPPES « brodé main »
Colifichets

M. Huguenin
broderie

Sous les Arcades
Tél. 5 21 91

La source des étrennes

DROGUERIE **Kindler**
PARFUMERIE
9, rue de l'Hôpital NEUCHATEL

Pour vos tables de fêtes
Nappes et serviettes
Jolies impressions de
PAULE MARROT
MIORINI
Tapissier - décorateur
Chavannes 12
NEUCHATEL

Ne soyez pas le dernier à savoir que l'on peut trouver à
CLAIRVUE
NEUCHATEL
Portes-Rouges 163
montures de lunettes, baromètres, thermomètres, jumelles, jumelles de théâtre, longues-vues, loupes et boussoles
aux meilleures conditions

AU CEP D'OR
Magasin spécialisé
WILLY GASCHEN
Importateur
Moulins 11 - Tél. 5 32 52
NEUCHATEL
POUR LES FÊTES
grand choix de
vins et liqueurs
DE TOUTES MARQUES
Asti - Nebiolo - Brachetto
Mousseux - Champagne
GROS ET DÉTAIL
SERVICE A DOMICILE

FOURRURES
Antoine Fondé en 1870
SCHMID
NEUCHATEL
8, Beaux-Arts
BERNE
2, Kornhausplatz

PORCELAINE
CRISTAUX
ARGENTERIE
Sollberger & Cie
NEUCHATEL
Ø 5 13 68

On apprécie toujours
l'aspirateur
MIELE
à partir de **155.—**
Tanner
Exposition permanente
Dîme 52 - Tél. 5 51 31
NEUCHATEL

VOUS NOUS TROUVEREZ
Chalet Coq-d'Inde
Place des Halles

PHOTO **SAUSER**
Maison spécialisée
Photo - Ciné - Projection
NEUCHATEL

Une belle fourrure...
Schrepfer fourreur
Epancheurs 9
Neuchâtel

CHOISIR
pour faire plaisir
c'est CHOISIR un cadeau
chez
Savoie-Petitpierre s.a.
Seyon 1 Neuchâtel

Plaisir d'offrir... Joie de recevoir
le cadeau mode
signé
Suze-Prêtre
NEUCHATEL

Vos
ALLIANCES
BIJOUTERIE
P. Matthey
ORFÈVRERIE - HORLOGERIE
Seyon 5

Pour vos cadeaux
une bonne adresse
WYSS
Voyez nos vitrines
J. WYSS S.A., 6, PLACE-D'ARMES
NEUCHATEL - Tél. 5 21 21

En décembre : ouvert tous les jours
NEUCHATELOISE
BISCUITERIE
Cottin
Place des Halles
Tél. 5 48 25

A l'occasion des fêtes offrez
un cadeau utile et qui fait plaisir
GRAND CHOIX
Perrot & Cie
PLACE-D'ARMES 1 - NEUCHATEL
Tél. 5 18 36

Articles et documents

Après le renouvellement du parlement

La Sarre à la recherche d'un équilibre politique

De notre correspondant pour les affaires allemandes :

Le renouvellement du parlement sarrois, comme toutes les consultations allemandes de ces derniers mois, s'est soldé par une avance des deux seuls grands partis de la République fédérale, le démo-chrétien et le socialiste. Là se borne d'ailleurs la comparaison, car la Sarre — tard venue dans la famille des « Länder » allemands — n'a pas encore complètement traversé ce que l'on peut appeler sa « crise d'adaptation ».

Rappelons à ce propos que les précédentes élections provinciales avaient eu lieu le 23 octobre 1955, c'est-à-dire à un moment où il s'agissait avant tout de fixer l'avenir politique du territoire. Il en était résulté une scission à travers la plupart des partis, notamment chez les socialistes et les démo-chrétiens, où les adversaires du retour à l'Allemagne n'avaient pas craint d'entrer en dissidence. Si ces querelles intestines sont aujourd'hui en voie d'apaisement, il serait exagéré de prétendre qu'elles ont disparu sans laisser de traces.

Un exemple frappant

L'exemple le plus frappant de ce phénomène nous est fourni par le parti démo-chrétien (CDU). Ce dernier avait obtenu en 1955 le 25,4 % des voix, alors qu'une fraction dissidente dirigée par l'ancien premier ministre Hoffmann (dénommée parti chrétien populaire et bénéficiant de l'appui de la France) en avait réuni le 21,8 %, ce qui donne un total de 47,2 %. Cette année, bien que les deux fractions aient décidé de fusionner, le C.D.U. n'a obtenu que le 36,6 % des suffrages, car les fidèles d'Hoffmann se sont regroupés sous une nouvelle étiquette (le parti populaire sarrois) et ont rassemblé — à la surprise générale — le 11,4 % des électeurs.

La représentation crypto-communiste

La situation n'est guère plus claire chez les socialistes (S.P.D.) qui, avec le 30 % des voix, restent néanmoins le second parti en importance et peuvent se flatter de la plus forte avance. Ici également la fraction francophile a officiellement regagné le bercail, mais une autre dissidence est apparue à gauche, celle de l'Union démocratique sarroise à tendances nettement communisantes. Cette Union démocratique, qui n'avait obtenu que le 0,6 % des voix en 1955, en réunit cette fois le 5 % et parvient à forcer les portes de la Diète. La Sarre devient ainsi le «Land» où la représentation crypto-communiste est la plus forte de toute la République fédérale.

Participation plus faible

Signalons encore que le parti démocratique sarrois (section régionale du parti libéral démocratique allemand) voit ses effectifs tomber de 24,2 à 13,8 %. Le parti démocratique sarrois, il n'est pas inutile de le rappeler, est dirigé par le tonitruant Heini Schneider, nazi de la première heure qui ne paraît pas avoir renié grand-chose de ses anciennes amours.

Les autres partis en lice, dont la Communauté chrétienne nationale de l'ancien premier ministre Ney et le parti allemand du Reich, n'ont pas obtenu le quorum de 5 %. La participation au scrutin a été de 79 %, contre 90,4 % en 1955.

Gouvernement de coalition

Aucun parti n'ayant conquis la majorité absolue, la Sarre continuera donc à être dirigée par un gouvernement de coalition. Reverra-t-on l'équipe de M. Röder, premier ministre en exercice, qui était formée de démo-chrétiens et de socialistes, ou au contraire une alliance démo-chrétiens - parti démocratique sarrois (de Schneider) repoussant les socialistes dans l'opposition ? Les deux solutions ont leurs avocats, mais il semble bien que la logique et l'arithmétique finiront par l'emporter. La coalition démo-chrétienne-socialiste disposerait de 35 sièges sur 50, la coalition démo-chrétienne - parti démocratique de 26 seulement. Or, la Sarre a le plus grand besoin de stabilité politique pour parachever son intégration...

Léon LATOUR.

LE CHAOS AU LAOS

Trois armées s'affrontent

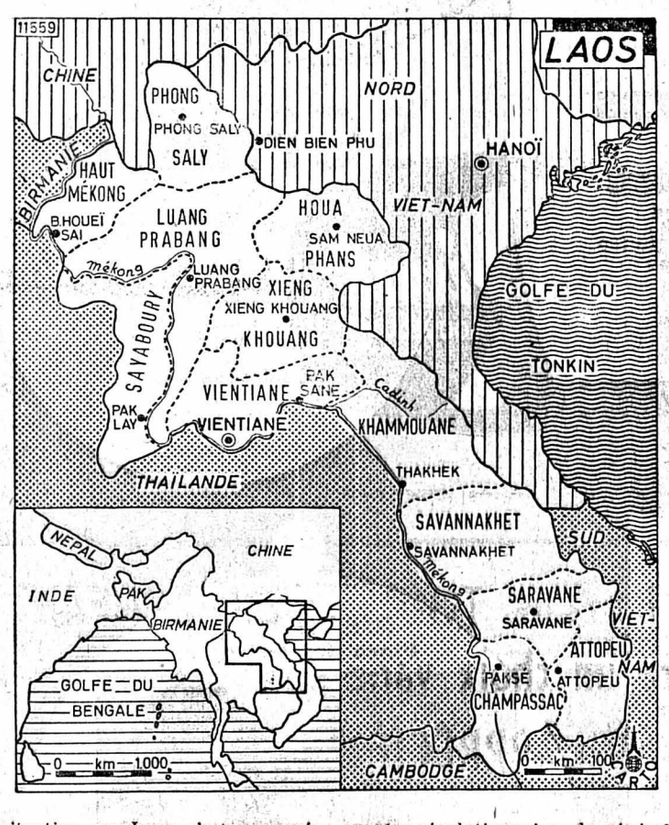

La situation au Laos s'est aggravée ces derniers jours. Dans ce pays, trois armées s'affrontent actuellement.

On peut distinguer au Laos trois partis (avec leurs armées), notamment l'ancien gouvernement du prince Souvanna Phouma qui résidait dans la capitale Vientiane. Le prince Phouma, qui s'empara du pouvoir au mois d'août dernier est « neutraliste », mais entretient de bonnes relations avec l'Union soviétique. Il s'est réfugié en Thaïlande et a confié les pouvoirs à l'armée. Ce gouvernement a deux adversaires : les contre-révolutionnaires du général Phoumi (proaméricain) et le Pathet-Lao (pro-communiste).

Les contre-révolutionnaires du général Phoumi qui ont leur quartier général à Savannakhet sont aux portes de Vientiane.

Le mouvement Pathet-Lao a son quartier général à Sam-Neua dans le nord-est. Les forces du Pathet-Lao ont encerclé la ville de Luang-Prabang qui est aux mains des contre-révolutionnaires du général Phoumi.

SELON UNE AGENCE DE PRESSE ITALIENNE

Un prototype de fusée spatiale russe aurait fait explosion et tué cent personnes

Trois experts soviétiques seraient parmi les victimes

ROME (UPI). — Une agence de presse italienne, spécialisée dans les questions soviétiques, a annoncé jeudi soir qu'une centaine de personnes, dont trois experts de fusées spatiales, auraient été tuées, le 21 octobre dernier, par l'explosion d'une fusée d'un nouveau type.

L'agence italienne révèle le nom des trois experts soviétiques. Il s'agirait du maréchal de l'air Mitrofan I. Nedelin, du général Nikolai O. Pavolovsky et du professeur Dimitri V. Efremov, expert atomique. Ces trois décès auraient été annoncés séparément et sans autres détails.

La mort du général Pavolovsky, mort dans l'exercice de ses fonctions, avait été annoncée le 22 octobre, sans plus ; celle du maréchal Nedelin deux jours plus tard, « dans un accident d'aviation ». Enfin, la nouvelle de la mort du professeur Efremov avait été publiée il y a quelques jours, mort dont les circonstances restent très vagues.

L'agence italienne précise, quant à elle, que cet accident se serait produit le 21 octobre, lors d'une série d'essais de lancement du nouveau prototype, qui aurait dû être solennellement lancé dans l'espace le jour anniversaire de la révolution soviétique. Elle précise en outre que le professeur Efremov, président du comité de l'énergie atomique, avait accompagné le président Khrouchtchev lors de son premier voyage aux Etats-Unis.

PÊLE-MÊLE

LA CANTATRICE FRANÇAISE MADO ROBIN EST MORTE

La célèbre cantatrice française Mado Robin est morte samedi à son domicile parisien, après une longue et douloureuse maladie. Elle était âgée de 41 ans.

REMISE DU PRIX NOBEL

Le roi de Suède a remis samedi après-midi le prix Nobel aux lauréats 1960. Le prix se monte cette année à 225,966 couronnes suédoises, soit 180,000 fr. suisses environ.

LA CAPSULE DU « DISCOVERER 18 » RÉCUPÉRÉE

La capsule du satellite « Discoverer 18 », lancé mercredi dernier, a été récupérée « à la volée » dans la région des îls hawaiiennes, annonce samedi le quartier général de l'aviation à Washington.

M. DILLON, FUTUR SECRÉTAIRE AU TRÉSOR ?

Le journal « New-York Daily News » rapporte de source très bien informée que M. Kennedy a décidé de nommer le sous-secrétaire d'Etat Dillon au poste de secrétaire au Trésor et que M. Dillon a accepté.

EMBUSCADE DES ANTICASTRISTES

Le chef des milices gouvernementales de Santiago de Cuba, Norberto Morales, a été tué samedi au cours d'une embuscade dressée par un groupe de contre-révolutionnaires anticastristes.

L'incident s'est produit près de la Sierra Escambray où se trouvent concentrées plusieurs groupes anticastristes.

CARNET DU JOUR

Théâtre : 20 h 30, La collection Dressen.

Cinémas

Apollo : 15 h et 20 h 30, Psycho.
Palace : 20 h 30, Le saint mène la danse.
Arcades : 20 h 30, La Police fédérale enquête.
Rex : prochainement, réouverture.
Studio : 20 h 30, Quand passent les cigognes.
Cinéac : 20 h 30, Le pitre au pensionnat.

PHARMACIE D'OFFICE
(dès 23 h. pour urgences seulement)
Bl. Cart, rue de l'Hôpital

Le rideau de velours

Le théâtre sur les bords de la Seine

«LA VOLEUSE DE LONDRES»

Hélas! Elle a traversé la Manche!

On ne cesse de dire avec raison que le théâtre vit de surprise ; que les passionnés d'art dramatique ont des âmes de joueurs pour qui cet imprévu même est un attrait de plus. Sans doute. Eh bien ! cette fois, critiques et spectateurs, nous voilà tous comblés, car la surprise fut de taille. Nous venons de dire avec quel goût Marie Bell avait monté « Phèdre » et « Bérénice » au Gymnase ; et avec quel réconfort les survivants de l'amour du classique étaient sortis de ces représentations. Et voilà cette même Marie Bell qui s'enthousiasme de cette « Voleuse de Londres » de Georges Neveux. Nous avons beau chercher des raisons justifiant un tel enthousiasme, nous ne parvenons qu'à nous sentir devant un immense vide ou à nous demander si tout à coup toute perception d'art et de vérité ne s'est évadée de nous. Heureusement, la quasi-unanimité de la presse a eu cette même impression de stupeur ; il faudrait donc que globalement toute la corporation eût été frappée d'une même sénilité !

Le sujet pouvait en valoir un autre. Certes on abuse un peu au théâtre, en ce moment, de la peinture des milieux d'abjection et de fange. Mais l'art dramatique ne se nourrit pas plus de vertus que la politique de bonnes intentions. Nous faisions donc tout crédit à l'auteur (d'autant plus que Georges Neveux mérite toute l'estime des lettrés ; d'ailleurs, tout ce que nous disons ici n'engage que l'œuvre seule).

Donc le cas pouvait fournir aussi bien une matière scénique de cette Anglaise ne pouvant se défendre de voler aussi bien un mouchoir qu'un portefeuille et qui sombre dans tous les abîmes de l'ignominie, de la plus vile sensualité au plus total immoralisme, encadrée d'ailleurs de personnages tous à sa hauteur ou plutôt à sa bassesse. Mais voilà (pour nous restreindre à elle seule) : il eût fallu que nous ayons senti de quelle nécessité intérieure était faite en elle cette manie du vol ; si elle la subissait malgré elle et par besoin, ou s'y complaisait voluptueusement; puis pourquoi elle y renonce soudain, etc. Nous ne sommes mis en présence que des faits ; jamais de ce qui meuble son être intérieur; jamais une borne jalonnant la route et nous permettant de nous orienter ; nul éclair faisant jaillir un instant quoi que ce soit de ce qui se passe en elle.

Sommes-nous un peu sauvés de notre déconvenue par l'attrait du dialogue ? Non, il y a plus de naïveté dans la peinture de ces horreurs qu'il n'y en avait autrefois dans les dialogues de pièces où s'évoquaient des atmosphères angéliques : ici des clameurs de frénésie abjecte, des râles de sensualité, de grossiers et immondes appétits mis en un langage d'une naïveté d'enfant de 15 ans que le théâtre eût attiré !

Il semble qu'il n'eût dû être qu'un jeu pour Marie Bell (qui la veille avait évolué en grande artiste dans l'atmosphère d'un même réalisme de « La Bonne Soupe » et sur les sommets de « Phèdre » et de « Bérénice », d'évoluer dans l'atmosphère de son personnage. Pour qu'elle n'y soit pas arrivée il faut vraiment qu'elle n'ait eu affaire qu'au grand vide. Et jamais nous n'avons eu mieux l'impression devant la réalisation d'ensemble qu'à de bons artistes il faut de bonnes pièces. Pourtant, R. Gérome (metteur en scène de talent) donne du relief à son personnage bien entendu crapuleux. Jean Tissier, lui, abonde en des lenteurs d'effet qui eussent déjà été démodées au temps lointain de sa notoriété cinématographique.

~ ~ ~

Mais il n'est spectacle où un critique ne rencontre ne fût-ce qu'un coin de délectation. Ce fut cette fois Claire Versane. Nous avions déjà loué sa pureté de style dans Aricie. Imaginez une presque petite fille, menue et fluette ; et voilà que de tout son être, regards, mouvemnts, doigts, de ses pores même, émanent des explosions de fureur sauvage, des déchainements d'ignoble bestialité, de bondissantes attirances vers l'abject et le sordide, pour lesquels on n'eût de prime abord songé qu'à une luronne. Hermione accouplée à une vamp d'aujourd'hui — et sous les traits de Rosette, quel avenir s'ouvre devant cette jeune artiste ! Il n'y a plus d'enfant !

J. M.

Les «Compagnons du théâtre et des arts» de Fleurier ont dix ans

Dans l'arrière-chambre d'un petit magasin de la rue du Temple, à Fleurier, des garçons et des filles se retrouvaient le soir. Non pas pour s'adonner à des débats maudits, mais dans l'intention de parler et de faire du théâtre.

L'asile de Buttes avait besoin d'argent. Généreux sans calcul, on se dit : en présentant un spectacle, on pourrait peut-être venir en aide aux « Hirondelles ». Et l'on s'embarqua avec Musset dont « Le chandelier » devait devenir un symbole tabou.

Au milieu des jeunes et de leur fameuse guitare, Pierre Boulanger (c'était encore Hostettler) se débattait comme un beau diable. Piqué de la scène, il savait admirablement communiquer sa passion à autrui. Dès qu'il fallait un bon coup de main, il n'avait souvent personne. Et il devait tout faire : régisseur, metteur en scène, agent de publicité et même bailleur de fonds !

Ainsi naquirent les « Compagnons du théâtre », voici une quinzaine d'années. Dans les milieux très conformistes, l'équipe passait pour une bande de farceurs. On s'amusait à leurs fantaisies. Les prendre au sérieux, grand Dieu, c'était une autre histoire.

En route vers le paradis

En définitive, on juge l'arbre à ses fruits. Après avoir tâté du poète de l'amour, Pierre Boulanger et sa bande ne voulurent point en rester là. Et bientôt le public vit apparaître, sur les affiches, Anouilh, Claude-André Puget, « Tante Marie ».

Puis ce fut une exposition Lermite et ses manifestations annexes, bouclée entre-temps, la préparation des « Gueux au Paradis ». Fleurier fit fête à cette réussite, et Buttes et Môtiers, et Couvet, et Travers, et Saint-Aubin et les Verrières.

On projeta une représentation à Pontarlier. Une fois toutes les notabilités de la ville dans la manche et invitées à la soirée, on décida de ne point franchir la frontière.

Devant le théâtre, le public attendait en vain. Pendant ce temps, les acteurs assistaient à une manche du Maillot jaune de la chanson pour tâcher de faire triompher... une Butterane.

« Les Gueux » laissèrent de belles recettes et « Les Compagnons » s'endettaient. Car ils faisaient une libéralité soit à telle commission scolaire pour le fonds des courses soit aux victimes insuffisamment assurées d'un important sinistre.

Et Pierre Boulanger avait l'intention de jouer les filles de l'air. Paris l'attirait. Il ne voulut pas y aller en laissant à vau-l'eau son équipe. Après avoir contacté quelques amis, il passait les pouvoirs à un comité régulièrement constitué. « Les Compagnons du théâtre et des arts » voyaient le jour. C'était le 11 décembre 1951 et M. Charles Reussner, fondeur d'art, devenait le premier président.

Il assuma ses fonctions jusqu'en 1954, époque à laquelle la direction fut reprise par notre correspondant de Fleurier. Il restait alors des dettes et... 16 centimes en caisse !

L'art et l'argent

Une fois la situation financière assainie s'ouvrirent de meilleurs horizons. Décimés par une scission, expurgés d'éléments ne sachant jamais de quel côté ils voulaient pencher, « Les Compagnons » durent renoncer à monter eux-mêmes sur les planches.

Pierre Boulanger

Ils nouèrent alors de fructueuses relations avec la compagnie des artistes du Théâtre de Lausanne, avec le Centre dramatique romand, les compagnies Jean Hort et Paul Pasquier. Ainsi, Fleurier pouvait à nouveau applaudir des professionnels. On ne négligea pas non plus les expositions de peinture, la musique et le chant.

En dix ans, on arrive à une somme de manifestations culturelles et artistiques fort intéressantes, grâce à l'appui de l'Etat de Neuchâtel et de la commune. Car si la mise sur pied de spectacles de valeur ne rapporte jamais rien, elle coûte cher. Les artistes ne travaillent pas seulement pour récolter des applaudissements, mais aussi pour vivre. On ne saurait les en blâmer.

Amitié avant tout

La nouvelle muse blonde des « Compagnons » a dit pourquoi la société lui plaisait : parce que rien ne se fait comme ailleurs !

En effet, on a gardé l'esprit un peu hasardeux et fantaisiste de Pierre Boulanger. Les séances du vendredi (elles ont lieu à Fleurier, à Môtiers, aux Verrières, à Buttes, voire au Cerneux-Péquignot) sont publiques. Chacun peut venir mêler son grain de sel, faire des propositions, raconter des histoires à sa façon.

Quant un problème divise les sociétaires, ils s'enguirlandent de belle manière. Et dix minutes plus tard, ils trinquent comme si rien ne s'était passé. La raison en est simple : on vit sous le signe de l'amitié. Quand un Compagnon quitte la région, il pousse toujours une pointe au local, à son premier retour. Et le grand maître des rites reçoit, chaque année, des cartes qui rappellent tels visages, timbrées de Rimini ou d'Amsterdam, de Burgos ou de Manchester, de Saint-Raphaël ou de Saint-Gall, de Nyon ou du Lavandou.

Cette sympathie unissant un maroquinier à une coiffeuse, un horloger à une dactylo, un artiste peintre à une comédienne, un écrivain à une institutrice, une vendeuse à un journaliste est probablement le plus fort ciment qui unit les « Compagnons » depuis dix ans.

G. D.

Un des meilleurs romans dessinés français

CÉCILE

Copyright by Opera Mundi et Cosmopress.

MOTS CROISÉS

Problème No 413

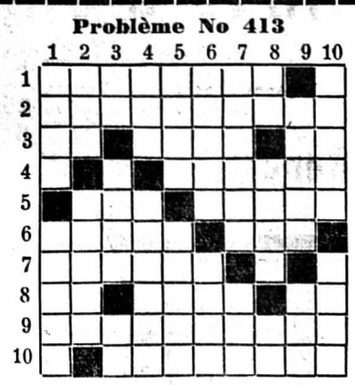

HORIZONTALEMENT

1. Artifice de cinéma.
2. Traite des ducs et des chevaliers.
3. Ville ancienne. — Cinquième fils de Sem. — Conjonction.
4. S'applique à un animal de cirque.
5. Annonce un grave danger. — Quantité de fil de trame.
6. De la famille des graminacées. — Chef d'Ethiopie.
7. Auteur de la « Mascotte ».
8. Abréviation. — Vigoureux. — On le donne avant d'attaquer.
9. Restent généralement fermés à la belle saison.
10. Garantit d'un mal.

VERTICALEMENT

1. C'est un bleu. — Est couverte d'herbes.
2. Certain est employé à la chasse. — Assura la conservation par fumage.
3. Symbole chimique. — Frappe de lourds impôts. — Abréviation.
4. Ancien roi. — Général anglais commandant l'armée égyptienne.
5. Pair d'un royaume. — Exemple de mutisme.
6. Attention. — Sans effet.
7. On lui reproche ses chevilles. — Romancier français.
8. Préposition. — On y joue avec des quilles et un disque. — Fin d'infinitif.
9. Permettent de reconnaître des capacités. — Unité monétaire.
10. Chaussée qui s'avance dans la mer. — Fondement.

Solution du No 412

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	E	X	A	M	E	N	S	■	O	R
2	G	E	L	■	C	A	P	O	T	E
3	A	R	■	C	H	I	A	N	T	I
4	L	E	S	I	O	N	■	D	O	N
5	■	S	E	M	■	S	T	E	■	S
6	N	■	M	E	S	■	H	E	U	■
7	O	V	E	■	C	H	A	S	S	E
8	B	E	L	L	E	A	U	■	A	R
9	E	T	E	I	N	T	■	A	G	E
10	L	U	■	S	E	A	N	C	E	S

Demain :

Par monts et vaux

RADIO et TÉLÉVISION

Mardi

SOTTENS ET TÉLÉDIFFUSION

7 h, Radio-Lausanne vous dit bonjour ! 7.15, informations. 7.20, concert matinal. 11 h, émission d'ensemble. 12 h, midi à 14 heures... danses et chants populaires hongrois ; 12.15, la discothèque du curieux ; 12.30, chante jeunesse ! 12.45, informations ; 12.55, intermezzo ; 13 h, mardi les gars ! 13.10, disques pour demain. 13.35, le disque de concert.

16 h, entre 4 et 6... 17.45, cinémagazine. 18.15, en musique ! 18.30, le micro dans la vie. 19 h, ce jour en Suisse. 19.15, informations. 19.25, le miroir du monde. 19.50, la course aux titres. 20.05, le forum de Radio-Lausanne. 20.25, lever de rideau. 20.30, « Un garçon d'honneur » par A. Blondin et P. Guimard, d'après la pièce d'O. Wilde. 22.20, musique anglaise. 22.30, informations. 22.35, l'épopée des civilisations.

Second programme

Jusqu'à 19 h, programme de Sottens. 19 h, harmonies légères. 20 h, vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.12, en vitrine ! 20.20, la grande affiche, variétés. 21 h, mardi les gars ! 21.10, jazz-domino. 21.30, dernières notes, derniers domino. 21.30, hier et aujourd'hui, émission musicale. 22.10, l'anglais chez nous. 22.25, dernières notes, derniers propos. 22.30, programme de Sottens.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

6.15, informations. 6.20, musique légère. 7 h, informations. 7.05, marches militaires. 10.15, un disque. 10.20, émission radioscolaire. 10.50, orgue. 11 h, émission d'ensemble. 12 h, chants de cow-boys. 12.20, nos compliments. 12.30, informations. 12.40, musique de L. Anderson. 12.55, pages d'Offenbach. 13.10, deux rapsodies. 13.35, solistes. 13.50, chant. 14 h, Noël en Amérique.

16 h, concert J. Haydn. 16.45, causerie. 17 h, sonate de Mendelssohn. 17.30, pour les jeunes. 18 h, échos de la fête des accordéonistes à Lucerne. 18.30, pour les amateurs de jazz. 19 h, actualités. 19.20, communiqués. 19.30, informations, écho du temps. 20 h, « Le mystère de la nativité », de Frank Martin. 22.15, informations. 22.20, théâtre contemporain. 22.50, L. Baxter et son orchestre.

Télévision romande : relâche.
Emetteur de Zurich : relâche.

TAPIS D'ORIENT

de toutes provenances

Superbe choix - Toutes dimensions
Toujours les plus bas prix

Benoit, 25, Maillefer, Neuchâtel

Tél. 5 34 69

Togal éprouvé des millions de fois dans 46 pays

contre:

Rhumatisme - Goutte - Sciatique - Lombago - Maux de tête - Douleurs nerveuses

Les comprimés Togal dissolvent l'acide urique et provoquent l'élimination des éléments pathogènes. Même dans les cas invétérés de très bons résultats sont obtenus. Médicament expérimenté cliniquement et recommandé. Togal mérite aussi votre confiance; un essai vous convaincra! Fr. 1.60 et 4.—. Pour friction, prenez le Liniment Togal, remède très efficace. Dans les pharmacies et drogueries.

Toujours du nouveau
Meubles «Au Bûcheron»
Ecluse 20 Tél. 5 26 33
NEUF OCCASION
Facilités de paiement

Caves du Donjon
Ecluse 21 - 23

	le litre
Montagne	Fr. 1.45
Tarragone	Fr. 1.50
Rioja	Fr. 1.60
Rosé	Fr. 1.70
Algérie	Fr. 1.70
St-Georges	Fr. 2.— la bout.
Beaujolais	Fr. 2.15
Mâcon	Fr. 2.15
Neuchâtel blanc	Fr. 2.10

Claude Sandoz
Tél. 5 19 27
Livraison à domicile

MEUBLES
à vendre. Tél. 6 38 15.

GRABONS pour chiens
Boucherie
R. Margot

Cadeaux-conseils

laine mèche à grosses bouclettes

ce ravissant

BONNET

au coiffant pratique
s'obtient en
lilas - pistache - olive - beige
blanc

11.90

Au Sans Rival
NOUVEAUTÉS

La maison des belles étrennes

Choisissez cette tenue idéale...

jeune

sport

confortable

FRIMAS

Club-coat, dernier cri, coupé dans un superbe mohair. Doublure de satin matelassé, amovible par fermeture éclair

Coloris mode
Taille 36 à 44 **149.-**

Autres modèles 69.- à 89.-

Choix incomparable de pantalons longs de coupe impeccable

de **29.80** à **69.-**

AU LOUVRE
La Nouveauté S.A.
NEUCHÂTEL

TÊTE DE MOINE
H. Maire, rue Fleury 16

POUR NOËL...

... le rêve de vos enfants !

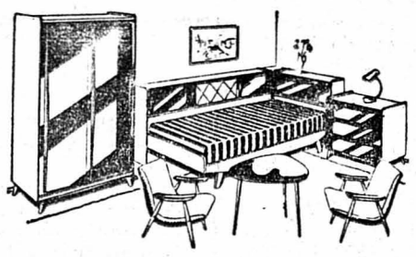

Voici une CHAMBRE D'ENFANTS spécialement avantageuse !
en bois clair, faces couleurs, exactement selon cliché,
9 pièces, seulement Fr. **890.-**

Chaque meuble peut également être obtenu séparément.
Sur désir facilités de paiement
Venez visiter notre grand choix !
Nous réservons pour les fêtes

Meubles G. Meyer
NEUCHATEL

Faubourg de l'Hôpital
Rue des Fausses-Brayes
Tél. 5 75 05

NOTRE RAYON TOUT POUR L'ENFANT
vous offre un choix varié
de CADEAUX APPRÉCIÉS

MANTEAUX, ROBES
JAQUETTES et PULLS
JUPES, PANTALONS
ÉCHARPES, GANTS
BONNETS, PYJAMAS
CHEMISES DE NUIT

PRIX - CHOIX - QUALITÉ

Savoie-Petitpierre s.a.
Rue du Seyon NEUCHATEL

Confectionnez vous-mêmes vos biscuits pour les fêtes

Nous mettons à votre disposition
la pâte nécessaire (prête à la cuisson)

coop

PATE DE MILAN . . . . . 500 g **1.50**
PATE DE SABLÉ . . . . . 500 g **1.40**
CROQUETTES NOISETTES 500 g **1.50**

Moins ristourne

Dans tous
les magasins
de la SCCN

Confectionnés par vous,
vos biscuits vous coûteront moins cher !

MARDI - SPORTS

RÉSUMONS

Journée glorieuse pour le tennis européen et qui nous vaut une de ces satisfactions d'autant plus grandes qu'elles sont inattendues. En effet, de Perth, nous est parvenue la nouvelle surprenante de la victoire de l'équipe d'Italie sur les Américains dans la finale interzones de la coupe Davis. L'exploit est de taille. Doublement. Tout d'abord, parce que quelques heures auparavant, personne n'aurait tablé sur une victoire européenne. Ensuite, parce qu'il y a quelque 25 ans qu'une équipe continentale n'avait plus accédé à la finale.

Le ski se voit aussi à la veille de devoir prendre de graves décisions. Là, comme ailleurs dans les autres sports, la situation évolue, et rapidement, bousculant des conceptions profondément ancrées. Le président de la fédération internationale de ski, M. Marc Holder, en est conscient, qui vient de déclarer qu'il n'était pas opposé absolument à la création du ski professionnel. A condition, bien entendu, que les données soient clairement précisées.

En hockey sur glace, le championnat de ligue B a pris un départ qui a démontré que la tâche du nouveau promu, Fleurier, sera ardue. Mais que ce premier rude contact ne soit pas source de découragement : une bataille perdue ne préjuge pas de l'issue de la guerre, pardon du championnat.

Gu.

Issue inattendue et enthousiasmante de la finale interzones de la coupe Davis de tennis

L'Italie a dignement représenté l'Europe

L'Italie a remporté une grande victoire en coupe Davis qui lui vaut le lourd honneur de rencontrer l'Australie en... finale des finales. Honneur rare puisqu'il faut remonter à 1937 pour voir une équipe européenne prendre part à l'ultime étape. Après avoir perdu les deux premiers simples, l'Italie, victorieuse en double, a magnifiquement rendu aux Américains la monnaie de leur pièce en remportant les deux derniers simples et la victoire finale dans cette finale interzones de la coupe Davis que les observateurs avaient trop tôt accordée aux Etats-Unis.

La victoire de Pietrangeli sur Buchholz par 6-1, 6-2, 6-8, 3-6, 6-4 a certainement été le tournant de cette rencontre, car elle eut certainement sur le moral des Américains un effet désastreux, alors qu'elle dut constituer pour Orlando Sirola un aiguillon extraordinaire.

DÉPART EN TROMBE

Nicola Pietrangeli donna l'impression de vouloir estoquer Buchholz en trois sets. En effet, l'Italien démarra en trombe et remporta les deux premiers sets par 6-1, 6-2, sans que l'Américain soit en mesure de lui donner une réplique valable. Le premier set fut bâclé en un quart d'heure ; le second, plus long à cause de la résistance plus grande de Buchholz, dura trente-trois minutes.

Il fallut trente et une minutes à Buchholz pour enlever le troisième set après un début difficile et encore à l'avantage de son adversaire. Mais l'Américain, qui paraissait avoir retrouvé sa puissance, refit pied à pied le terrain perdu, épuisant son adversaire par des « smashes » puissants et des balles logées dans les angles du court. C'est finalement par 8-6 que Buchholz remporta ce troisième set.

L'AMÉRICAIN SE REPREND

Dès lors, l'Américain, le moral revenu au beau fixe, apparaît à nouveau comme vainqueur possible et c'est dans cet esprit qu'il commence le quatrième set.

De son côté, Pietrangeli était bien loin de jouer comme en début de partie. Aussi ce quatrième set fut-il plus une formalité pour l'Américain qu'un véritable combat. Pietrangeli commettait de nombreuses erreurs, renvoyant dans le filet des balles faciles, manquant ses services, marquant nettement le pas enfin, comme fatigué par les trois premiers sets. Buchholz remporta donc en vingt-deux minutes le set par 6-3 et les quelques 2000 personnes présentes dans les tribunes recommencèrent à voir dans les Etats-Unis l'adversaire certain de la détentrice de la coupe, l'Australie.

SIROLA A COMPRIS

C'était mal connaître le courage de Pietrangeli qui passa le premier à l'offensive au début du set décisif, le cinquième. L'Italien prit l'avantage dès les premières balles pour ne plus le lâcher, affirmant par là sa plus grande expérience et sa meilleure condition physique. Le dernier set, qui ne dura que vingt-deux minutes, ne fut en rien la terrible lutte que les spectateurs attendaient. Buchholz s'inclina par 4-6.

Par sa victoire, Pietrangeli laissait clairement entendre à son camarade Sirola qu'il n'avait plus qu'à rééditer sa victoire des championnats de France sur Mackay pour que l'Italie accède à la finale. C'est ainsi que le comprit le géant italien.

Orlando Sirola, aussi puissant au service qu'il est grand par la taille, trouva en Barry Mackay un adversaire presque aussi puissant que lui. C'est pourquoi le premier set de la dernière et capitale rencontre de cette passionnante finale interzones fut plus une bataille de services qu'un match de tennis avec échanges et balles placées. C'est Mackay qui, le premier, perdit un jeu sur son service. Le résultat en était à 7-7. Sirola, fort de son avantage, 8-7, enleva le dernier jeu, pour lequel il était au service, et le set par 9-7.

Mackay ne put redresser la situation au cours d'un second set que l'Italien domina de bout en bout avant de gagner par 6-3.

ORLANDO RESTE LE MAITRE

L'Américain allait-il, comme l'avait fait Buchholz contre Pietrangeli, rétablir l'équilibre au cours du troisième set ? Il n'en fut rien. Bien au contraire, c'est Sirola qui resta le maître du court tout au long du dernier set de la rencontre. Promenant son adversaire d'un côté à l'autre du court, l'Italien répondait à tous les coups, pourtant puissants, de l'Américain qui perdit, comme au premier set, le 15me jeu alors qu'il était au service. Dès lors, Sirola avait la victoire au bout de sa raquette et ne la laissa pas échapper. Sous les ovations qui se poursuivirent de longues minutes après la fin de la partie, l'Italien enleva le dernier jeu par 8-6.

TOUR D'HONNEUR TRIOMPHAL

Sirola était entré sur le terrain avec un moral de vainqueur. Son entraîneur Drobny, avant le dernier set, avait déclaré que l'Italie avait besoin d'un miracle et le géant italien fut le brillant dieu de ce miracle. C'est sous les vivats des spectateurs que Sirola accomplit, sur les épaules de ses camarades, un triomphal tour d'honneur, alors que les membres de l'équipe Américaine, consternés, se réfugiaient au vestiaire.

Ils ne réapparurent sur le court que quelques minutes plus tard pour une brève cérémonie qui consacra l'inattendu triomphe de l'Italie qui, à force de courage et malgré un très mauvais départ, a réussi à battre une équipe américaine de tout premier ordre.

Ce sont donc les Italiens qui contesteront la victoire finale à l'Australie. Après leur exploit de Perth, on peut être sûr qu'ils le feront avec un moral extraordinaire.

Jaroslav Drobny a pris une part à la victoire des Italiens. C'est lui qui dirigea leur préparation et les assista dans les importantes batailles qu'ils viennent de livrer.

Une phase du match que perdit Fleurier. Wittwen s'efforce de contrôler un attaquant (de dos) de Martigny lors d'une phase se déroulant à proximité de la cage locale.

(Phot. Schelling.)

Le championnat suisse de hockey sur glace en ligue B

Confirmation de Gottéron

et les Chaux-de-Fonniers surprennent en bien

A l'image des Young Sprinters, la Chaux-de-Fonds n'a pas, comme on le craignait un peu, manqué son entrée en championnat. Certes, le H-C Sierre n'a pas totalement répondu à ce que l'on en attendait. Il n'empêche que malgré l'absence de Dannmeyer, les poulains de Reto Delnon ont remporté une victoire très nette, d'autant plus significative qu'elle a été acquise sur l'une de ces patinoires valaisannes qui ont déjà effacé des réputations beaucoup plus solides.

Autres sujets de satisfaction : le fait que les trois lignes d'attaque, et en particulier les jeunes Cuenat, Schopfer et Huguenin, aient eu leur part dans les sept buts réalisés et que, surtout, l'équipe n'ait nullement cédé au découragement après avoir concédé un trop sévère handicap initial de deux buts.

GOTTÉRON COMME PRÉVU

Il n'est évidemment pas encore question pour les Chaux-de-Fonniers de s'installer en prétendants No 1 pour le titre romand. Car n'oublions pas que, d'une part, Servette n'a pas encore débuté en championnat (il le fera mercredi soir à Genève contre Montana/Crans) et que, d'autre part, Gottéron a fait une seconde victime valaisanne en triomphant de Sion après avoir dominé Martigny. Face à la jeune équipe de Girard, les Fribourgeois n'ont peut-être pas affiché une verve irrésistible, car Sion se défendit magnifiquement. Ils ne s'en installent pas moins en tête du classement provisoire ; il sera difficile de les déloger de cette place de choix.

Quant au C.P. Fleurier, il a immédiatement pu se rendre compte de la tâche très ardue qui l'attendait pour sa première saison en ligue nationale B. Devant une formation de Martigny qui, une semaine auparavant, n'avait été qu'un bien modeste adversaire pour Gottéron, il s'est laissé surprendre dès la première minute de jeu puis il fut régulièrement pris de vitesse par une équipe valaisanne au sein de laquelle Pillet sut très bien exploiter les talents de réalisateur de Nater (3 buts). Il faut espérer que Uiker tirera les enseignements nécessaires de cette défaite pour le voyage que les Fleurisans entreprendront dimanche prochain à Sierre. Car une nouvelle défaite, surtout subie dans de telles conditions, ne leur laisserait que peu d'espoirs de se maintenir en ligue nationale B.

AROSA EST BIEN REPARTI

Les autres matches du prochain week-end seront Sion-Servette (samedi), Chaux-de-Fonds-Martigny et Gottéron-Montana/Crans. Journée importante particulièrement pour Montana/Crans qui, en quatre jours, va ainsi jouer tout son avenir en championnat, et ce sur des matches disputés à l'extérieur !

Dans le groupe de Suisse orientale, le néo-promu biennois n'a pas pesé lourd face aux ex-champions suisses d'Arosa qui semblent bien décidés à ne pas faire durer trop longtemps leur séjour au « purgatoire ». Les Grisons devront cependant compter avec Grasshoppers (deux matches et deux victoires) et avec Langnau, qui est facilement venu à bout de Kloten. Il faudra d'ailleurs attendre ici que Saint-Moritz, dont on connait le traditionnel manque d'entraînement en début de saison, ait trouvé sa meilleure condition, car l'équipe dirigée par le Canadien Danny Smit a indiscutablement un rôle à jouer dans ce championnat. La question est de savoir si son retard ne sera pas trop important au moment où sa machine commencera à tourner rond...

S. T.

On s'occupe de la formation des cadres

Avec l'apparition de la neige, les skieurs ont poussé comme des champignons sur les pentes de nos blanches montagnes. Les moniteurs de ski ont été réunis à Villars pour suivre un cours sous les ordres d'Edy Reinalter (à gauche). Un connaisseur puisqu'il fut champion olympique en 1948 !

Le président de la fédération internationale donne son opinion

Des skieurs professionnels

Le problème de l'amateurisme, en ce qui concerne les skieurs de compétition — notamment alpins — a été évoqué une fois de plus par M. Marc Holder, président de la Fédération internationale de ski. Voici ce qu'il a dit en substance :

— Un skieur de classe mondiale doit faire de tels sacrifices, tant en ce qui concerne son temps que son argent, que l'on doit lui rendre possible de pratiquer son sport sans nouveau sacrifice. Un professionnalisme sain me paraît, dans bien des cas, plus sympathique qu'un amateurisme camouflé. Si le principe d'une troupe de skieurs professionnels était admis, nous devrions — pour le ski aussi — établir une délimitation nette entre « pros » et amateurs, et je puis même envisager de voir organiser par la FIS des championnats du monde dits ouverts avec amateurs et professionnels. Mais cela demanderait une modification de nos statuts. Une telle solution serait cependant exclue pour les Jeux olympiques, car la FIS veut conserver les Jeux olympiques d'hiver, qui sont d'une grande importance pour la propagation du sport. C'est pourquoi nous avons toujours tenu compte des points de vue du Comité international olympique, bien qu'on puisse les considérer, dans certain cas, comme périmés ou ne tenant pas compte des réalités.

Enquête ouverte

En ce qui concerne la création d'une troupe de skieurs professionnels, comme il en est actuellement question aux Etats-Unis, M. Holder a déclaré avoir fait ouvrir une enquête et demande à la fédération américaine de suivre l'affaire. Il considère qu'il s'agit là d'une évolution avec laquelle il faut compter.

— La FIS ne peut pas l'entraver, mais elle peut la diriger. M. Holder n'exagère cependant pas la portée de la réalisation d'un tel projet, et surtout il ne pense pas que cette solution s'impose en Europe où les grandes classiques de ski alpin continueront certainement à se disputer.

Le professionnalisme en ski ne deviendrait un problème grave que s'il touchait les épreuves nordiques, car les rencontres de saut et de fond se soldent, du moins pour les organisateurs scandinaves, par des bénéfices.

LE PROGRAMME DE LA SEMAINE

FOOTBALL

coupe suisse (16me de finale)

14 décembre : Lausanne - Vevey à Lausanne.

coupe suisse (8mes de finale)

18 décembre : Chiasso - Winterthour ; Concordia - Cantonal ; Lucerne - Zurich ; Schaffhouse - Granges ; Thoune - Bienne ; Young Fellows - Servette ; Martigny - gagnant de Lausanne - Vevey ; Urania - Chaux-de-Fonds.

HOCKEY SUR GLACE

championnat de ligue A

17 décembre : Bâle - Davos ; Berne - Lausanne; Zurich - Ambri Piotta; Young Sprinters - Viège.

championnat de ligue B

14 décembre : Servette - Montana-Crans.
16 décembre : Bienne - Winterthour.
17 décembre : Sion - Servette.
18 décembre : Kloten - Arosa ; Langnau - Saint-Moritz ; la Chaux-de-Fonds - Martigny ; Gottéron - Montana-Crans ; Sierre - Fleurier.

BASKETBALL

coupe d'Europe des champions

13 décembre : Urania - Bologne à Genève.

BOXE

16 décembre : réunion internationale à Zurich.

Le championnat de football de IIme ligue

Ticino fait des étincelles

Deux matches au programme de ce dernier week-end ; un seul a pu se disputer : Ticino-Hauterive 2-0 ; le match Fontainemelon-Le Parc a été renvoyé.

Hauterive et Ticino ont dû jouer au Locle sur la neige alors qu'à Fontainemelon, on a une nouvelle fois délibérément renvoyé le match... Question d'optique, sans doute ! A moins qu'arbitre et joueurs ne supportent pas les ardeurs de l'hiver. Dans ce cas, il vaudrait mieux arrêter de jouer à football ! Malmené par le Locle et fatigué de surcroit par les fantaisies d'un calendrier pour le moins mal construit, Hauterive aurait bien voulu que son match contre Ticino puisse être renvoyé... Les hommes de Gerber ont subi la loi d'un adversaire certes valeureux mais qu'ils auraient battu en d'autres circonstances. Ticino a de l'énergie à revendre ; il n'a pas volé l'impressionnante série de succès qui lui vaut l'honneur d'être le dauphin du Locle.

Un seul match au programme de dimanche : Ticino-le Parc.

Ainsi, on ne finira pas le premier tour cette année : le Parc et Fontainemelon devront attendre la débacle des glaces pour s'expliquer puisque les Chaux-de-Fonniers seront en lice au Locle pour tenter de prendre un point aux Tessinois. Le Parc ne doit pas nourrir de grandes ambitions ; il est déjà un corps endormi qui ne se réveillera qu'avec le printemps !

G. Ma.

CLASSEMENT

	Matches J.	G.	N.	P.	Buts p.	c.	Pts
Le Locle	9	8	1	—	35	11	17
Ticino	8	6	1	1	19	11	13
Hauterive	9	6	1	2	27	13	13
Le Parc	7	4	—	3	12	18	8
Fontainemel.	8	2	3	3	15	14	7
Fleurier	9	2	3	4	8	21	7
Saint-Imier	9	2	2	5	17	22	6
Comète	9	1	3	5	12	19	5
Colombier	9	1	3	5	10	18	5
Etoile	9	2	1	6	13	23	5

● Le comité de la première ligue a décidé de donner match gagné, 0 à 3 par forfait, au Red Star, la rencontre Lamone - Red Star, du 13 novembre, qui avait été interrompue sur le résultat de 2-3.

LE CHAMPIONNAT DE FOOTBALL DE IIIme LIGUE

Auvernier - Saint-Blaise 4-1

Auvernier : Isler ; Saam, Guinnard ; Pache, Kaufmann, Galland ; Fivaz, Schweizer, Hotz, Germond, Köhler.
Entraîneur : Cosandier.
Saint-Blaise : Aechlimann ; Blank J., Sunier ; Blank G., Loriol, Blank M. ; Hertzel, Monnard, Blank J.-C., Silliprandi, Pellegrini.
Entraîneur : Gerber.
Arbitre : M. Chenaux, de Serrières.
Buts : Schweizer (2), Fivaz, Germond; Blank J.-C.

Xamax IIa - Fleurier II 9-0 (5-0)

Xamax IIa : Droz ; Favre, Mario Ravera ; Peter, Melana, Richard ; R. Ravera, Held, Verseli, Reidinger, Otter.
Entraîneur : Jacot.
Fleurier : Floret ; Dietrich, Leuba ; Arrigoni, Persin, Milesi ; Giger, Perrinjaquet, Gœti, Bossi, Audétat.
Arbitre : M. F. Mettraux, de Chaux-de-Fonds.
Buts : Verseli (3), Otter (2), Held (2), Peter et Reidinger.

GENÈVE. — Ce soir, l'équipe de basketball Idrolitina Virtus, de Bologne, actuellement en tête du championnat d'Italie, affrontera Urania pour le premier tour de la coupe d'Europe des champions (match aller). Avec le géant Calabotta, Idrolitina Virtus peut compter sur la remarquable efficacité de Lombardi, qui inscrivit 30 points contre Simmenthal Milan.

BASKETBALL

Championnats universitaires

La commission sportive universitaire a choisi Neuchâtel pour disputer les championnats suisses de basketball. Samedi dernier, le tournoi se déroula dans la halle de la Pierre-à-Mazel. Saint-Gall s'étant abstenu, huit universités étaient représentées. Lausanne, qui présenta l'équipe la plus homogène, s'adjugea le titre de champion suisse. Les Neuchâtelois se comportèrent modestement, puisqu'ils partagent la dernière place avec Zurich.

Résultats : Genève - Zurich 44-21 ; Lausanne-Bâle 60-24 ; Poly-Neuchâtel 44-15 ; Fribourg-Berne 30-17 ; Lausanne-Genève 33-26 ; Fribourg-Poly 25-19 ; Bâle - Zurich 24-17 ; Berne - Neuchâtel 26-15 ; Lausanne-Fribourg 45-25 ; Genève-Poly 28-23 ; Berne-Bâle 14-9 ; Zurich-Neuchâtel 34-34.

Classement : 1. Lausanne ; 2. Fribourg ; 3. Genève ; 4. Poly ; 5. Bâle ; 6. Berne ; 7. Zurich ; 8. Neuchâtel.

jmt.

CYCLO-CROSS

Nouveau succès de Hungerbühler à Bürglen

Le duel Hungerbühler-Plattner a connu un nouvel épisode à l'occasion du cyclo-cross national de Bürglen, que remporta le champion suisse.

Voici le classement (23 km 200 soit 6 tours) : 1. Hungerbühler (Saland) 50' 53"; 2. E. Plattner (Maur) 52' 06"; 3. O. Furer (Cham) 54' 12"; 4. Biefer (Aadorf) 54' 39"; 5. Strasser (Regensdorf) 55' 16"; 6. Erdin (Gansingen) 55' 30"; 7. Leutert (Zurich) 55' 39"; 8. Villiger (Hittnau) 56' 44"; 9. Gander (Cham) même temps; 10. Fleischli (Cham) 57' 36".

Les dirigeants de l'automobilisme suisse se sont réunis

On roulera de janvier à octobre

Au cours de sa dernière séance, la Commission sportive nationale de l'A.C.S. a non seulement mis à jour le calendrier 1961 de ses manifestations mais a également abordé plusieurs questions ayant trait à l'activité sportive de la prochaine saison.

A titre d'essai, on organisera pour la première fois, un championnat suisse de régularité pour lequel aucune licence ne sera exigée des pilotes et de leur accompagnateur. En raison du peu d'intérêt manifesté au cours de la saison écoulée pour les championnats des voitures de sport, la question s'est posée de savoir s'il valait la peine de mettre sur pied, l'an prochain, un tel championnat. Une décision définitive ne sera prise que si six véritables voitures de sport sont annoncées. Pour ce qui concerne les épreuves de « karting », des pourparlers seront engagés avec les milieux intéressés de chaque région, afin de trouver une base nationale pour coordonner l'activité de cette nouvelle discipline.

Enfin, le calendrier sportif 1961 a été établi comme suit :

29 janvier : slalom sur neige à Arosa ; 8-9 avril : rallye national de régularité (Suisse orientale) ; 19-23 avril : rallye international de Genève ; 6-7 mai : course de côte nationale Mitholz-Kandersteg; 27-28 mai : slalom national de Dübendorf ; 10-11 juin : slalom national de Payerne ; 1er-2 juillet : course de côte nationale des Rangiers ; 19-20 août : rallye national de régularité (Suisse septentrionale) ; 26-27 août : course de côte internationale Klosters-Davos ; 16-17 septembre : rallye national de régularité (Suisse centrale) ; 30 septembre-1er octobre : course nationale en circuit à Hockenheim (Allemagne) ; 7-8 octobre : rallye national de régularité (Suisse romande).

Déclaration d'Enzo Ferrari

L'activité de l'écurie de course « Ferrari » pour la prochaine saison a été évoquée par M. Enzo Ferrari à Modène. « En ce qui concerne la formule I (intercontinentale et sport) la participation officielle de l'écurie de course sera limitée aux épreuves les plus importantes et notamment aux grands prix comptant pour le championnat du monde », a souligné M. Enzo Ferrari qui a précisé que le nombre des voitures engagées pour chacune de ces épreuves serait, lui aussi, limité. Pour les épreuves réservées aux voitures de la classe grand tourisme, la société se bornera à offrir son appui technique aux « clients-pilotes ». M. Ferrari a ensuite confirmé la liste des pilotes qui défendront ses couleurs en 1961, à savoir Phil Hill (EU), Wolfgang von Trips (All) et Richie Ginthers (EU). Il a ajouté que des pourparlers étaient en cours avec le Suédois Joachim Bonnier.

PING-PONG

Paupe en forme

Les IXes championnats neuchâtelois individuels de tennis de table organisés par le CTT la Côte se sont déroulés dimanche à la halle de gymnastique de Peseux dans d'excellentes conditions. Si la participation à ces championnats fut moins élevée cette année, signalons que les spectateurs purent assister à de forts beaux matches. La victoire à souri à Paupe, en grande forme actuellement. Voici d'ailleurs les principaux résultats de cette intéressante manifestation :

Simple messieurs (32 joueurs) : 1. Paupe (CTT la Côte), champion cantonal 1960-1961 ; 2. Kusch (CTT Neuchâtel) ; 3. Veillard (CTT Neuchâtel) ; 4. Chassot (CTT Neuchâtel) ; 5. ex-aequo : Emery et Wenger (CTT Neuchâtel) ; 7. ex-aequo : Laux et Meylan (CTT Sapin).

Simple dames (6 joueuses) : 1. Mme Maillard (CTT Sapin), championne cantonale 1960-1961 ; 2. Mlle Grisoni (CTT la Côte) ; 3. Mme Paupe (CTT la Côte); 4. Mme Lienher (CTT la Côte), etc.

Double messieurs (dix équipes) : 1. Meylan - Laux (CTT Sapin), champions cantonaux 1960-1961 ; 2. Cuany-Lienher (CTT la Côte) ; 3. ex-aequo : Paupe-Joly (CTT la Côte) et Chassot-Wenger (CTT Neuchâtel), etc.

Challenge par équipes : 1. CTT Neuchâtel (Kusch - Veillard - Chassot) avec 9 points ; 2. CTT la Côte (Paupe - Fässler - Albisetti) avec 13 points, etc.

● Le 52me challenge Aycaguer de cross-country disputé à Lyon a été remporté par le Français Michel Jazy devant le Britannique Wiggs et son compatriote Robert Bogey. On trouvait ensuite les Britanniques Price, Hill, Cuttigham et le Français Vaillant.

Qu'en pensez-vous ?

Fidélité

Ce ne sont pas généralement ceux qui font le plus de bruit qui sont les meilleurs supporters. Ni au stade, ni dans les cafés ! Chacun, cependant, prend son plaisir où il le trouve. Non ! Mais il y a un fait que nous ne voudrions pas passer sous silence. Depuis que le stade de la Maladière existe, à chaque match de la première équipe de Cantonal, on remarque la présence d'un brave homme, dont les ans ont peu à peu blanchi les tempes. Il prend place sur les gradins. Qu'il pleuve ou qu'il vente ! Depuis des dizaines et des dizaines d'années ! Ce M. Antoine Puricelli, de Peseux, est aujourd'hui âgé de quatre-vingt-cinq ans. Il était évidemment dimanche un des mille deux cents spectateurs du match Cantonal-Bellinzone. Une telle fidélité est remarquable. Et il ne la claironne pas à tous vents ! Ce qui est tout aussi remarquable !

HANDBALL

Les Suisses gagnent à Vienne

En match aller du tour éliminatoire de la coupe du monde de handball à sept, la Suisse a battu l'Autriche par 14 à 11 (7-5) à Vienne.

Plus homogènes, les Suisses ont mérité leur succès. Organisant parfaitement le jeu depuis l'arrière, le chevronné international Lehmann fut non seulement le parfait stratège de l'équipe helvétique mais encore son élément le plus efficace. Il obtint cinq buts.

Voici les marqueurs de ce match-aller (la seconde rencontre aura lieu le 7 janvier à Bâle) :

Suisse : Lehmann (5 buts), Kühner (4), Dürrenberger (2), Seiler (2) et Fricker (1).

Autriche : Steffelbauer (4), Winter (2), Reimitz, Goll, Grass, Maly et Weinhappel.

CYCLISME

Bidot confirmé dans ses fonctions

Le comité de direction de la fédération française s'est réuni à Paris et a formé son bureau comme suit : M. Louis Dauge, président, MM. Floch, Suant, Moncean, Clerc et Doreau, vice-présidents. D'autre part, le comité de direction a confirmé M. Philippe Potin dans ses fonctions de président des professionnels. Pour ce comité, la FFC a désigné pour la représenter MM. Suant, Paillard, Bidot et Garric. Enfin, il a confié à Marcel Bidot le rôle de sélectionneur pour toutes les épreuves officielles et confirmé MM. Oubron et Gérardin dans leurs fonctions de sélectionneurs pour les amateurs ; le premier pour la route et le second pour la piste.

● Les 24 heures automobiles d'Elisabethville, organisées par le Royal Automobile-club du Katanga, ont été remportées par l'équipage belge van der Hirtz-Mlle Mathy, sur « Ford Mercury », couvrant en 24 heures huit fois un circuit de 174 km. soit au total 1392 km de routes de brousse non revêtues et souvent boueuses. Sur dix-neuf concurrents, six seulement ont terminé. Les prix ont été remis aux vainqueurs par M. Moïse Tschombe.

Etes-vous parmi les gagnants ?

SPORT-TOTO

Concours No 17 du 11 décembre, liste des gagnants :

21 gagnants avec 13 points à 7 mille 721 fr. 40.
599 gagnants avec 12 points à 270 fr. 70.
6876 gagnants avec 11 points à 23 fr. 55.
47.191 gagnants avec 10 points à 3 fr. 40.

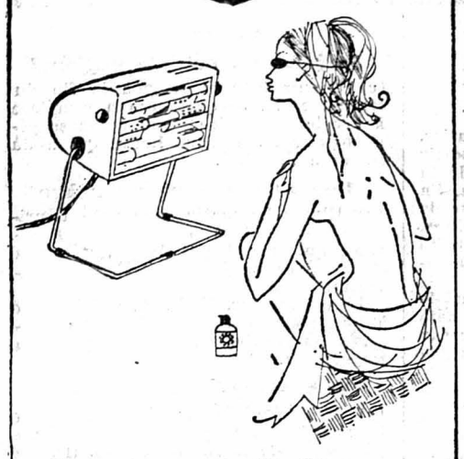

Bronzage sportif et bonne humeur toute l'année

Le secret: passez tous les jours quelques minutes sous les rayons fortifiants et vitalisants de la

lampe de quartz SOLIS

Forme nouvelle et pratique, manipulement simple et encombrement minime.

Fr. 296.-

ou à partir de Fr. 14.25 par mois.
Modèle populaire Fr. 158.-

Avec la lampe de quartz SOLIS, du soleil à la maison à toute saison.

En vente dans les magasins spécialisés

Solis

ATTENTION...

Automobilistes, réservez dès aujourd'hui aux meilleures conditions vos

Pneus - neige

occasions, neufs ou regommés

(ÉCHANGE STANDARD)

Pneus-service **RAPID**
NEUCHATEL
Crêt-Taconnet 2 (place de la Gare)
Tél. (038) 5 06 77 ou (038) 5 21 84

Grand choix
Poissons frais
du lac et de mer
Volaille fraîche

Eg. Senaud
comestibles

Gouttes-d'Or 60, tél. 5 57 90
NEUCHATEL, tél. 5 31 96

ARRIVAGE DES DERNIÈRES NOUVEAUTÉS
en

Tours de lits

Superbe qualité - Immense choix - Dessins Berbère, Orient, etc. Toujours les plus bas prix
Présentation à domicile

Tapis Benoît

MAILLEFER 25 - Tél. (038) 5 34 69
Facilités de paiement

l'idée que vous cherchez...
le cadeau qu'elle désire...

"L'Air du Temps"
parfum de
NINA RICCI

Pharmacie - Droguerie - Parfumerie

F. TRIPET

Seyon 8 - Neuchâtel

En société

un mouchoir frais un FISBA de St-Gall

l'élégant mouchoir
en coton fin
pour dames et messieurs

ƏB

Pour la chambre de vos enfants...

Choisissez pour la chambre de vos enfants des meubles solides et plaisants. Vous trouverez dans notre grande exposition un choix magnifique de mobiliers pour chambres d'enfants, aux meilleures conditions.

BON pour une documentation gratuite

Nom .....

Adresse .....

Fabrique de meubles et exposition

Rossetti

Boudry / NE
(038) 6 40 58

Symphonie de la dentelle nylon !

Combinaison	Tailles 40-48	**22.50**	Coloris :
Baby-Doll	Tailles 40-44	**24.80**	Blanc / Nil Blanc / lilas
Chemise de nuit 3/4	Tailles 40-46	**32.50**	Blanc / citron

Le centre des beaux cadeaux

AU LOUVRE
La Nouveauté S.A.
NEUCHÂTEL

FEUILLETON
de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

L'homme aux 7 visages

ROMAN POLICIER

par 21

RENÉ VALENTIN

Moins, sans doute, à cause du crime lui-même que par la qualité de la victime. La City, depuis qu'elle avait assisté, la terreur dans l'âme, à l'hécatombe causée par le sinistre Bill la Terreur, n'en était plus à s'émouvoir d'un meurtre isolé. N'eût été la personnalité de la victime, il est probable que « l'affaire » fût passée à peu près inaperçue. Mais voilà : la famille Hudderfield était loin d'être méconnue ou impopulaire. De beaucoup s'en fallait !

James Hudderfield — le père de la victime — était une de ces rares figures qui, non seulement savent gagner l'admiration de leurs concitoyens, mais aussi leur estime. Issu d'une famille de travailleurs, il était parvenu à force de travail, de persévérance et d'habileté à s'élever au-dessus du commun des mortels. Il avait réussi, par ses seuls moyens, à édifier par de longues années de labeur acharné une fortune colossale.

Pionnier de l'aviation, il y avait consacré sa vie. Des années durant, il avait passé des nuits blanches, étudiant sans cesse, améliorant sans arrêt ces capricieux oiseaux qui ont nom « avion ». Enfin, ses efforts avaient trouvé leur récompense. A la fin de la guerre, il était le premier constructeur du Royaume-Uni. Il possédait des usines partout, avait des dépositaires nombreux et, chaque jour davantage, il étendait sa production. Ainsi il avait forcé l'admiration. Quant à la sympathie, c'était par ses prodigalités aux œuvres charitables qu'il l'avait conquise. Jamais on ne s'adressait vainement à son cœur généreux. Il n'était pas d'institution de bienfaisance qui n'eût à se louer de lui, et le peuple lui en était sincèrement reconnaissant.

Comment s'étonner, dès lors, qu'un cri unanime de réprobation, voire de colère, éclata dans la ville lorsqu'elle apprit le malheur qui frappait ce brave homme ?

De tous côtés s'élevèrent des malédictions à l'adresse de cet ignoble John Moore, que Scotland Yard avait si promptement mis hors d'état de nuire. Ayant ainsi donné libre cours à sa colère, le peuple attendit, patiemment, l'ouverture des débats.

L'instruction, cependant, n'avançait pas. Celle-ci, au gré du peuple, traînait même outre mesure. Et il faut rendre cette justice aux hommes de loi : il n'y avait point de leur faute. Si le procès tardait, c'est que l'instruction, après avoir fait des pas de géant les premières heures, s'éternisait lamentablement depuis.

Pourquoi ? Nous allons l'apprendre.

En quittant le « Prince of Wales », Edgard Rimbout s'était frotté les mains. Emporté par son zèle, il était convaincu que, possédant les éléments qu'il avait pu réunir sur les lieux du crime, le mystère s'éclaircirait rapidement.

Il s'était trompé.

Dans son bureau, dès son retour, les détails de l'enquête lui repassèrent devant les yeux et, dans le calme de cette petite pièce, toujours plongée dans une pénombre propice à la réflexion, il avait, peu à peu, constaté combien peu décisives étaient les charges qui pesaient sur l'inculpé. Suffiraient-elles à provoquer l'aveu ?

La bouteille de vin, trouvée dans la cabine de Walter Hudderfield, contenait, ainsi qu'il l'avait prévu, un narcotique puissant. C'était une charge de plus contre Johnny. Devant tant de preuves accablantes, il fut convaincu que le criminel ne résisterait pas longtemps. Erreur !

Les interrogatoires auxquels il soumit l'accusé allaient anéantir ses espoirs.

Dès le lendemain, plusieurs heures durant, l'inspecteur « cuisina » John Moore, dans l'espoir de lui arracher le fatal aveu. Peine perdue !

Après plusieurs jours, il ne fut pas plus avancé. Et le temps passa...

John Moore résista à tous les assauts, la tête haute, criant son innocence.

Edgard Rimbout rentra de l'instruction. Smith l'attendait.

— Eh bien ! questionna le jeune homme, dès que son collaborateur eut fermé la porte derrière lui.

L'inspecteur poussa un soupir.

— Rien... Après trois semaines d'interrogatoires je ne suis guère plus avancé qu'au premier jour.

Smith se croisa les bras. Rageusement, il laissa percer sa déception.

— C'est trop fort !

L'inspecteur secoua la tête.

— Que voulez-vous ! Je ne sais vraiment plus que penser.

Il se leva et arpenta la pièce à pas lents.

— Et pourtant ce ne peut être qu'une question d'héritage... Il n'y a pas d'autre mobile possible... mais comment le prouver ? Comment ?... murmura-t-il.

Il reprit, fixant Smith :

— Nous avons obtenu les renseignements sur les relations que John Moore entretenait avec la victime. Jamais une dispute ne s'est élevée entre eux... Ses antécédents sont irréprochables...

Il s'interrompit et, à voix basse, ajouta :

— Voyez-vous, Smith, il est des moments où je me demande si John Moore n'est pas — ainsi qu'il ne cesse de le répéter — victime d'une infâme machination.

Smith ne répondit pas. Il était évident que, lui aussi, commençait à douter de la culpabilité de l'accusé.

— Les éléments sont contre John Moore. C'est entendu, reprit Rimbout. Que son passé irréprochable ne prouve rien, c'est vrai aussi. Mais pour le confondre, qu'avons-nous ? Rien. Pas une empreinte... Le cimeterre ? La perruque ? Pourquoi le véritable assassin — en supposant que John Moore soit innocent — ne les aurait-il pas apportés dans la cabine de celui-ci pour mieux le perdre ? Pouvons-nous prouver qu'il est coupable ?... Non... et lui ne peut pas démontrer qu'il est innocent...

» Quel affreux dilemme ! Je vous l'avoue, Smith, je ne sais plus que penser... S'il était innocent, pourtant ? »

Ce que disait Rimbout était juste. Tant de présomptions écrasaient le prévenu que sa mise en liberté eût pu difficilement lui être accordée. Son innocence était pour le moins aussi difficile à démontrer que sa culpabilité.

C'était un cercle vicieux dans lequel se débattaient et l'accusateur et l'accusé.

Rimbout n'était pas de ces policiers qui, lorsqu'ils ont émis une idée, n'en veulent plus démordre. Ce qui le tracassait, c'est qu'après avoir mis John Moore en état d'arrestation, il lui était impossible de prouver sa culpabilité ou son innocence.

Il penchait, à présent, vers la seconde hypothèse et... il était impuissant.

Poursuivi par son idée, il murmura :

— La perruque, la bouteille, le narcotique... Pourquoi ne les aurait-on pas déposés dans la cabine de John Moore, à son insu, puisqu'il prétend ne pas y avoir remis les pieds depuis qu'il alla prévenir l'officier ? Quel criminel accumulerait bénévolement autant de preuves contre lui ? Après tout, ce n'est pas à John Moore de nous prouver qu'il ignorait tout cela, c'est à nous de démontrer qu'il le savait.

— Evidemment ! approuva Smith, d'un ton désabusé.

— Quinze interrogatoires... Jamais il n'a varié dans ses déclarations. Il n'est pas de piège que je ne lui aie tendu. Ah ! vraiment, je joue de malchance depuis quelque temps... se lamenta l'inspecteur.

Il voulait se rasseoir, se ravisa et se dirigea vers le portemanteau.

— Où allez-vous ?

— Chez les Hudderfield.

— Je vous accompagne.

L'inspecteur n'émit aucune objection. Quelques instants plus tard, une voiture de louage les déposait devant l'imposant hôtel du richissime industriel.

L'hôtel était silencieux. Toutes les fenêtres avaient leurs persiennes closes. Il n'était pas nécessaire de savoir. On devinait qu'un immense malheur s'était abattu sur la maison.

Rimbout sonna. Un valet en livrée vint ouvrir.

— Pourrais-je voir M. James Hudderfield ? questionna Rimbout aussitôt.

(A suivre.)

L'actualité suisse et neuchâteloise

Le budget fédéral devant le Conseil national

De notre correspondant de Berne :

Le Conseil national poursuit l'examen du budget. En moins de trois quarts d'heure, il accorde au département politique les crédits demandés et approuve les recettes. C'est toutefois l'occasion pour M. Wahlen, qui remplace M. Petitpierre absent de Berne, d'annoncer le très prochain dépôt d'un message et d'un projet d'arrêté sur l'aide technique aux pays en voie de développement.

On ne s'attarde guère plus longtemps au département de l'économie publique. Là aussi, il est question de solidarité internationale. C'est au « compte laitier » que figure la dépense de 6,6 millions pour le lait en poudre offert à l'UNICEF, organisation internationale de secours à l'enfance. Pourquoi ne trouve-t-on pas cette somme dans la colonne des différentes subventions aux œuvres d'entraide internationale ? On aurait ainsi une vue plus exacte de l'apport de la Suisse. M. Wahlen donne les raisons techniques et pratiques de cette comptabilité. Il transmettra les observations présentées par divers députés à son collègue, M. Bourgknecht.

La poussière de subsides distribués par le départemnt de l'intérieur donne lieu à quelques observations plus ou moins critiques, à une tentative aussi de porter à 40,000 fr. la subvention à l'Association suisse du tourisme pédestre, fixée à 20,000 fr. Mais l'assemblée maintient le crédit primitif par 63 voix contre 36.

Le reste ne donne lieu qu'à des observations dont, à défaut de la postérité, le bulletin sténographique gardera le souvenir.

G. P.

LA VIE HORLOGÈRE

La Chambre suisse de l'horlogerie et le recrutement de personnel qualifié

NEUCHATEL. — Réuni à Neuchâtel sous la présidence de M. Edgar Primault, le comité central de la Chambre suisse de l'horlogerie a pris acte du rapport rédigé par la commission des secrétaires patronaux de la convention patronale de l'horlogerie relatif à la formation professionnelle horlogère et au recrutement de personnel qualifié. Le comité central de la Chambre est en effet compétent pour se prononcer sur la conception générale du rapport et des propositions destinées à donner un nouvel essor à la formation professionnelle, en particulier par la modernisation de la campagne de recrutement. Le comité central a approuvé ce rapport.

Nouvelles économiques et financières

BOURSE

(COURS DE CLOTURE)

ZURICH

OBLIGATIONS	9 déc.	12 déc.
3 ½ % Féd. 1945, déc.	103.55 d	103.55 d
3 ¼ % Féd. 1946, avril	102.70 d	102.65
3 % Féd. 1949	99.50	99.50
2 ¾ % Féd. 1954, mars	96.85 d	97.—
3 % Féd. 1955, juin	99.25	99.35
3 % C.F.F. 1938	100.10 d	100.10 d

ACTIONS		
Union Bques Suisses	3680.—	3660.—
Société Banque Suisse	2685.—	2685.—
Crédit Suisse	2790.—	2793.—
Bque Pop. Suisse (p.s.)	1815.—	1790.—
Electro-Watt	2190.—	2150.—
Interhandel	4830.—	4880.—
Motor Columbus	1775.—	1715.—
Indelec	1220.—	1220.—
Italo-Suisse	1115.—	1100.—
Réassurances Zurich	2815.—	2800.—
Winterthour Accid.	1128.—	1120.—
Zurich Assurances	5630.—	5625.—
Saurer	1265.—	1270.—
Aluminium	4680.—	4660.—
Bally	1670.—	1610.—
Brown Boveri	3510.—	3505.—
Fischer	1600.—	1600.—
Lonza	2330.—	2310.—
Nestlé porteur	3015.—	2968.—
Nestlé nom.	1847.—	1815.—
Sulzer	2775.—	2765.—
Aluminium Montréal	134.50	136.—
American Tel. & Tel.	409.50	414.—
Baltimore	125.—	124.50
Canadian Pacific	93.75	94.50
Du Pont de Nemours	778.—	788.—
Eastman Kodak	483.—	483.—
General Electric	331.—	333.—
General Motors	177.50	177.—
International Nickel	244.—	243.50
Kennecott	324.—	331.—
Montgomery Ward	116.50	116.50
National Distillers	107.—	108.—
Stand. Oil New-Jersey	166.50	166.50
Union Carbide	514.—	518.—
U. States Steel	318.—	327.—
Italo - Argentina	66.—	65.75
Philips	1347.—	1351.—
Royal Dutch Cy	138.50	138.50
Sodec	112.—	112.—
Allumettes B.	135.—	135.— d
A.E.G.	472.—	467.—
Farbenfabr. Bayer AG	804.—	791.—
Farbw. Hoechst AG	778.—	768.—
Siemens	676.—	667.—

BALE

ACTIONS		
Ciba	10850.—	10825.—
Sandoz	12975.—	12800.—
Geigy, nom.	22300.—	22300.—
Hoffm.-La Roche (b.j.)	35025.—	35100.—

LAUSANNE

ACTIONS		
B.C. Vaudoise	1000.—	1000.—
Crédit Foncier Vaudois	937.—	935.— d
Romande d'Electricité	555.— d	555.—
Ateliers constr., Vevey	680.—	675.—
La Suisse-Vie	4700.— d	4850.— o

GENÈVE

ACTIONS		
Amerosec	140.—	139.—
Bque Paris Pays-Bas	227.—	225.—
Charmilles (Atel. de)	925.—	920.—
Physique porteur	710.—	710.—
Sécheron porteur	475.—	475.—
S.K.F.	345.—	353.— d

Bourse de Neuchâtel

ACTIONS	9 déc.	12 déc.
Banque Nationale	715.— d	710.— d
Crédit Fonc. Neuchât.	660.— d	660.— d
La Neuchâteloise as.g.	1400.— d	1460.— o
Ap. Gardy Neuchâtel	210.—	210.— d
Câbl. élec. Cortaillod	18900.—	18900.—
Câbl. et Tréf. Cossonay	6000.— o	6000.— o
Chaux et cim. Suis. r.	2650.— d	2650.— d
Ed. Dubied & Cie S. A.	2900.— d	2950.—
Ciment Portland	6800.— d	690 —d
Suchard Hol. S.A. «A»	600.— d	600.— d
Suchard Hol. S.A. «B»	3200.— d	3200.— o
Tramways Neuchâtel	610.— d	610.— d
Sté Navigation lacs Ntel-Morat, priv.	65.— d	65.— d

OBLIGATIONS		
Etat Neuchât. 2½ 1932	98.50	98.50
Etat Neuchât. 3½ 1945	101.50 d	101.50 d
Etat Neuchât. 3½ 1949	101.25 d	101.25 d
Com. Neuch. 3¼ 1947	98.75 d	98.75 d
Com. Neuch. 3% 1951	96.50 d	96.50 d
Ch.-de-Fds 3½ 1946	100.— d	100.— d
Le Locle 3½ 1947	100.— d	100.— d
Forc. m. Chât. 3¼ 1951	97.50 d	97.50 d
Elec. Neuch. 3% 1951	92.— d	92.— d
Tram. Neuch. 3½ 1946	98.— d	98.— d
Suchard Hold. 3¼ 1953	96.50 d	96.75
Tabacs N.Ser. 3½ 1953	98.50 d	98.50

Taux d'escompte Banque Nationale 2 %

Cours des billets de banque étrangers

du 12 décembre 1960

	Achat	Vente
France	85.—	89.—
U.S.A.	4.28	4.33
Angleterre	12.—	12.25
Belgique	8.40	8.70
Hollande	113.—	115.—
Italie	—.68	—.70 ½
Allemagne	102.—	104.50
Autriche	16.40	16.75
Espagne	7.—	7.30

Marché libre de l'or

Pièces suisses	33.50/35.50
françaises	33.50/35.50
anglaises	41.—/43.50
américaines	170.—/177.—
lingots	4875.—/4975.—

Indice suisse des actions

Valeur boursière en pour-cent du capital - actions versé

GROUPES	1960 2 déc.	1960 9 déc.
Industries	1047,4	1046,4
Banques	519,7	518,0
Sociétés financières	612,5	604,3
Sociétés d'assurances	894,4	898,1
Entreprises diverses	311,8	313,4
Indice total	790,2	788,3
Emprunts de la Confédération et des C.F.F.		
Valeur boursière en pour-cent de la valeur nominale	99,40	99,42
Rendement (d'après l'échéance)	3,04	3,04

Bourse de New-York

Marché stable

	Clôture précédente	Clôture du jour
Allied Chemical	52 ¾	53 ¾
American Can.	32 ¼	33 ⅜
Amer Smelting	58 ⅝	58 ⅝
Amer Tel and Tel	95 ⅞	95 ⅞
Anaconda Copper	45	44
Bethlehem Steel	39 ⅞	39 ⅞
Canadian Pacific	21 ⅞	22 ¾
Dupont de Nemours	184	184 ½
General Electric	77 ¾	77 ⅝
General Motors	41 ½	41 ⅝
Goodyear	36 ½	36 ¾
Internickel	56 ⅞	57
Inter Tel and Tel	44 ½	45 ⅛
Kennecot Copper	77 ½	76 ¼
Montgomery Ward	26 ¾	27 ⅛
Radio Corp.	54 ⅝	55 ¼
Republic Steel	54 ¼	55
Royal Dutch	32 ⅛	32 ½
South Puerto-Rico	14 ⅛	14 ¼
Standard Oil of N.-J.	39	39 ⅜
Union Pacific	27	27 ¼
United Aircraft	37 ⅞	38 ⅛
U. S. Steel	76 ½	76 ⅛

Cours communiqués sans engagement, par la Banque cantonale neuchâteloise

★ La compagnie Air Canada (Trans Canada Air Lines) communique que la première liaison aérienne par avion à réaction sera établie dès janvier 1961 entre la Suisse et le Canada. Des « DC-8 » Rolls-Royce relieront Zurich - Kloten à Montréal sans escale à la vitesse moyenne de 900 km/h.

GENÈVE

Un ouvrier tué par un éboulement

GENÈVE. — Dans une propriété à Cologny où des villas sont en construction, un ouvrier était descendu dans une fouille de six mètres de profondeur destinée à recevoir une canalisation, lorsque la terre s'est éboulée par suite d'un affaissement. Le malheureux ouvrier, enseveli sous la masse de terre, a été tué. Il fallut plus d'une heure et demie pour dégager le corps. Il s'agit de M. Luigi Filippe, Italien, âgé de 46 ans, manœuvre, marié et père d'un enfant, qui demeurait à Chêne-Bourg.

VAL-DE-TRAVERS

Au tribunal de police

(c) Lundi, le tribunal de police du Val-de-Travers, présidé par M. Philippe Favarger, a tenu une audience à Môtiers. Le greffier était M. Robert Pétremand, substitut.

Sur trois affaires inscrites au rôle, deux se rapportant à des contraventions à la L.A. ont été renvoyées, l'avocat de la défense étant tombé malade.

Un agriculteur du Brouillet, M. R., était prévenu d'avoir circulé, le 13 août, sur la route des Bayards au Cernil en automobile en état d'ivresse. Il contestait ce fait, ainsi que d'avoir zigzagué avec sa voiture sur la chaussée.

M. R. avait été dénoncé par le chauffeur d'une entreprise de transports de Fleurier à la police cantonale des Verrières.

Le chef de poste alla sur les lieux et prit le volan de la voiture pour conduire le chauffeur à la gendarmerie où une prise de sang lui fut faite. Elle révéla une faible alcoolémie.

Après avoir longuement interrogé R. sur les consommations prises, le président a entendu de nombreux témoins. Le gendarme, le dénonciateur et l'un de ses camarades ont certifié que l'automobiliste n'était pas de sang-froid.

D'autres ont relevé que M. R. est un homme nerveux, une soupe au lait, mais peu enclin à aller dans les cafés. Du point de vue familial, le prévenu a été dépeint favorablement.

Comme une contestation a surgi entre les déclarations d'un témoin de l'accusation et le mandataire en ce qui concerne l'attitude de M. R. au Cercle démocratique des Bayards le jour en question et que ce point est essentiel avant de rendre un verdict, l'audience a été suspendue jusqu'au 23 janvier, deux témoins cités par la défense ne s'étant pas présentés.

TRAVERS

Attention, verglas !

(c) A la suite des chutes de neige suivies du froid, toutes les rues du village, excepté la route cantonale où la neige a foudu, sont verglacées. Des employés des travaux publics ont sablé, afin d'éviter tout accident.

SAINT-SULPICE

Vers la correction de l'Areuse

(sp) Le projet de correction et de curage de l'Areuse — devisé un million de francs — dans le secteur de Saint-Sulpice, est maintenant à peu près au point.

Des pourparlers sont actuellement en cours concernant des parcelles de terrain. Au retour de la belle saison, les premiers travaux pourront enfin démarrer.

LES BAYARDS

Un beau geste

(c) En faveur de la paroisse, M. Ernest André, pasteur à la Brévine, a remis au Collège des anciens un don anonyme du montant de 500 fr.

BUTTES

Un cheval s'écrase sur des rochers

(c) M. Thiébaud, agriculteur-voiturier, était occupé, lundi après-midi, à sortir du bois dans la division 5, près de la Robellaz, lorsque son cheval tomba. En se relevant, il glissa et fit une chute de plus de quarante mètres sur les rochers. Il a été tué sur le coup. Après avoir été saignée sur place, sa dépouille a été ramenée aux abattoirs.

Cet accident cause une perte sensible à M. Thiébaud qui, cette année, a déjà eu la malchance de perdre un taureau et une vache dans des circonstances peu claires.

Tracteur agricole en difficulté

(sp) Samedi matin, un tracteur agricole, qui montait la route de la Côte-aux-Fées et qui remorquait deux chars de paille, a dérapé en raison du verglas. Les deux chars se sont détachés et ont descendu la pente sur plusieurs dizaines de mètres. Le conducteur, M R. K., n'a eu aucun mal.

COUVET

Avec nos gymnastes

(c) Samedi dernier, les sections locales de gymnastique, seniors et dames, pupilles et pupillettes conviaient leurs membres honoraires et passifs, ainsi que leurs amis à une fête de famille. Au lever du rideau, le président, M. Zangrando, présente l'effectif total des participants formant un groupe important de 120 gymnastes, dames, pupilles et pupillettes. Il salue la présence de M. Justin Simon, ancien moniteur et ancien président de la section, membre depuis 1913, et lui remet des fleurs et un souvenir ; M. Francis Fivaz, membre de la société depuis 1948 et du comité depuis 1952 reçoit le diplôme de membre honoraire. M. Zangrando rappelle également les succès de l'année 1960 remportés par les actifs et les juniors et annonce que la société fêtera son cinquantenaire en 1963. Pour préparer cet anniversaire, elle organisera la fête cantonale de 1962 dont le comité général sera présidé par M. Pierre Fanti.

M. Robert Jeanneret commente ensuite le programme dont les vingt et un numéros se succèdent sous le titre de « Contrastes 1960 ». Il fournit à tous l'occasion de trouver le travail sérieux de l'année : préliminaires, sauts de mouton, danses, exercices aux engins, ballets humoristiques des messieurs et gracieux chez les dames et les pupillettes, tout se suit à un rythme rapide. La bonne volonté des petits est manifeste, et les résultats remarquables atteints par certains laissent bien augurer de l'avenir de la section. Chez les dames, pupillettes, on goûte surtout la grâce et l'harmonie des mouvements ,et chez les adultes hommes, la maîtrise des éléments de l'élite dont la science devient un art.

En intermède, Rémy Donzelat, acrobate-jongleur, nous a révélé un talent d'amateur que ne renieraient pas certains professionnels.

Si les moniteurs et monitrices, MM. R. Fivaz et W. Kuchen, Mmes Vajani et Antoniotti ont bien mérité les fleurs qui leur ont été remises en fin de spectacle, de même qu'au président, M. Zangrando, les exécutants ont été récompensés de leurs efforts par les applaudissements nourris récoltés au cours du spectacle.

BOVERESSE

Voiture fond sur fond

(c) Pendant le week-end, une auto qui descendait la route des Sagnettes s'est retournée fond sur fond par suite de l'état verglacé de la chaussée. Le conducteur qui a eu plus de peur que de mal a réussi à se dégager de sa machine en sortant par la fenêtre d'une portière.

FLEURIER

Intérim au collège régional

(c) Depuis hier et jusqu'à la fin du trimestre, M. Jacques Simon remplace à l'école secondaire et au gymnase pédagogique M. Werner Keller qui a dû entrer à l'hôpital.

Une auto contre un arbre

(c) Dimanche matin, une auto fleurisane circulant à la rue des Petits Clos, qui n'était pas sablée, a dérapé et est allée se jeter latéralement contre un arbre.

Le conducteur, M. V. B., a été blessé à un genou et souffre d'une côte fissurée. Sa voiture a subi des dégâts peu importants.

Un vieillard fait une chute

(c) M. Théophile von Kaenel, âgé de 84 ans, a fait une chute dans son appartement de la rue de Buttes. Il a été conduit à l'hôpital de Fleurier souffrant de contusions internes.

LES VERRIÈRES

Au Ski-club Les Verrières

(c) Lors de sa dernière assemblée générale, le Ski-club les Verrières a formé comme suit son comité : MM. Max Jornod, président ; Jean Gostelli, vice-président ; Roger Rotzetter, secrétaire ; Charles Fankhauser, caissier ; Gilbert Jornod, chef technique ; Fernand Meylan, chef de l'organisation de jeunesse.

Le comité a fixé le programme des activités de cet hiver. Le concours régional du Val-de-Travers sera organisé par le Ski-club les Verrières et aura lieu les 11 et 12 février prochains. Auront également lieu le traditionnel concours interne ainsi que la course du club au Mont-d'Or, les dates en seront fixées plus tard. Une sortie de deux jours à Verbier est aussi prévue en mars. Enfin, on espère inaugurer le tremplin de saut qui est construit depuis plus d'un an et qui n'a pas encore pu être utilisé faute de neige. MM. Pierre Fauguel et Fernand Meylan ont subi avec succès au cours de l'automne l'examen de juges de saut.

La neige et le froid

(c) La neige et le froid se sont établis de façon durable dans notre haute région. Une bise pénétrante refroidit les maisons et les jeunes, dans leurs moments de loisirs, lugent ou skient.

L'entrepôt coopératif régional a été inauguré samedi

Samedi après-midi, de nombreux invités ont assisté à l'inauguration de l'entrepôt régional que les sociétés coopératives et de consommation de Neuchâtel, du Vignoble, du Val-de-Ruz, du Val-de-Travers et de la Neuveville ont ouvert à l'avenue des Portes-Rouges à Neuchâtel. La devise « Coop toujours mieux » pourrait être inscrite dans tous les locaux, dans tous les bureaux de ce nouveau bâtiment, conçu d'une manière moderne, l'élégance allant de pair avec le pratique.

Nous ne pouvons que souhaiter à toutes les ménagères de visiter un jour cet entrepôt duquel sortent les marchandises qu'elles utilisent journellement. Elles seront, comme le furent samedi les invités, enthousiasmées, spécialement par les départements de la boulangerie et la pâtisserie dont les installations sont grandioses et... délicieusement actives.

Après la visite du bâtiment, une charmante réception permit à M. Rebord, directeur, de parler de la Société coopérative de Neuchâtel et du nouvel entrepôt. MM. Walter Kehl, représentant la direction de l'USC et Willy Zysset, directeur de l'entrepôt régional, retracèrent l'historique de la société et soulignèrent les buts qu'elle cherche à atteindre.

En sortant de cet immense entrepôt, chacun ne pouvait que se répéter une fois encore « Coop toujours mieux ».

FONCIPARS

FONCIPARS Série II

EMISSION

Dès 1943, notre Société s'est intéressée aux problèmes de la copropriété immobilière en créant l'investment trust FONCIPARS dont le développement progressif a abouti à la formation d'un ensemble immobilier important réparti entre Lausanne et Genève et doté, tant sur le plan technique que financier, de moyens suffisants pour continuer son activité sans qu'il soit nécessaire, sauf cas exceptionnels, de faire un plus ample appel de capital sous forme d'émissions de parts.

C'est la raison pour laquelle nous avons pris la décision de fonder un **nouveau trust** que nous appellerons

FONCIPARS Série II

absolument indépendant du trust déjà existant mais fonctionnant sur les mêmes principes généraux éprouvés au cours de plus de dix-sept ans d'expérience à savoir :

un trust composé exclusivement d'immeubles situés en Suisse, grevés au maximum de 50 % d'hypothèques en 1er rang, sans rangs postérieurs. Aucun placement à caractère typiquement industriel ou hôtelier.

Notre intention première est de poursuivre notre politique de placement à Genève et à Lausanne tout en élargissant notre champ d'action vers d'autres centres romands dont le développement semble justifié.

Administration : SAGEPCO Société Anonyme de Gérances et Placements Collectifs, Lausanne
Trustee : SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE, Lausanne
Organe de contrôle : FIDUCIAIRE GÉNÉRALE S. A., Berne

Les nouvelles parts FONCIPARS Série II sont offertes jouissance 1er janvier 1961 aux conditions suivantes :

Prix d'émission initial : **Fr. 1000.— par part**
Coupures : **unitaires**
Revenu annuel prévu **Fr. 40.— brut**
Rendement : **4 % brut environ**
Coupons : **semestriels,** payables les 15 mars et 15 août
Domicile de paiement **Société de Banque Suisse, Lausanne**
et sièges, succursales et agences en Suisse de cet Etablissement

Les coupons seront soumis à l'impôt sur les coupons de 3 % et à l'impôt anticipé de 27 % sur la fraction de répartition correspondant à une distribution de dividende sur le capital des sociétés immobilières. Sur un montant réparti de Fr. 40.—, la retenue fiscale ne devrait pas excéder Fr. 3.— par an.

Domiciles de souscription : **Société de Banque Suisse, Lausanne**
et sièges, succursales et agences en Suisse de cet Etablissement.

Les souscriptions de parts FONCIPARS Série II ne seront acceptées que dans la mesure où nous aurons la certitude de trouver une contrepartie immobilière valable.

SAGEPCO
Société Anonyme de Gérances et Placements Collectifs,
Lausanne

Lausanne, décembre 1960.

APPRENTISSAGES

La direction des téléphones Neuchâtel

cherche pour Neuchâtel et la Chaux-de-Fonds

plusieurs apprenties téléphonistes et télégraphistes

Les candidates doivent être de nationalité suisse, âgées au minimum de 17 ans et au maximum de 20 ans, avoir une bonne instruction et des connaissances suffisantes de la langue allemande.
Les apprentissages d'un an débuteront le 1er avril et le 1er mai 1961. Bon salaire dès le début.

Métanova S. A., Cressier/NE.
Tél. 7 72 77 cherche pour le printemps 1961

jeune apprenti de bureau

Travail varié et intéressant. Bonnes conditions. Semaine de 5 jours.

REMERCIEMENTS

Profondément touchés par les témoignages de sympathie reçus,
Monsieur et Madame Edmond JACCARD,
leur fils Alain
et Mademoiselle Renée WIDMER,
remercient sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil, par leur présence, leur envoi de fleurs ou leur affectueux message
Neuchâtel, la Chaux-de-Fonds, décembre 1960.

DEM. A ACHETER

J'achète
gravures, costumes anciens, villes, paysages de Suisse, albums, tableaux. Paiement comptant. — Offres écrites à I. N. 5247 au bureau de la Feuille d'avis.

J'achète
porcelaines, faïences, statuettes, assiettes murales anciennes, étains, cuivres anciens. Paiement comptant. — Adresser offres écrites à J. O. 5248 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche à acheter d'occasion, mais en bon état, petite
machine à laver
avec corps de chauffe. — Faire offres à F. Colomb, Bevaix, tél. 6 62 59.

Véhicules à moteur

Magnifique occasion
« FIAT 1900 »
Grand'Vue 9 CV, excellent état d'entretien, jamais accidentée, à céder à prix avantageux. Pendant les heures de bureau, tél. 5 34 87.

A vendre
auto 6 CV
modèle 1953, prix intéressant, en bon état. — Tél. 7 71 94.

A vendre
« Simca Aronde »
modèle 1957, jaune clair, roulé 56.000 km, en très bon état. Prix intéressant. Demander l'adresse du No 5239, au bureau de la Feuille d'avis.

« Ford Zéphyr »
1956, peu roulé.
Garages Schenker
Exposition
Port d'Hauterive
Tél. 7 52 39

A vendre
« Peugeot 403 »
modèle 1958, état impeccable, radio, toit ouvrant, pneus « Michelin X », 3 mois de garantie, éventuellement échange. — Tél. 8 10 14.

Occasions avantageuses :

« Peugeot » 203
7 CV, 1954, grise, toit ouvrant, peinture neuve.

« Peugeot » 403
8 CV, 1956, bleue, intérieur simili, garantie.

« Dauphine »
Renault, 5 CV, 1958, noire, bon état.

« Chevrolet »
18 CV, 1953, coupé noir, 5 places, boîte automatique, 2 portes.
Essai sans engagement. Demandez liste complète avec prix au
garage du Littoral
J.-L. Segessemann
Pierre-à-Mazel 51
Neuchâtel - Tél. 5 99 91

Opel Captain
De Luxe
1959, 33.000 km
Très belle occasion
Garages Schenker
Exposition
Port d'Hauterive
Tél. 7 52 39

A vendre
OPEL CAPITAINE
modèle 1956, en bon état.
Tél. 5 72 21 pendant les heures de bureau.

A VENDRE

Bar à café
avec salon de jeux attenant, à remettre, pour raison de santé, dans ville industrielle du Nord vaudois en plein essor. Magnifique agencement et mobilier neufs. Terrasse extérieure, 40 chaises. Grande place pour parcage de véhicules. Long bail assuré. Important chiffre d'affaires. Disponible à volonté.
Renseignements par l'Etude du notaire Servien, à Yverdon.

SAMEDI 17 ET DIMANCHE 18 DÉCEMBRE

VOYAGE GRATUIT EN CAR A SUHR

directement à l'exposition de Noël, nouvelle et agrandie chez Pfister-Ameublements S.A.

Lunch gratuit - Paradis pour enfants

Pfister-Ameublements S. A. vous présente les « nouveaux modèles 1961 »

Le grand événement de l'année

Renseignements et inscriptions : Réservez vos places pour le car, par écrit ou par téléphone, à PFISTER - AMEUBLEMENTS S. A. — NEUCHATEL **Terreaux 7, tél. (038) 5 79 14**

Départ : Le samedi 17 décembre
de la Chaux-de-Fonds, place de la Gare, à 12 h. 30
de Neuchâtel, Terreaux 7, à 13 heures
de Bienne, place de la Gare, à 14 heures

Départ : Le dimanche 18 décembre
de Fleurier, place de la Gare, à 8 h.
de la Chaux-de-Fonds, place de la Gare, à 8 h. 30
de Neuchâtel, Terreaux 7, à 9 heures
de Bienne, place de la Gare, à 10 h.

---

la cravate « Deuface » se porte avec un habit de ville et un costume sport, il vous suffit de la retourner. En plus des innombrables avantages de ce système, vous aurez toujours une tenue impeccable, grâce à l'ingéniosité de son nœud. « Deuface » est en démonstration-vente à notre rez-de-chaussée.

armourins neuchâtel

Grand arrivage de
POISSONS
de mer frais, salés et fumés

LEHNHERR FRÈRES

GROS et DÉTAIL — POISSONNERIE Place des Halles — Tél. 5 30 92 Neuchâtel

Expédition à l'extérieur - Vente au comptant

Misez à coup sûr...
Misez sur « LE RÊVE »

C'est en employant une cuisinière perfectionnée LE RÊVE que vos qualités de « cordon-bleu » seront intégralement mises en valeur !

Les appareils LE RÊVE sont en effet synonymes de bienfacture et de haute qualité... ils sont conçus pour la ménagère suisse. Voyez la forme pratique et plaisante, le grand four avec son thermostat... tout y réussira à la perfection !

Et quelle joie et quelle fierté de posséder une cuisinière suisse... une véritable LE RÊVE.

Cuisinière à gaz de ville ou butagaz, à 3 feux Fr. 350.—.

Cuisinière électrique à 3 plaques Fr. 375.— franco partout.

Le Rêve

Beck + Co PESEUX

Quincaillerie de la Côte
Dépôt officiel LE RÊVE
Tél. 8 12 43

Réparations de machines à laver

Confiez vos réparations ainsi que les services de graissage et d'entretien général de machines à laver de toutes marques à la maison spécialisée.

TANNER - LA COUDRE
Dîme 52 - Tél. 5 51 31

Notre service de dépannage rapide est à votre disposition.

PERROT ÉLECTRICITÉ

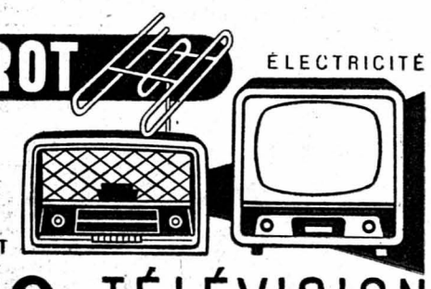

DÉPARTEMENT
RADIO - TÉLÉVISION
Tél. 7 93 72
VENTE - LOCATION - VENTE
Installation et service soigné
TOUTES RÉPARATIONS

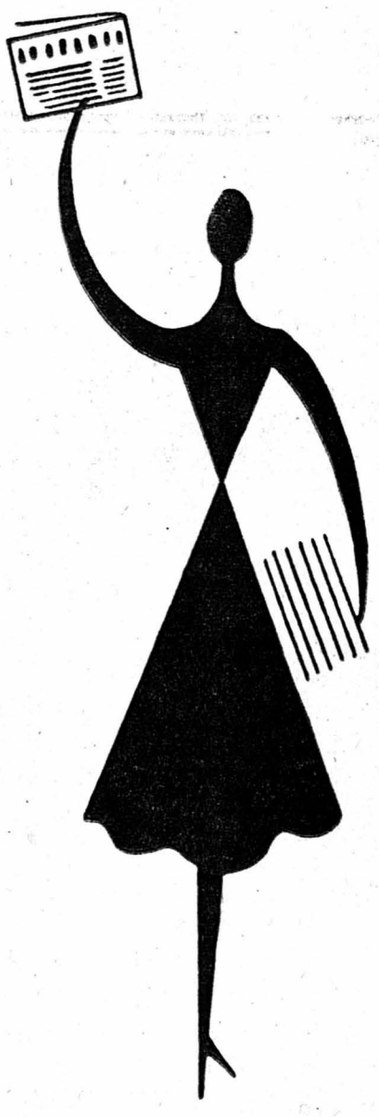

Tout nouvel abonné à la

« FEUILLE D'AVIS de Neuchâtel »

pour 1961

recevra le journal **gratuitement** dès aujourd'hui et jusqu'au 31 décembre 1960

Profitez de cette offre
et retournez-nous le bulletin de commande ci-dessous

BULLETIN DE COMMANDE

à remplir et à retourner à l'administration du journal, 1, rue du Temple-Neuf, Neuchâtel

Le soussigné s'abonne à la « Feuille d'avis de Neuchâtel » dès le 15 décembre 1960.

à fin janvier 1961 . . . . . Fr. 3.50
à fin mars 1961 . . . . . Fr. 9.75
à fin juin 1961 . . . . . Fr. 19.25
à fin décembre 1961 . . . . Fr. 38.—

Le versement sera fait sur votre compte postal IV 178 avant le 31 décembre 1960. Veuillez prélever la somme ci-dessus par remboursement postal au début de janvier 1961.

(Souligner ce qui convient.)

Tarifs des abonnements :		1 mois	3 mois	6 mois	1 an
	Fr.	3.50	9.75	19.25	38.—

Prénom et nom : .....

Adresse exacte : .....

.....

ELAN constructa

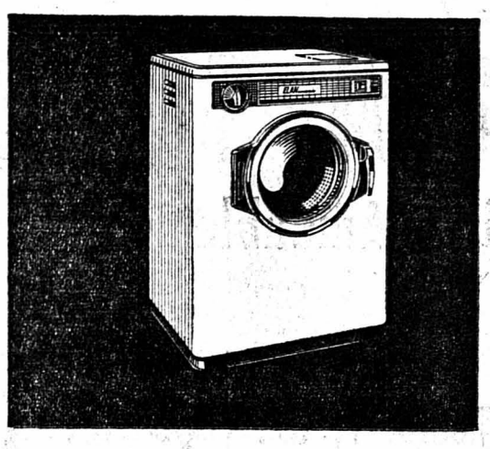

Elan-Constructa, la machine à laver 100% automatique avec le procédé de lavage 3 fois plus efficace

NOUVEAUX PRIX :

ELAN L3 3 ½ kg. de linge
Fr. 1495.-

ELAN K 3, 3 ½ kg. de linge
Fr. 1595.-

ELAN K 5, 5 kg. de linge
Fr. 1995.-

Démonstration sans engagement et vente chez

CRETEGNY & Cie
Appareils ménagers
Boine 22 - NEUCHATEL - Tél. (038) 5 69 21
Fermé le samedi après-midi

Offre avantageuse !

Porte - skis auto,
extensible, adaptable à toutes les voitures.

4 lanières 29.80
6 lanières 38.-

AVEC RISTOURNE

La Cité
ST HONORE Neuchâtel ST MAURICE

Vente :
Magasin rue du Concert

CARTES DE VOEUX ORIGINALES
à l'imprimerie de ce journal

GRAMOS DISQUES

Sensationnelle vente de

DISQUES

Notre département est unique à Neuchâtel
Des milliers de nouveautés

Nouveaux enregistrements classiques 1960 impeccables à des prix très avantageux
Les meilleurs interprètes sur les meilleures marques

Notre rayon de musique légère est vraiment formidable
DISQUES STÉRÉOPHONIQUES

Notre choix est vraiment sans précédent

Rendez-nous visite, vous ne serez pas déçus

JEANNERET - MUSIQUE
Seyon 28 - Neuchâtel
La maison neuchâteloise préférée des bourses modestes

j'offre bien, j'achète armourins

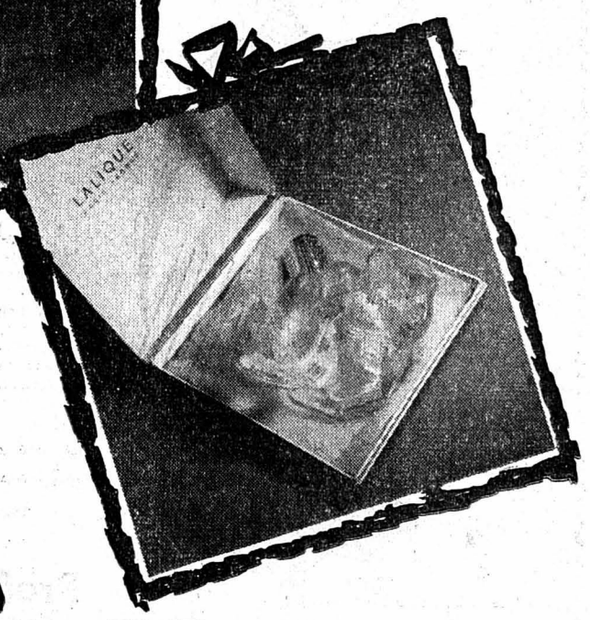

Daum
FRANCE

Rosenthal

Vous découvrirez à notre deuxième étage mille objets-cadeaux inattendus, fabriqués par des artisans du monde entier, tels que Rosenthal, Daum, Lalique, Sèvres, etc.

LALIQUE

armourins
neuchâtel

FIRMA / MAISON
Masserey
LINOLEUM GIUBIASCO

* Toujours à la mode, choix varié de coloris nouveaux. Prix avantageux. Jaspé, marbré, granité, ombré, super-ombré avec et sans filet. Epaisseurs : 2,0 - 2,5 - 3,2 mm.
* Un fond en linoléum incrusté Giubiasco aux teintes vives et jeunes Fr. 15.— le m² rendu posé.
* Pose en quelques heures ! Du plaisir pour 30 ans !
* A disposition : devis, échantillons. Plusieurs poseurs qui aiment leur profession et soignent les travaux de pose.
* Nos offres et renseignements sont sans engagement pour vous.

NEUCHÂTEL Tél. No (038) 5 59 12

TSK 2

Mon vœu unique
une cuisine SIGG

déclare la ménagère. Depuis des années j'emploie chaque jour les solides ustensiles de cuisine Sigg faciles à nettoyer et quand j'achète quelque chose de neuf, c'est toujours de nouveau un produit Sigg, de prix avantageux et de forme élégante.

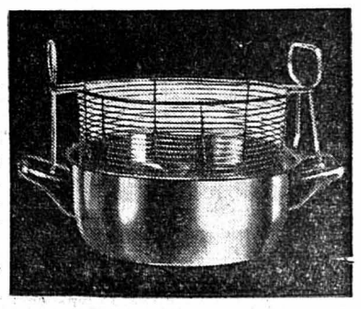

Notre nouvelle friteuse

facilite par exemple tout particulièrement le travail à la cuisine. On ne se brûle plus les doigts. Les poignées massives en matière artificielle sont complètement isolées. Pour égoutter, on pose simplement le panier égouttoir sur les poignées. La friteuse idéale pour chaque ménage, grand ou petit. S'obtient dans tous les bons magasins de la branche.

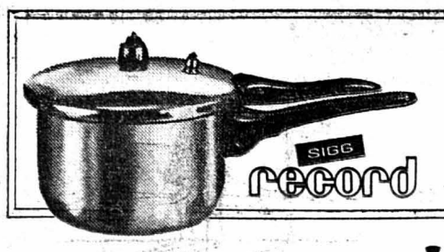

Une marmite à vapeur qui vous assure le maximum de sécurité unie à la qualité du matériel et à la commodité. Contenance idéale de cinq litres.

la marmite à vapeur de l'avenir !

SIGG
SOCIÉTÉ ANONYME SIGG

Mon vœu unique : des produits SIGG

FABRIQUE D'ARTICLES EN ALUMINIUM ET EN MÉTAL
FRAUENFELD

Notre service d'ABONNEMENT
Toute liberté quant à la quantité
FAVRE
Bijouterie place du Marché

A vendre d'occasion

un boiler électrique, 75 litres, un évier avec égouttoir, couleur crème, une chaudière à lessive à bois, en tôle zinguée.

S'adresser à Métanova S.A., Cressier/NE. Tél. 7 72 77.

ACHETEZ AUJOURD'HUI... VOUS PAYEREZ DEMAIN !

Ameublement complet « CHAMPION » — A crédit Fr. 1191.— acompte Fr. 111.— et 36 mensualités de Fr. **30.-**

Ameublement complet « STANDARD » — A crédit Fr. 1484.— acompte Fr. 116.— et 36 mensualités de Fr. **38.-**

Ameublement complet « CONFORT » — A crédit Fr. 1995.— acompte Fr. 195.— et 36 mensualités de Fr. **50.-**

Ameublement complet « RECORD » — A crédit Fr. 2319.— acompte Fr. 159.— et 36 mensualités de Fr. **60.-**

Ameublement complet « VEDETTE » — A crédit Fr. 2767.— acompte Fr. 211.— et 36 mensualités de Fr. **71.-**

Ameublement complet « LUXE » — A crédit Fr. 5208.— acompte Fr. 420.— et 36 mensualités de Fr. **133.-**

Rappelez-vous ! pour vos meubles cette seule adresse :

TINGUELY

AMEUBLEMENTS, BULLE (Frg)

ROUTE DE RIAZ TÉLÉPHONE (029) 2 75 18 - 2 81 29

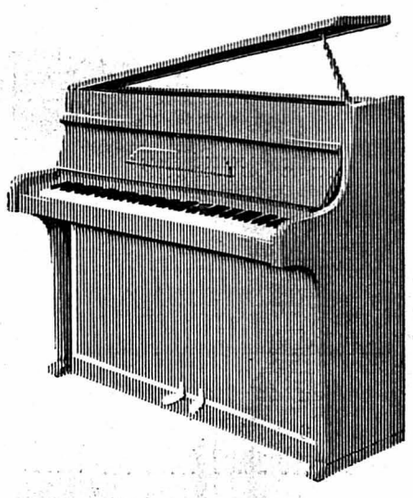

BURGER & JACOBI
SABEL
SCHMIDT-FLOHR
BLUTHNER
BECHSTEIN
GROTRIAN STEINWEG
STEINWAY & SONS
SCHIMMEL
RIPPEN

Pianos neufs à partir de Fr. 2300.—
Grandes facilités de paiement
LOCATION VENTE ÉCHANGE

hug

HUG & CO
MUSIQUE, NEUCHÂTEL

NOTRE OFFRE DE LA SEMAINE

Fricassée de queues de porc fraîches Le kg. Fr. **2.-**

Aujourd'hui GNAGIS cuits

BOUCHERIE MIGROS

Pepita

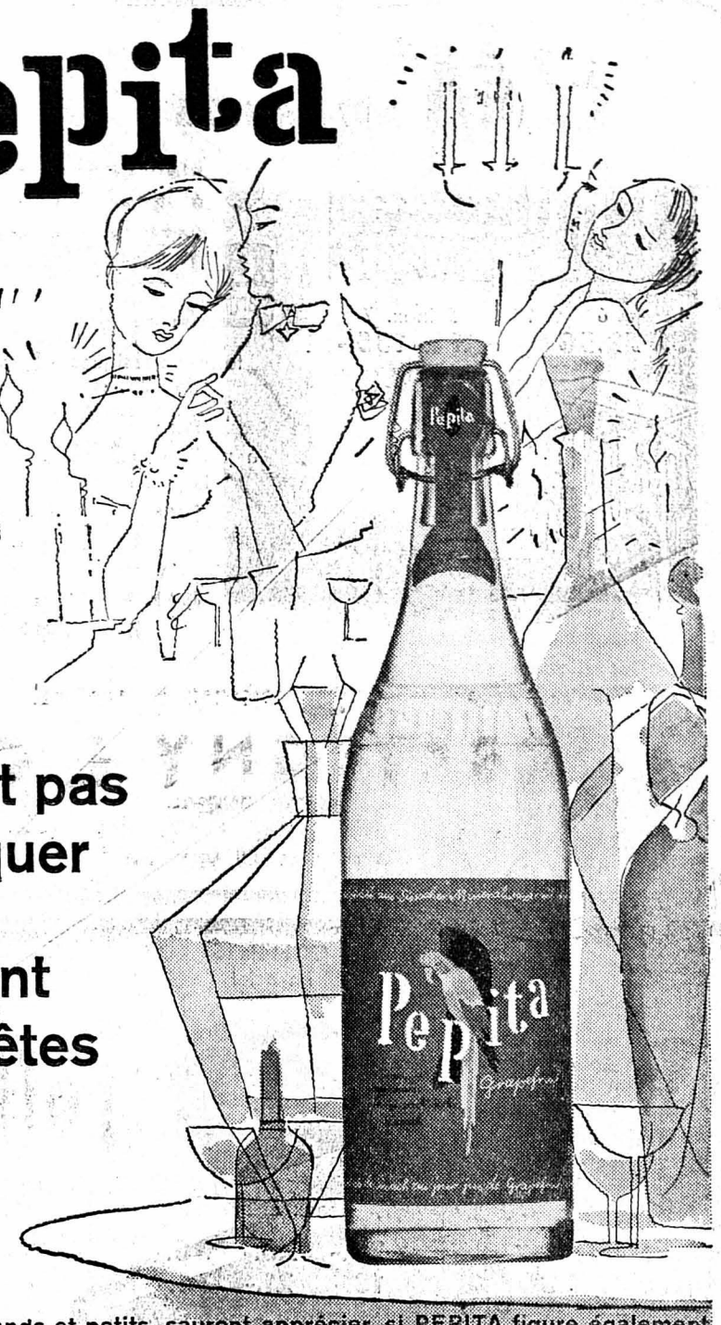

ne doit pas manquer pendant les fêtes

Vos hôtes, grands et petits, sauront apprécier, si PEPITA figure également sur la table de fête.
Jointe à toutes les délicatesses offertes, cette boisson âpre-douce au pur jus de grapefruit apportera au palais un changement bienvenu.

Pensez aux avantages du service à domicile que ce soit de votre magasin d'alimentation ou du dépositaire d'eaux minérales.

Dépositaire: MILO GOLAZ, Neuchâtel

Reflets de la vie du pays

Au Conseil général de Cernier

(c) Le Conseil général s'est réuni vendredi 9 décembre à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Marcel Frutiger ; 29 conseillers généraux étaient présents, ainsi que les 5 membres du Conseil communal et l'administrateur.

En ouvrant la séance, le président salue la présence de MM. Jean-Paul Moreillon (soc) et Fernand Marthaler (rad), nouveau conseillers généraux.

Une motion est déposée sur le bureau tendant à allouer aux membres de la commission financière une indemnité de 10 fr. par séance.

Règlement d'aménagement de la commune de Cernier. — Pour se conformer aux décisions fédérales et cantonales en la matière, le Conseil communal s'est approché de spécialistes, en l'occurrence MM. J. et J.-L. Béguin, architectes, à Neuchâtel, afin d'élaborer un règlement d'aménagement du territoire communal. Ce dernier qui prévoit 7 zones différentes dans la localité traite dans ses 46 articles les questions de construction des bâtiments, de leur implantation, des toitures des façades, de l'alignement. M. Béguin qui a été sollicité, par le Conseil communal, d'assister à la séance, donne force détails sur les idées qui ont été déterminantes pour l'élaboration du règlement qui est progressiste.

Après quelques demandes de renseignements auxquelles répond M. Béguin, M. Paul Soguel, au nom du groupe radical, estimant que ce règlement doit être examiné d'une façon plus approfondie, propose la nomination d'une commission pour nouvelle étude. Cette proposition mise au vote n'obtient que 5 voix radicales. Elle est repoussée par 11 voix. Au vote final le règlement présenté est adopté par 21 voix.

Le budget. — Nous avons déjà commenté dans ces colonnes le budget pour 1961. Signalons que le déficit présumé est de 1784 fr. 95

Le président du Conseil communal, M. Ch. Wuthier, fait remarquer que le budget tient déjà compte de l'allégement des impositions que propose le Conseil communal dans le chiffre 5 de l'ordre du jour. Les dégrèvements seront les mêmes que ceux fixés par le Conseil d'Etat. Il relève que dès octobre 1960, l'Electricité neuchâteloise a augmenté d'un demi-centime le prix du kW de la consommation électrique. Cette dépense supplémentaire a été prise à charge par la commune. Finalement, il spécifie que la dépense en plus, de 6000 fr. prévue dans les frais d'administration est due au fait que l'engagement d'un nouvel employé au bureau, adjoint à l'administrateur est devenu nécessaire.

Seul M. J. Payot sollicite et obtient du président de commune quelques éclaircissements sur la couverture des 75.000 francs prévus pour la réfection du temple.

Le rapporteur de la commission financière, M. J. Balmer, ayant présenté son rapport, le budget 1961 est adopté par 28 voix.

L'arrêté modifiant, dès 1961, les dégrèvements fiscaux, présenté par le Conseil communal, est sans autre accepté par 27 voix à la satisfaction générale.

Nomination d'un membre de la commission scolaire. — Pour remplacer M. André Lippuner (soc) qui a quitté la localité, M. Roger Jendly (rad) propose hors parti le curé Marcel Peter, qui est nommé par 19 voix.

Divers. — M. Jean Charrière (rad) remercie le Conseil communal ainsi que l'administrateur de leur bonne gestion et les félicite du résultat obtenu. Il espère que dans un proche avenir l'échelle du taux de l'impôt sera revue, dans le sens d'une diminution. Il constate que la dette de la commune a diminué de 500.000 ces huit dernières années.

M. P. Savary, conseiller communal (soc) est heureux de l'intervention de M. Charrière. Il se déclare favorable aussi à une baisse des impôts. Il y aura lieu, le moment venu, d'en présenter la demande sous forme de motion. Le Conseil communal prend note de la chose.

En fin de séance, le président du Conseil général adresse ses vœux les meilleurs pour 1961 et la séance est levée.

LES VOISINS

— Et ça, ça ne peut pas te servir, maman ?

L'O. M. S. organise le redressement sanitaire du Congo

De notre correspondant de Genève :

L'Organisation mondiale de la santé, l'OMS, a été appelée à venir en aide au Congo, pour le redressement de sa situation sanitaire. Ce redressement a exigé le départ, pour un séjour de brève durée, à Léopoldville, de son directeur général, le Dr G. Candau.

Celui-ci a pu faire parvenir un câblogramme au siège genevois de l'OMS, qui apporte déjà le témoignage rassurant que, jusqu'à présent, l'état chaotique du Congo n'a cependant pas été suivi d'aucune épidémie.

On peut en attribuer le mérite aux efforts de ce qui subsiste du personnel congolais de la santé publique, assistants médicaux et personnel infirmier ; mais beaucoup, sans doute, aux activités du personnel international qui a été envoyé d'urgence au Congo, par les Sociétés de Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

La situation demeure toutefois difficile

Le Dr Candau s'est rendu bien compte, cependant, que la situation reste difficile. L'OMS s'applique, en conséquence, à recruter cent trente médecins du dehors pour y faire face.

Mais, bien qu'elle ait reçu deux milliers d'offres de service, elle n'a pu en étudier au plus près qu'environ cinq cents. Toutefois, soixante-quatre postes sont déjà en voie d'être pourvus.

La grosse affaire, malgré tout, est d'arriver à réaliser le vrai du programme de l'OMS, qui est à long terme. Et qui est comme étant la meilleure sorte d'assistance qui puisse être fournie au Congo, de former des médecins indigènes qui prendront la relève des médecins étrangers qui y ont été envoyés.

A cet égard, la situation se présente ainsi : soixante assistants médecins congolais qui ont déjà quatre à six ans d'études médicales suivent actuellement des cours complémentaires aux universités de Rennes, Nantes, Bordeaux, Lyon et Montpellier, et pourront obtenir leur doctorat dans près de trois ans.

Sept autres étudiants congolais sont inscrits aux facultés de Genève et de Lyon, mais n'auront leur doctorat que d'ici à sept ans.

Ed. BAUTY.

GENÈVE

Le Centre européen de recherche nucléaire en passe de devenir un pôle d'attraction mondial

De notre correspondant de Genève :

L'attraction qu'exerce sur les savants européens le remarquable instrument de recherche nucléaire que l'Europe a su se donner sur notre territoire, à Meyrier, vient s'ajouter à celle qu'il exercerait maintenant sur les savants du monde entier.

Cela ressort d'une déclaration qu'a faite, dans la toute récente session du conseil du CERN, son président, le physicien français de Rose qui a dit qu'il était désormais à même d'attirer d'éminents savants du reste du monde.

Le CERN avait vu également venir à lui dans cette même session un quatorzième Etat européen, l'Espagne, qui fut accueillie par le vote unanime des délégués des treize Etats jusqu'ici membres.

Ed. B.

L'Escalade

GENÈVE. — Le traditionnel cortège de l'Escalade s'est déroulé dimanche en début de soirée.

Samedi soir, à la salle de la Réformation, avait déjà eu lieu la séance commémorative de l'Escalade.

On apprend que de regrettables excès se sont produits à Genève, au cours de la seconde et dernière soirée de l'Escalade. Un certain nombre de jeunes excités, costumés et masqués, comme ils en avaient l'autorisation en ces jours de fête, s'en sont pris à des automobilistes, dont parfois, les véhicules ont subi quelques dommages.

Dégrèvements sur la taxe professionnelle fixe

GENÈVE. — En raison de l'accroissement du rendement de la taxe professionnelle fixe pour la ville de Genève, dû à l'augmentation constante du nombre des personnes et des sociétés qui s'établissent à Genève, le conseil administratif a décidé d'accorder de nouveau des dégrèvements en faveur des contribuables assujettis à la taxe professionnelle fixe. Ces dégrèvements sont surtout sensibles pour les petits contribuables.

VAL-DE-RUZ

LE PAQUIER

Recensement fédéral

(c) Le recensement fédéral de la population et des logements, établi au 1er décembre 1960, a donné les résultats suivants : maisons habitées, 34 ; logements vacants et maisons à une famille vacantes, 2 ; nombre de ménages, 44 ; personnes résidentes, 175.

Vacances scolaires

(c) Réunie dernièrement, la commission scolaire a fixé les vacances de fin d'année du 23 décembre au 3 janvier 1961. Quant aux vacances de printemps, elles auront lieu du 8 au 24 avril 1961.

La vie de nos sociétés

A l'Association en faveur du suffrage féminin

Pour répondre au désir exprimé par plusieurs de ses membres de se réunir en dehors des séances administratives, le comité de Neuchâtel-ville avait organisé, samedi 3 décembre, un souper aux chandelles excellemment servi. Une vingtaine de participants se retrouvèrent avec plaisir autour des tables joliment décorées et purent tout à loisir parler des votations du jour (statut du lait et améliorations foncières), en esquissant déjà des projets en vue des élections cantonales d'avril 1961.

Fête de Noël de l'Association des invalides, section de Neuchâtel

Cette réunion a eu lieu avec un vif succès, dans la grande salle de la Paix, le 11 décembre. Plus de soixante participants furent salués par M. Jacot, président de la section de notre ville, qui remercia de leur venue le pasteur Jean Vivien, M. Fasnacht, délégué de l'Association des sociétés locales, les délégués de Genève, Bienne, Moutier, la Chaux-de-Fonds, etc.

Après un excellent banquet, bien servi, au restaurant de la Paix, un programme varié déroula d'agréables productions. Auparavant, M. Vivien adressa une remarquable improvisation aux assistants, les admirant et les louant de la revigorante fraternité qui les unit ; elle adoucit les heures pénibles, fait oublier le handicap que représente l'incapacité de se mêler aux manifestations qu'offre la vie moderne. Ainsi, en effet, en s'épaulant, en serrant les coudes, « la charge de nos maux en sera plus légère ».

Le club d'accordéons « Le Muguet » se produisit à plusieurs reprises avec brio ; le bon mime René Quellet captiva l'attention admirative de tous : « dans l'escalier », « chez le fruitier » ; un quatuor vocal féminin chanta fort bien plusieurs « negro spirituals », après quoi, aux lueurs du sapin illuminé, la distribution de friandises et de surprises, dues à la générosité de plusieurs industriels et commerçants de la place, apporta du plaisir à chacun des participants.

M. J.-C.

LA VIE RELIGIEUSE

Une conférence intéressante

Le « Courrier de Berne » relève que M. Ch.-E. Henry, pasteur, a donné le 17 novembre une conférence remarquable. L'orateur, qui est âgé de 92 ans, a fait pendant deux heures et demie une analyse et une critique des différents livres dont est composée la Bible. M. Henry a montré clairement et prouvé ce que dit le titre de l'un de ces livres : « Tout dans la Bible n'est pas la parole de Dieu ». Il l'a fait en toute modestie et s'est attaché surtout à faire apparaître le caractère tendancieux et abusif de certaines interprétations des textes biblliques, les remaniements et les adaptations intéressées dont ils ont été l'objet au cours des siècles. Ce faisant, M. Henry répondait à beaucoup de questions que, dans le secret de leur cœur, se posent inévitablement les chrétiens de notre temps au sujet des croyances qu'enseigne l'Eglise. Les auditeurs ont admiré autant la clarté de l'exposé que la vigueur et le courage avec lesquels l'orateur nonagénaire défendit ses convictions religieuses et invita chacun à repenser à son tour ses propres croyances, à les soumettre constamment à une critique judicieuse et honnête.

N'attendez plus, le spirituel ouvrage de MARCEL NORTH est presque épuisé

NEUCHÂTEL, petite ville rangée

LES BONS VINS

SONT NECTARS DIVINS MAIS LE FIN DU FIN POUR LES GENS MALINS C'EST DE LES ACHETER LES YEUX FERMÉS CHEZ

Société anonyme

PAUL COLIN
TEL. 5.26.58 NEUCHATEL

4 6 10 5 inox. 7
51.50 72.50 102.- 114.- 135.- net

formes classiques
et formes les
plus modernes
à partir de **1.50**
la pièce

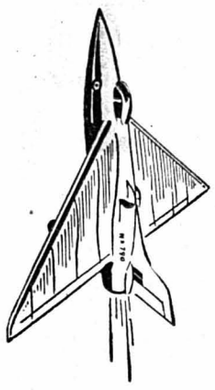

Modèles réduits
boîtes à partir de
6.20
moteurs (électrique)
à partir de
2.20 8.20 16.90

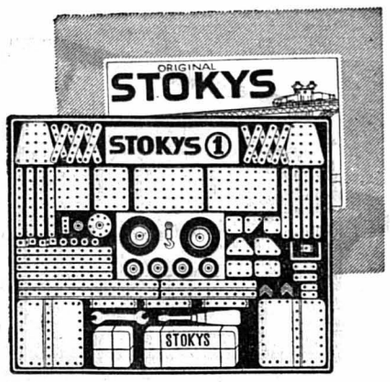

Le jeu de construction suisse
00 0 1 2 3
8.20 16.90 28.90 49.50 78.- la boite

luge BOBY
poli **16.50** net verni **19.50** net
Coussin **2.50**

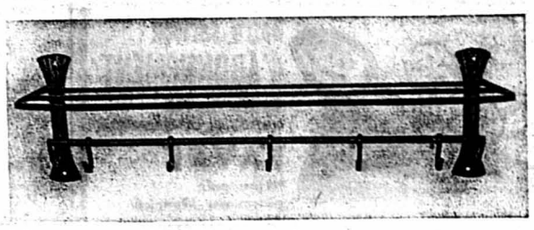

Garde-robe **14.50 16.50 34.- 45.-**

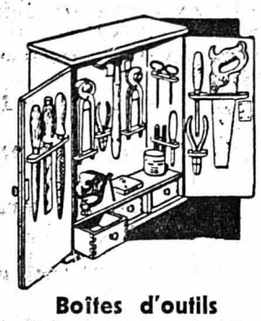

Boîtes d'outils
de **27.50** à **326.-**

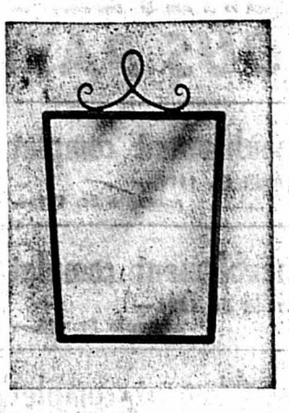

MIROIRS
14.50
17.-
24.-
29.-

Garniture
à partir de **3.20**

PYREX - SEDLEX
à partir de **2.30**

COFFRETS
en acier

beaux et solides
23.- 28.- 36.-
18.- 21.- 34.-

H. BAILLOD S.A.
NEUCHATEL
Tél. (038) 5 43 21

Timbres SENJ
sauf prix nets

Garnitures forgées
de **42.20** à **150.-**
pare-étincelles
81.- à 98.-

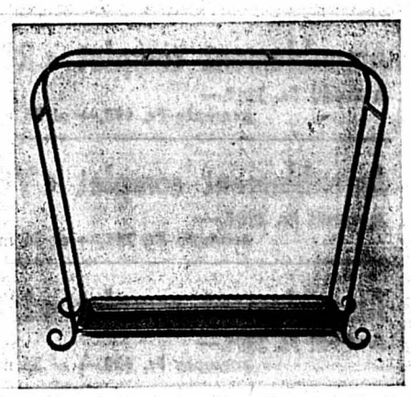

PORTE - PARAPLUIES
14.50 21.60 29.- 36.-

Cadeaux-conseils

Un bon
PYJAMA
chaud
agréable
en flanellette
rayée

Cadeau utile entre tous

4	6	8	10	12	14	16 ans
7.90	8.90	9.90	10.90	11.90	12.90	13.90

Toute la gamme des **sous-vêtements** en coton de belle qualité
Maillots à partir de **1.95**
Slips à partir de **1.95**

Au Sans Rival NOUVEAUTÉS

La Maison des belles étrennes

Votre électricien

Vuilliomenet & Cie S.A
INSTALLATIONS ELECTRIQUES NEUCHATEL
TÉL 5 17 12 GRAND'RUE 4

Avez-vous goûté nos
TRIPES
à la sauce tomate
Boucherie **R. MARGOT**

★ *Dans votre intérêt...* ★
Faites un saut jusqu'à Peseux

Trains électriques
avec transformateur à partir de 43.—
MARKLIN
HAG WESA
Compositions de trains au gré des clients
Grand choix de jouets mécaniques
MECCANOS - DINKY TOYS
Jeux de construction Leggo

Tél. 8 12 43 Beck & Co PESEUX Expédition franco au dehors

Le spécialiste en la personne de notre sieur Beck. junior, vous conseillera judicieusement
30 ans d'expérience ★ ★

Un cadeau utile...

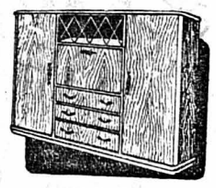

Faites-vous réserver notre sensationnel meuble combiné face et côté en noyer à Fr. **545.-**
Nombreux autres modèles à voir chez

Meubles G. Meyer NEUCHATEL

Faubourg de l'Hôpital et rue des Fausses-Brayes
Tél. (038) 5 75 05

Poussette
moderne, chaudement rembourrée, comme neuve, à vendre à prix avantageux. — Tél. 8 34 72.

A vendre une paire de
skis
longueur 2 m. (arêtes); 1 appareil photographique
« Ricohflex »
6 × 6
pour cause de double emploi. Prix intéressants. Tél. 5 37 49, entre 19 et 20 heures.

A vendre
meccano
en très bon état. 35 fr. — Tél. 6 33 09.

A vendre
cours d'anglais
« Méthode naturelle », éventuellement avec tourne-disques. — Adresser offres écrites à C. H. 5241 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre
TRAIN
électrique «Trix-Express» écartement HO, 14 vagons, 2 locomotives, aiguilles, de nombreux rails, transformateur. Très bon état. Cédé à moitié prix.

Souliers de ski
double laçage, No 39-40, parfait état. Gérard Colomb, Bevaix, tél. 6 62 59.

Pour NOËL
vous ferez plaisir en offrant nos
chemises de nuit
de LINON UNI
LINON A POIS
LINON FLEURI
soulignées de broderie anglaise

Fr 29.80
Fr 39.—

Autres modèles
en NYLON
JAPONETTE, etc.

Nous réservons pour les fêtes

la Soie
Rue des Epancheurs Neuchâtel

UN CADEAU RÊVÉ

Le réveil Junghans - TRIVOX - Silent-tic réveille agréablement en 3 temps : d'abord doucement, puis plus fort et ensuite énergiquement. Sa forme est élégante, sa marche sûre.
S'obtient en 7 couleurs.
No 8/7601 - 08 . . . . Fr. 27.50

Réveil de voyage élégant dans un étui de cuir rouge, BIVOX, sonnerie à 2 tons, réveille agréablement à deux reprises, pare-choc, ressort incassable.
S'obtient en plusieurs couleurs.
No 11/2321/01 . . . . Fr. 29.80

Petit réveil élégant, 7 cm. de haut, cadran moderne, verni avec bord doré. Livrable en plusieurs couleurs. No 52/1211/13 . . Fr. 19.80
Les réveils JUNGHANS ne sont en vente que dans les commerces spécialisés.

Junghans

VALAIS

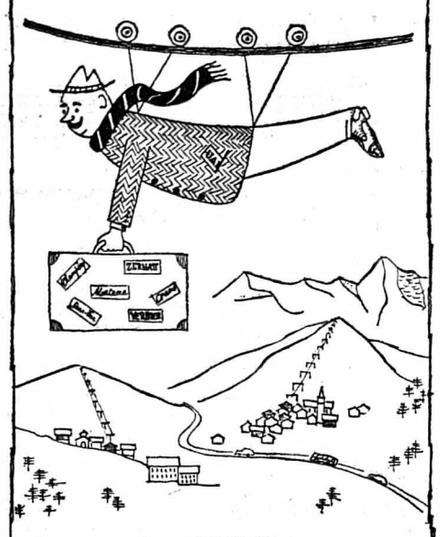

Au pays des téléfériques
télésièges
télécabines
téléskis, etc.

25 stations d'hiver, magnifiquement équipées, se feront un plaisir de vous accueillir

Janvier, le mois le plus favorable

Renseignements par les Offices de tourisme de Zermatt, Verbier, Montana, Crans, Saas-Fee, Champéry, Morgins, Loèche-les-Bains, Riffelberg, Les Marécottes, Grächen, Vercorin, Salvan, Riederalp, Bettmeralp, Unterbäch, Finhaut, Nendaz, Ovronnaz, Rosswald, Oberwald, Evolène ou par **l'Union Valaisanne du Tourisme à Sion, tél. 027 / 2 21 02**

2-5 février, Championnats suisses de ski à Crans-Montana

KURSAAL BERNE

RAPPEL

Jusqu'au 15 décembre encore :

NINO PUTTINI
L'orchestre de bonne renommée

LE GRAND BIALLA
Champion du monde dans l'art magique

MARGRIT ET EVELYNE
Acrobates modernes et équilibristes

LES CAVALIERS
Le sextette indigène au dancing

Ensuite :

MARIO WEBER
Un nouvel orchestre de permier ordre et de bonne renommée

NICO PAGINI
Clown musical de classe internationale

CLEMENTI TWINS
2 jongleurs téméraires à bicyclette

LENA KIDD
Orchestre anglais de stars avec huit femmes au dancing

45 artistes

qui vous amusent au mieux l'après-midi et le soir dans le beau Kursaal

En outre, tous les jours :
JEUX DE BOULES et BAR

A VENDRE

pour cause de cessation de commerce
en bloc ou au détail :

Mobilier et agencement d'hôtel et restaurant

comprenant en particulier :

15 chambres à coucher	avec lits, literie, armoires, tables de nuit, tables, chaises.
Salles à manger	avec tables et chaises, buffet de service, porte-habits, piano, rideaux.
Matériel de cuisine	cuisinière électrique avec 4 grandes plaques chauffantes, « Combirex », friteuse, machine à trancher, 2 frigos, 1 réfrigérateur, plonge.
Salle de restauration	avec tables et chaises, 2 caisses enregistreuses.
Matériel de lessiverie	machine à laver automatique « Elida », essoreuse.
Lots divers	de vaisselle, verrerie, argenterie, nappes, etc.

Pour traiter, s'adresser à l'HOTEL DU RAISIN, rue des Poteaux, à Neuchâtel, les jours ouvrables, sauf le samedi entre 14 et 17 h. Paiement comptant à la conclusion du contrat.

Les acheteurs pourront prendre livraison de leur matériel sur place, entre le 20 et le 25 janvier 1961.

Pour vos étrennes

LA MAISON DE BLANC

M. KESSLER - Ecluse 13 - Tél. 5 82 42

vous offre : qualités exceptionnelles, exclusivité, bienfacture

DUSTER, LINGERIE, TROUSSEAUX DE BÉBÉs, SETS, grands choix de **NAPPAGES** brodés main dans toutes grandeurs et couleurs

PETITS TRANSPORTS DÉMÉNAGEMENTS
Chaque semaine :
cantons de Neuchâtel - Vaud - Fribourg
Willy Maffli Stand 9 Peseux Tél. 8 13 63

Les fameuses soies aux HALLES

URGENT

Capital de 6000 à 10.000 fr. est cherché pour commerce en pleine extension. Adresser offres écrites sous B. G. 5240 au bureau de la Feuille d'avis.

Corsaire

AU CEP D'OR
WILLY GASCHEN

IMPORTATEUR
Moulins 11 - Tél. 5 32 52
NEUCHATEL

Le spécialiste en

VINS et LIQUEURS

de toutes marques

Grand choix en whisky

ASTIS - MOUSSEUX
CHAMPAGNES

Grand choix d'articles de fête

Gros et détail - Service à domicile

Cordial aux œufs Savor

Le breuvage qui fait du bien aux personnes des deux sexes. A base d'œufs frais, sans aucun additif synthétique. Crémeux et fin, et d'un prix très avantageux : Fr. 11.25. Ne se vend qu'en bouteille rouge, insensible à la lumière.

Caves Marmot J. Wertheimer & Co., Zurich

A vendre

TROMBONE

marque « Selmer », état de neuf. Tél. 5 86 37.

« L'HEURE MAUVE »

chez

Madeleine Ludi

ESTHÉTICIENNE
dispense Beauté et Bien-être

VISAGE : nettoyage, peelings rajeunissement, traitement spécial des peaux grasses, points noirs. Epilation définitive.
BUSTE : raffermissement, réduction, développement.
CORPOREL : tissus flasques, cellulite.

Maquillage et produits Fernand Aubry, Paris

Demandez notre service-élèves à prix minimum

Pensez à nos BONS DE SOINS ou PRODUITS POUR LES CADEAUX de NOËL

A partir du 15 décembre, chaque achat de Fr. 10.— donne droit à un petit cadeau

SUR RENDEZ-VOUS - Tél. 5 68 44

Terreaux 7

Membre de la Fédération romande d'esthétique et de cosmétologie

Automobilistes...

A vendre d'occasion ESSOREUSE à rouleaux pour peaux de daim. — R. Tanner, machines à laver, Dime 52, la Coudre - Neuchâtel.

A vendre une paire de

patins vissés

No 35, pour fillette, souliers bruns. Tél. 8 23 69, aux heures des repas.

Cinéma

A vendre, à prix très avantageux, un excellent projecteur cinématographique, 16 mm., sonore, utilisé quelques heures. Garantie de six mois. — Chiffres O 26963 U à Publicitas, Bienne.

A vendre

un accordéon

diatonique « Hohner-Norma III », avec registres, à l'état de neuf. — Tél. 5 87 84.

A vendre

porte-bagages

avec fixation pour cinq paires de skis, pour VW. — Tél. 6 33 45.

A vendre superbe

PIANO

moderne, « Schmidt-Flohr », noyer du Caucase, à l'état de neuf. Prix intéressant. — Tél. 6 62 59.

Gilbert Perrin

à la Ménagère NEUCHATEL PLACE PURRY

A vendre une

essoreuse

hydraulique, en parfait état. — A. Memminod, Saint-Blaise, tél. 7 53 67 ou 7 52 92.

CAFÉS toujours frais
AUX GOURMETS
EPICERIE FINE
RUE DU SEYON

A vendre

lit d'enfant

en bon état. — Mme Ernest Muller, rue de Neuchâtel 13a, Peseux.

Répondez s.v.p., aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces avec offres sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut pas être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

Feuille d'avis de Neuchâtel.

Pour vivre dans la joie !

CURE BOL D'AIR JACQUIER

qui recréera et maintiendra votre santé

Renseignements, références et démonstration sans engagement à disposition à notre Centre, 2, rue Saint-Honoré (Winterthur), 3me étage. Tél. 5 01 95.

L'UNION
Compagnie d'Assurances

Incendie - Accidents - Risques divers

Assure dans les 5 continents

Agent général

René Hildbrand

22, faubourg de l'Hôpital, Neuchâtel
Tél. 5 44 63

Inspecteur principal :

Ed. Tribolet

Suchiez 21, Neuchâtel, tél. 5 71 54

Cadeaux-conseils

2 articles ravissants au succès assuré

Chemise de nuit

en jersey nylon imprimé, large encolure bateau ornée de dentelle et ruban, petites manches ballon. Bouquets de fleurs roses ou jaunes sur fond blanc

28.50

Combinaison

en nylon uni, façon Princesse, à buste orné de fine dentelle et petit nœuds. Bas avec dentelle et trou-trous. Nil - orchidée - blanc

16.90

Au Sans Rival NOUVEAUTÉS

La maison des belles étrennes

Des BAISSES qui interviennent juste au bon moment !

Les meilleures conserves du monde : **DEL MONTE**

ANANAS en tranches boîte 1/1 8 tranches **2.30**

boîte 2/3 10 tranches **1.90** boîte 1/3 4 tranches **-.90**

PÊCHES en moitiés

boîte 1/1 **2.-** boîte 2/3 **1.30**

Cocktail-fruits boîte 1/2 **1.50**

Le fumé Migros toujours frais et savoureux

Jambonneaux roulés fumés le 1/2 kg. **5.25**

Palettes fumées le 1/2 kg. **4.50**

Langues de bœuf fumées le 1/2 kg. **4.-**

MIGROS

Jour de fête!

Le dernier né de la famille!

L'ELNA sous le sapin de Noël, c'est l'apparition du confort dans le foyer. Maman est radieuse et le petit frère pose avec la fierté du chef sioux qui aurait apprivoisé un bison sauvage! En vérité, le travail de l'ELNA va vous gagner du temps et vous économiser de l'argent. Tout deviendra simple et facile. Petit à petit tout prendra un aspect de neuf et de luxe! Chaque modèle ELNA est toujours, dans sa catégorie de prix, le plus perfectionné, le plus simple à manier et le plus robuste. Voilà pourquoi, si le Père Noël descend par la cheminée, c'est une ELNA qu'il apportera dans sa hotte!

Des instructrices qualifiées vous mettent au courant, chez vous, de toutes les possibilités de l'ELNA, afin de vous aider à en tirer profit au maximum. Le Service ELNA, il le prouve tous les jours, est un modèle du genre.

Notre représentant vous rendra volontiers visite pour vous faire une offre de reprise de votre ancienne machine. Ne manquez pas de téléphoner aujourd'hui au magasin ELNA ou à l'Agent le plus proche de votre domicile pour demander une démonstration, sans aucun engagement.

L'ELNA est livrable avec levier de commande ou, au même prix, avec pédale.

Garantie de 5 ans. Instructions gratuites à votre domicile.

ELNA Junior, le cadeau de Noël idéal pour fillettes.

ELNA *L'ELNA est robuste!*

G. DUMONT - Neuchâtel - Tél. 5 58 93

Immeuble Saint-Honoré 2, entrée Hôtel-de-Ville 6

Tous les jeudis, cours de couture gratuits

Un cadeau agréable pour les fêtes :

Panettone tessinois

spécialité dans emballage original
1re qualité, 100 % beurre
Fr. 7.— le kg.
Prix spéciaux pour revendeurs
Envoi journalier pour la Suisse et l'étranger

Pâtisserie CARMINE - Bellinzone

Piazzale Stazione ■ Tél. (092) 5 43 33

A vendre neuf de la fabrique

superbe mobilier comprenant

une chambre à coucher

avec armoire trois portes, lits jumeaux 95 x 190 cm., 2 tables de nuit, 1 coiffeuse avec glace, 2 sommiers métalliques avec tête réglable, 2 protège-matelas, 2 matelas à ressorts, 1 magnifique couvre-lit.

une jolie salle à manger

avec grand vaisselier, 1 table à rallonge, 4 chaises assorties ;

un ravissant salon

avec sofa et 2 fauteuils, tissu 2 tons. Les 3 chambres, soit 23 pièces, pour le prix exceptionnel de

Fr. 2890.–

Ces trois chambres sont aussi vendues séparément. Sur demande, facilités de paiement. 10 ans de garantie. Livraison franco domicile par camion. Service d'automobile gratuit à disposition des intéressés.

Ameublement Clément Richard

le Landeron, tél. (038) 7 96 60

Spécialité de rideaux

L. Dutoit-Barbezat

Rue de la Treille 9 - Magasin au 2me etage

un choix de VITRAGES TULLE

	70/220	75/220	90/220 cm
à Fr.	10.—	12.—	15.—

Enfin j'ai mon **ESSOREUSE PORTATIVE** électrique

MIELE

pour 3 kg. de linge sec, démarrage et frein automatiques à partir de **38 fr. 50** par mois.

MACHINES A LAVER
RENÉ TANNER
LA COUDRE · NEUCHATEL

Exposition Dîme 52 - Tél. 5 51 31

La belle

CEINTURE

vous la trouverez chez

Jacques Jutzeler SA CUIRS ET PEAUX

Hôpital 3 — Neuchâtel

TIMBRES-POSTE

Collection Europe, arrêtée en 1927, 4000 timbres estimés 1000 fr. à vendre au plus offrant. Conviendrait à débutant.
Ecrire sous chiffres P 6991 N à Publicitas, à Neuchâtel.

A vendre, de particulier,

commode Empire

marbre, bronzes. — Tél. 6 20 53.

Pour des repas avantageux

Saucisse à rôtir de porc et veau. Rôti et beefsteak hachés — Petites saucisses de porc fumées - Wienerlis Schublig - Atriaux Foie et rognon de porc et bœuf. Tête, cœur et ventre de veau. Emincé de bœuf, porc et veau.

MARDI, JEUDI ET SAMEDI
dès 10 heures
GNAGIS CUITS

Boucherie R. Margot

NEUCHATEL
Seyon 5

Notre service d'expédition étant déjà surchargé actuellement, nous nous permettons de recommander à notre honorable clientèle de nous passer ses ordres le plus tôt possible.
Ceci nous permettra de vous servir au mieux et vous assurera des vins bien «reposés».
Merci pour votre compréhension

Vins du Valais
VARONE
SION
SUISSE
Tél. (027) 2 20 26

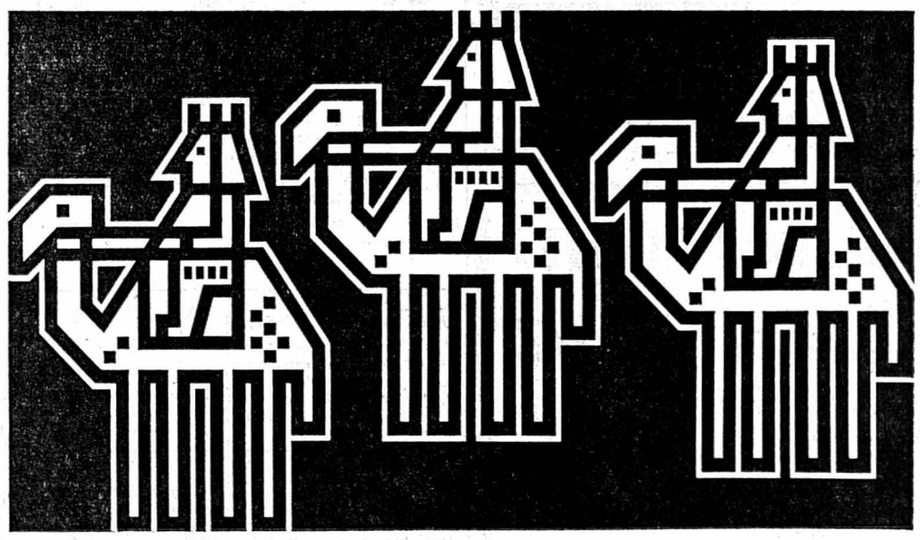

POUR VOS CADEAUX...

QUELQUES BONNES IDÉES...

sorties de nos «Mille et une» suggestions!

	A partir de Fr.		
BROCART	5.25	PEAUX DE MOUTON	42.—
TAPIS DE BAIN	9.90	POUF	75.—
DESCENTES DE LIT	17.50	CHANCELIÈRES	65.—
COUVERTURES DE VOYAGE	15.—	SELLES DE CHAMEAUX	75.—
JETÉS DE DIVAN	22.50	TAPIS BOUCLÉS 140 × 200	124.—
		DESCENTES «ORIENT»	65.—

WYSS

J. WYSS S. A. - NEUCHATEL

Place-d'Armes 6 Tél. 5 21 21

Voyez nos vitrines spéciales et venez visiter librement notre grand choix.

La chance de bien entendre

Démonstration gratuite

Mercredi 14 décembre 1960, de 10 h à 12 h. et de 14 h à 18 h 30

NEUCHATEL, Radio Porret, rue du Seyon

Grand choix en lunettes acoustiques et appareils acoustiques à partir de Fr. 295.—. Paiement par mensualités de Fr. 25.—.

Nouveauté :

SIEMENS AURICULETTE

un appareil derrière l'oreille adapté anatomiquement à la forme de l'oreille et par cette raison pratiquement invisible — très léger et maniable — un petit appareil puissant et à l'avant-garde du progrès.

Centre d'acoustique BOMMER

Lausanne: 36, Petit-Chêne / Genève: 10, rue Conseil-Général

Un cadeau de grande classe

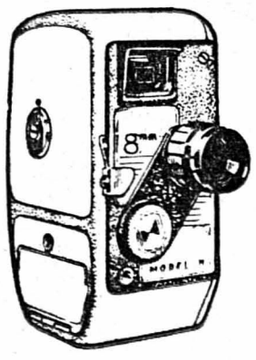

Vous serez certain de faire plaisir en offrant la ciné-camera MAMIYA - 8 mm. de haute précision à moteur électrique.

Objectif : 1 : 1,9 : f = 13 mm ; très lumineux.
Viseur à agrandissement 0,78.
Films : 8 mm noir ou couleur.
Vitesse : 16 images par seconde.
Entrainement : moteur alimenté par 2 piles.
45 m en marche continue.
75 m en marche intermittente.
Compteur de film et prise pour télédéclencheur.
Possibilité d'adapter instantanément un télé-objectif ou grand angulaire.
Dimensions : 56 × 127 × 79 mm.
Poids : 542 grammes.

Au comptant : **Fr. 168.–** avec piles et housse.
A crédit : Fr. 193.50 en 9 mensualités de Fr. 21.50.

Adressez aujourd'hui encore votre commande à

SELF-IMPORT
Case Vernier
VERNIER-GENÈVE

Veuillez m'envoyer 1 camera Mamiya selon annonce au comptant à crédit (Souligner s.v.p.)
Nom :
Prénom :
Rue :
Localité :

Vous trouverez
un excellent
BOUDIN
à la boucherie
GUTMANN
Avenue du 1er-Mars

Pour Noël...
...Offrez un petit meuble !
choix immense
chez
Meubles G. Meyer
NEUCHATEL
faubourg de l'Hôpital
et rue des
Fausses-Brayes
Tél. 038-5 75 05
Nous réservons pour
les fêtes

Vin rouge 1re qualité
Vin Nostrano, de mon pressoir, 1.80 le litre; Montagne, 1.30; Barbera, 1.80; Valpolicella, 1.80; Chianti extra, 2 fr. Départ Locarno à partir de 30 litres. Echantillon gratuit. Demandez prix-courant.
Expédition de fruits
Muralto (Tessin)
Tél. (093) 7 10 44
Case postale 60

Fournitures de machines à coudre
pour toutes les marques. Aiguilles, dés, assortiments de fil, etc.
Wettstein
Tél. (038) 5 34 24

A vendre
SKIS
frêne collé avec arêtes, semelle, avec ou sans fixation. De 45 fr. à 80 fr. Longueur 200 - 205 cm. — Tél. (038) 7 16 40.

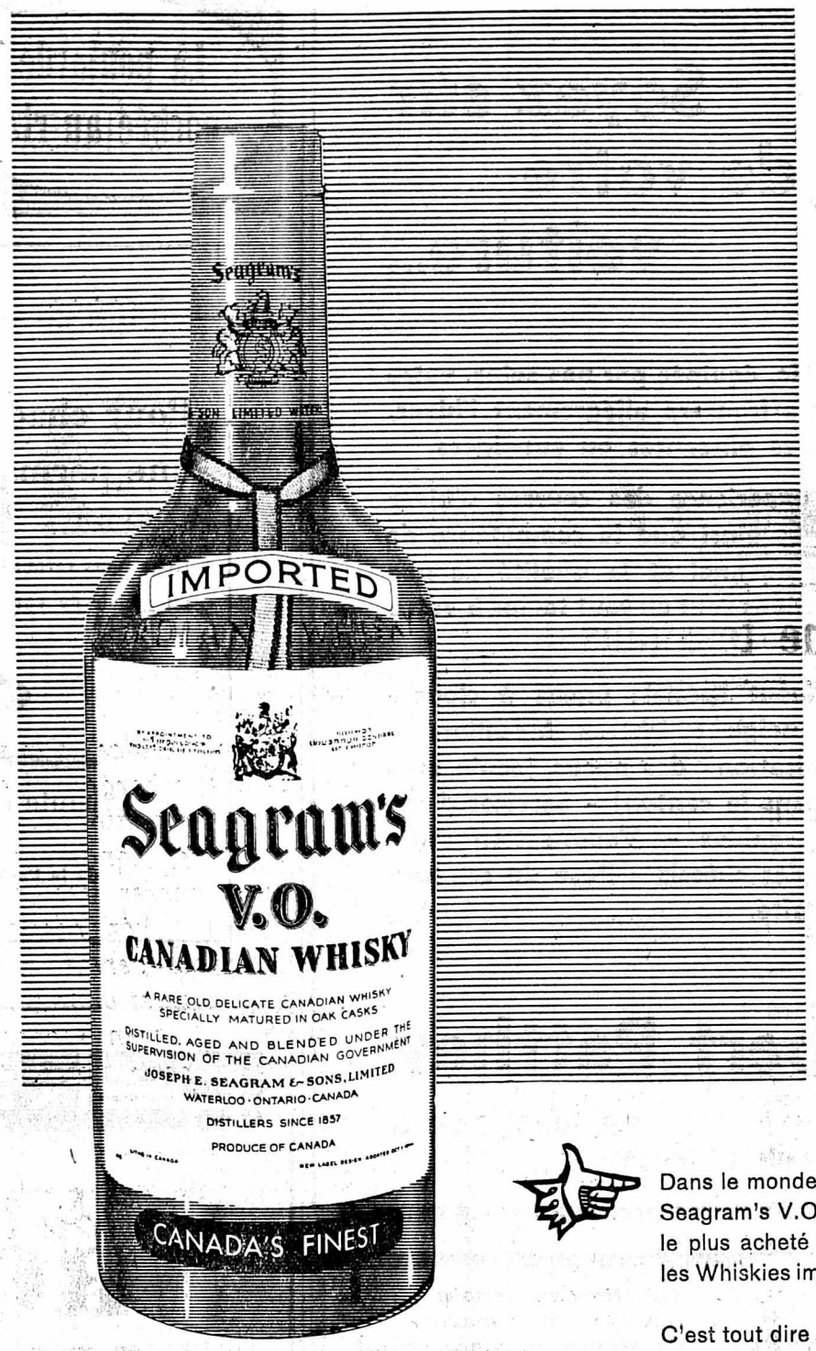

Agent général pour la Suisse: Pierre Fred Navazza, Genève

Dans le monde entier Seagram's V.O. est le plus acheté de tous les Whiskies importés.

C'est tout dire...

Agent général pour la Suisse:
Pierre Fred Navazza, Genève

Stimulant et d'un arôme exquis, aujourd'hui comme jadis, ce rhum savoureux - sec ou mélangé - est apprécié du connaisseur.

A Neuchâtel et dans la région

Au Conseil général de Peseux

La fixation du taux de l'impôt communal

(c) Vendredi soir, le Conseil général a tenu séance dans sa salle habituelle, à la Maison de commune, sous la présidence de M. Philippe L'Eplattenier, président.

Ce dernier rappelle la mémoire d'un conseiller communal très actif, décédé la semaine précédente, après quelques semaines de maladie. Il s'agit du directeur des forêts, M. Constant Dubey, qui siégeait à l'exécutif depuis 1946 et qui a rempli sa mission avec dévouement. L'assemblée se lève pour honorer sa mémoire et observe une minute de silence.

Puis l'on passe à l'ordre du jour, en discutant en premier lieu le rapport de l'exécutif à l'appui d'un projet d'arrêté relatif au taux d'impôt communal. Il s'agit en fait de sanctionner les nouveaux taux d'impôts adoptés en janvier 1959, et ce, à la demande du groupe socialiste qui aimerait que l'arrêté en question précise bien qu'il s'agit uniquement de l'exercice 1961.

Cette adjonction est combattue par 23 voix contre 14, soit le bloc bourgeois contre les représentants du parti socialiste.

Par ce même nombre de voix, ce rapport est pris en considération. Rappelons qu'il s'agit des chiffres suivants :

Pour les personnes physiques : revenu 2 fr. 50 %; fortune 3 fr. %. Pour les personnes morales : 0 fr. 80 par franc de l'impôt cantonal.

Sans opposition l'on ratifie ensuite quelques petites transactions immobilières de minime importance avec une propriétaire au carrefour rue du Lac et rue des Coteaux, d'une superficie totale de 140 mètres carrés. Cette modification faciliterait la circulation automobile.

Le budget

On passe ensuite à l'examen du budget pour 1961. Selon une tradition, on commence par le budget de l'usine à gaz intercommunale, lequel suppute un bénéfice de 25,341 fr. 35 dont 16,417 fr. seront bonifiés à Peseux. Le solde sera réservé à la commune voisine de Corcelles-Cormondrèche.

L'on passe ensuite au budget du fonds Fornachon, lequel présume un boni de 25,212 fr. 25, montant porté au chapitre XII, travaux publics.

Le budget de l'instruction publique est ensuite examiné et ne soulève aucune objection. Il prévoit aux dépenses 428,260 francs et aux recettes 122,800 fr. La charge nette qui reposera sur les épaules des contribuables de Peseux est ainsi de 335,460 fr. pour un total de 511 élèves répartis sur 20 classes.

Enfin l'on passe au budget général. L'ensemble est voté à l'unanimité et donne comme chiffres : Aux recettes totales : 975,344 fr. 65. Aux dépenses totales : 1,090,362 fr. 60. Le déficit présumé est donc de 115,017 fr. 95. Dans ce montant sont compris les amortissements légaux et sur crédits extra-budgétaires pour un total de 126,601 fr. 93.

Il apparaît donc une amélioration au bilan de 11,583 fr. 98.

Un conseiller demande que l'on songe à relier le collège des Guches à la Grand-Rue, ce qui rendrait service aux élèves se rendant à la halle de gymnastique. Un autre demande que l'on accentue le geste en faveur des vieillards et des orphelins. Un conseiller général demande que l'on donne une subvention de 300 fr. au groupement de la Côte des Amis de la nature. Le directeur des finances propose le rejet d'une telle demande en prouvant, statuts en mains, que cette société est directemen à tendance politique. Cette requête est rejetée par 19 voix contre 14. On désire également que les tirs militaires obligatoires ne tombent pas sur la fête de la jeunesse, la journée des mères ou l'essai des pompes.

Un conseiller général se plaint que la vente des arbres de Noël n'est pas réservée exclusivement aux gens du village; tandis qu'un autre voudrait plus de sévérité dans l'application des règlements de police.

Tout cela n'empêche pas le président de lever la séance à 21 h. 45.

VAL-DE-RUZ

CERNIER

Comment préparer Noël

(c) Tel était le titre de la conférence que donnait jeudi soir 8 décembre, à la salle de paroisse de l'Eglise réformée, Mme Gretillat, de Saint-Aubin. Très nombreuses, les auditrices écoutèrent avec attention l'exposé de la conférencière, qui s'exprima très librement. Elle sut démontrer quel était le vrai sens de la préparation de Noël, ce que devait être un Noël de chrétiens et non pas un Noël fêté à n'importe quelle occasion, comme trop souvent cela se passe maintenant.

Le programme de l'Institut neuchâtelois

Le dernier bulletin d'information de l'Institut neuchâtelois donne d'intéressants détails sur le programme d'activité durant la saison d'hiver 1960-1961.

Si les concours scolaires, organisés cet automne sur un sujet littéraire dans les deuxièmes classes des gymnases et écoles normales et le prix de l'I.N., qui sera attribué en fin d'hiver à un artiste, n'ont pas donné lieu à des observations particulières au cours du dernier conseil de cette institution, la question des entretiens publics, forums ou séances d'information a été longuement débattue.

On a projeté d'organiser dans le plus grand nombre possible de localités du canton des séances d'information sur les « trésors artistiques du pays de Neuchâtel », dans lesquelles seront présentées par la parole et par l'image, les richesses de notre patrimoine dans le domaine des arts et de l'architecture ; on organisera également à Neuchâtel et à la Chaux-de-Fonds (dans cette dernière ville en collaboration avec le Club 44), un débat public sur le problème des « universités en Suisse romande », sujet d'une activité brûlante, pour lequel le département de l'instruction publique et l'université ont assuré leur concours.

Les relations de l'Institut neuchâtelois s'étendent

Le nombre des membres individuels approche de la centaine. Au cours de l'exercice 1959-1960, l'Institut n'a eu à déplorer la mort que d'un seul de ses membres, M. Louis Thévenaz, ancien archiviste de l'Etat, qui a rendu à la science et au canton des services éminents.

Il est particulièrement réjouissant de relever le nombre croissant de membres collectifs qui tiennent à associer l'I.N. à leur activité propre, par des invitations à participer à leurs assemblées et manifestations de toute nature.

Les autres Instituts romands, des groupements s'occupant de théâtre, des associations culturelles ou artistiques cherchent aussi à consolider les liens existants ou à en nouer de nouveaux. L'Institut neuchâtelois est fidèle à l'article de ses statuts qui parle de « l'illustration » de notre patrimoine en répondant avec empressement à ces désirs de collaboration venant du dehors.

RÉGIONS DES LACS

YVERDON

Au tribunal

(c) Le tribunal a condamné par défaut un menuisier de Fribourg, Ch. J., à 10 jours de prison et aux frais pour avoir pris pension en ville sans payer son dû de 98 fr. 50.

Exposition des artistes yverdonnois

(c) Samedi a eu lieu le vernissage de l'exposition des artistes yverdonnois, à laquelle assistait un nombreux public. Cette exposition fait suite à une motion déposée par M. Chapuis au Conseil communal pour encourager les activités artistiques individuelles et favoriser la collaboration des pouvoirs publics à la vie culturelle de la cité.

LA NEUVEVILLE

Pavillon scolaire

(c) Sur proposition de la commission de bâtisse, le Conseil municipal a adjugé les travaux d'installations électriques, devisées à 5700 fr. environ, et d'installations sanitaires devisées à 11.000 fr. environ.

Arrachage d'une vigne

(c) Le Conseil municipal a autorisé l'arrachage d'une partie de la vigne située derrière le château du Schlossberg (environ 1 ouvrier et demi), vigne qui était plantée dans un terrain qui s'est révélé impropre à la culture.

Aux abattoirs

(c) Vu le résultat satisfaisant du compte d'exploitation des abattoirs municipaux, le Conseil municipal, à la demande des bouchers de la place, a décidé de faire l'acquisition d'un appareil à raser les porcs, dont le coût s'élève (y compris l'installation), à 2000 fr. environ. Le crédit nécessaire sera porté au budget de 1961.

Service de l'électricité

(c) Après avoir pris connaissance d'un rapport détaillé de la commission des services industriels, le Conseil municipal a approuvé les propositions de la commission, tendant à l'installation de la télécommande. La commission a été autorisée à mettre les travaux en chantier; ils s'élèvent à 14.000 francs.

L'appareillage de télécommande permet de réduire la consommation du courant aux heures de pointe.

Réfection de la rue des Mornets

(c) A la suite d'une deuxième pétition des habitants du quartier, le Conseil municipal a décidé de faire procéder, l'an prochain, à la réfection d'un deuxième tronçon de cette rue. — Coût : 25.000 francs.

VIGNOBLE

PESEUX

Excursion du corps enseignant

(sp) Les membres du corps enseignant de la commune de Peseux ont organisé une course professionnelle. Une vingtaine de personnes partirent pour Bienne afin de visiter l'usine de montage de voitures. Le directeur avait eu la bonne idée de confier la conduite de la visite à un jeune ingénieur neuchâtelois de Cortaillod.

AUX MONTAGNES

LE LOCLE

Le Noël des vieillards

(c) Sous la présidence de M. Charles Huguenin, président de la section locloise de l'Association suisse de défense des vieillards a eu lieu samedi, à Dixi, la soirée de Noël des vieillards. Outre de très nombreuses productions musicales, chorales et littéraires, les vieillards ont entendu les discours de M. Fritz Bourquin, conseiller d'Etat (qui rappelle le postulat adopté par le Grand conseil et accepté par le Conseil d'Etat en faveur de l'octroi en 1961 d'une allocation aux vieillards en attendant la 5me revision de l'A.V.S.), de M. Henri Jaquet, président de commune, et de Charles Roulet, des comités fédéral et cantonal de l'Association de défense des vieillards.

JURA BERNOIS

LA CHAUX-D'ABEL

Un appel discutable

Un appel, qui vient de paraître dans la presse alémanique sous le titre : « Aide aux Jurassiens allemands », invite le public à verser de l'argent pour la construction d'une nouvelle école allemande à la Chaux-d'Abel.

« Les régions à développer, dit l'appel, ne se trouvent pas seulement en Afrique ou en Asie, mais également aux Franches-Montagnes. »

On ne sait pas encore comment réagiront les autorités devant ce texte affligeant, mais il est utile de rappeler qu'en 1947 la Société d'émulation jurassienne avait demandé au Conseil exécutif la suppression à bref délai des écoles publiques allemandes situées dans la partie française du Jura.

SAINT-IMIER

Le budget accepté

Le Conseil général de Saint-Imier a adopté le budget de 1961 qui, sur un montant de dépenses de 3.073.120 fr., prévoit un bénéfice de 114 francs.

VAL-DE-TRAVERS

LA COTE-AUX-FÉES

Soirée des accordéonistes

(sp) Samedi, à la grande salle, devant un nombreux public a eu lieu la soirée du Club des accordéonistes « Gentiana », dirigé avec une particulière compétence par M. Michel Grossen, de Fleurier.

Sept morceaux étaient inscrits au programme et le public a particulièrement apprécié la valse du coucou, « Bärnerbuebe » et une marche de Thöni, intitulée « Aigle ».

Ces deux dernières œuvres ont justement connu les honneurs du bis. En seconde partie, des acteurs de l'« Echo du Vallon », de Travers ont interprété une comédie qui a plu et qui avait pour titre « Monsieur le syndic divorce ».

LES BAYARDS

Conseil général

(c) Sous la présidence de M. Albert Hainard, le Conseil général a tenu séance vendredi soir. Le président salue le nouveau conseiller général, M. Henri Kipfer, et souhaite que, dans toute discussion, l'intérêt général prime les intérêts particuliers.

Le seul objet à l'ordre du jour est le projet de règlement de commune, élaboré par le président du Conseil communal. La lecture de ce projet, faite article par article par l'administrateur communal, donne lieu à des interventions des conseillers Jeannet, Montandon, Reymond et Perrenoud, et à de légères modifications. Après une heure et demie, le Conseil approuve, à la quasi-unanimité, les modifications proposées. Lors d'une prochaine séance, l'adoption de ce règlement, après un second débat, sera soumise à l'approbation des conseillers.

En fin de séance, le conseiller Robert Montandon donne lecture d'une lettre adressée au président du Conseil général par M. Fritz Guillaume, ex-conseiller communal et administrateur, dont la retraite modeste a été supprimée. M. Guillaume conteste vivement l'allégation répandue, prétendant que la situation financière de la commune est désastreuse, alors que son actif net est supérieur à deux millions.

Le Noël du bonhomme de neige

charmant récit de l'Avent

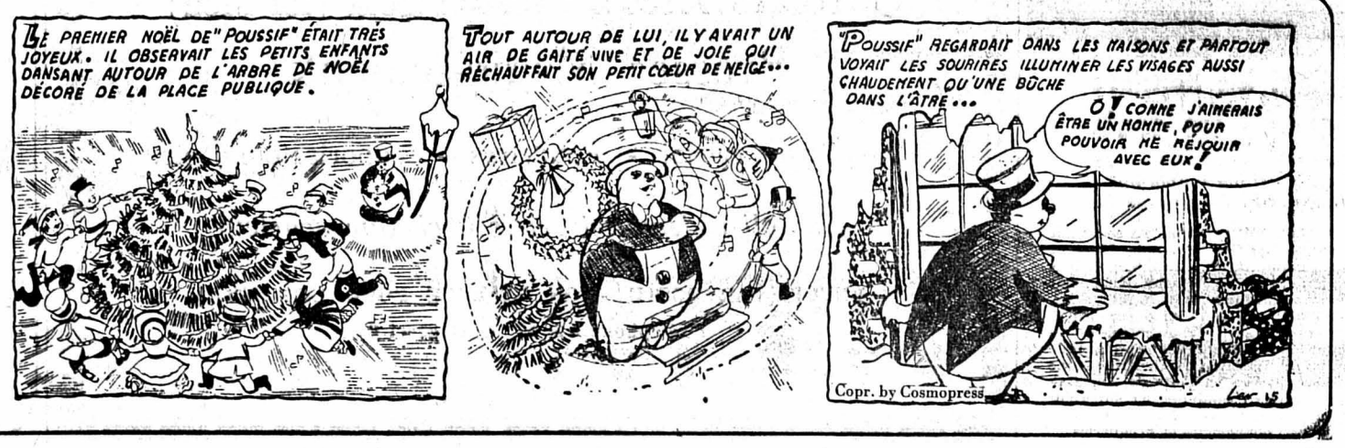

c'est le plus naturellement du monde que la bonne crème devient beurre, digestible et léger. Et le beurre n'est pas coloré!

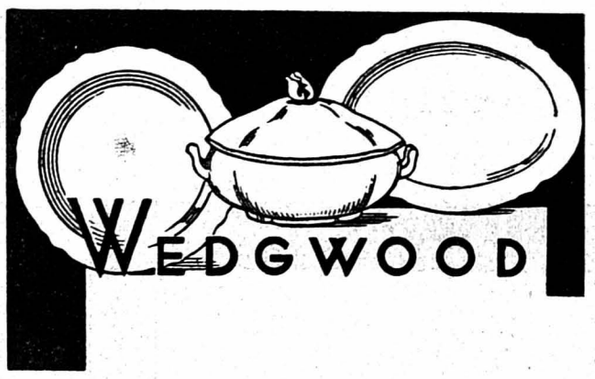

SA FORME

„Catherine"

DE NOUVEAU LIVRABLE

Une exclusivité du spécialiste

Schinz S.A.
NEUCHÂTEL
10, RUE ST MAURICE

Le seul rasoir immédiatement adaptable aux barbes fortes et normales ou peaux délicates.

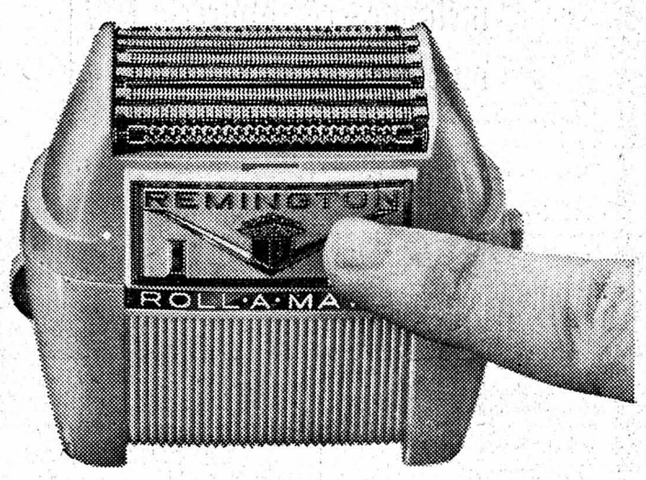

Adoptez à votre tour le rasage le plus parfait et le plus rapide! Fr. 116.-

En vente uniquement chez le spécialiste

REMINGTON ROLL-A-MATIC

REMINGTON STATIONS-SERVICE à :
BIENNE : 18, rue de Morat, tél. (032) 3 80 50
LAUSANNE : Galerie Saint-François 8, tél. (021) 22 53 64

Nous vendons le magasin

YVETTE haute confection pour dames, de Delémont

ROBES EN JERSEY, COSTUMES, JUPES, MANTEAUX, beau choix, dont un lot en noir, avec col de fourrure, à partir de Fr. 50.—

SUPERBES ROBES DE BAL
Tissus laine, grande largeur, Fr. 8.— et 10.— le m.

COMPLETS POUR MESSIEURS

MARQUE « RITEX » anatomique

100 % pure laine d'Australie, spécialement grandes tailles, de 56 à 62, et pour jeunes gens

Fr. 110.- le complet

Toujours au prix MATILE

BOINE 22 - NEUCHATEL

La découverte qui maintient les dentiers comme les gencives tiennent les dents

Ni une pâte ! Ni une poudre ! Ni un tampon de cire ou de caoutchouc ! Mais des coussinets en plastique souple qui "ajustent" le dentier à la forme des mâchoires.

Non utilisable sur dentiers en caoutchouc vulcanisé ou en métal.

Nouveau ! Les coussinets SMIG pour dentiers mettent immédiatement fin aux douleurs et ennuis dus à un dentier lâche. Ce plastique doux tient le dentier solidement en place parce qu'il est souple et élastique comme la chair elle-même. Vous pouvez manger, parler, rire à votre aise. Le dentier suit tous les mouvements de la mâchoire et vos gencives ne souffrent plus. Le coussinet SMIG reste souple. Ne peut ni durcir, ni abîmer le dentier. Se détache facilement au moment de le remplacer. Sans goût, ni odeur. 100 % hygiénique. Se nettoie en un clin d'œil. Plus de produits de "fixation" à mettre chaque jour. La boîte de 2 coussinets pour dentier supérieur ou inférieur, Fr. 5,80. Ttes pharmacies et drogueries.

Soyez sûr de votre voiture...

Contrôlée, équipée par nos soins, votre voiture affrontera allégrement l'hiver, les routes glissantes ou enneigées.

Notre expérience des courses d'hiver et rallyes ainsi que la compétence de notre personnel et la qualité de nos installations sont en tout temps à votre disposition.

Equipement spécial: pneus à clous - Pneus-neige - Phares brouillard - « Adhérisation » des pneus (seule machine dans le canton) - Services d'entretien rapides - Vaporisation anti-rouille des châssis - Pose de ceinture de sécurité.

Garage Hubert Patthey

NEUCHÂTEL Tél. (038) 5 30 16

Le spectacle terminé

AU SAINT-HONORÉ

vous irez pour y apprécier...

Assiette des Grisons
Assiette hors-d'œuvre
Frankfurterli, sauce raifort
Schubligs de Saint-Gall

Cuisine chaude jusqu'à 24 h.

Faites durer vos pneus

en confiant le regommage de ceux-ci au spécialiste

R. Hobs

PNEUMATIQUES NEUCHATEL
Maison fondée en 1920
Saars 14 Tél. 5 23 30

PETITS TRANSPORTS RAPIDES - DÉMÉNAGEMENTS

Tél. 5 55 65, en cas de non-réponse tél. 5 16 27

Moulins 29 **P. JAQUET** Neuchâtel

Je débarrasse également caves et galetas

Emprunt de Fr. 3000.–

est cherché par couple ; garantie à disposition, intérêt 7 %, remboursement selon entente. Pas sérieux s'abstenir. — Adresser offres écrites à G. L. 5245 au bureau de la Feuille d'avis.

Confiez au spécialiste

la réparation de votre radio

NOVALTEC

est à votre service

Parcs 54 - Tél. 5 88 62

La Cave Neuchâteloise

Tél. 5 85 88

Les spécialités de la semaine...

TOURNEDOS DE LA CAVE
SCAMPIS A L'AMÉRICAINE
TRIPES NEUCHATELOISE
TRIPES VINAIGRETTE

G. Jacot.

L'ART DE FAIRE PLAISIR !

Choisir ses cadeaux à la

parfumerie Schenk

renommée pour son bon goût, son grand choix et sa qualité

Le rendez-vous des grandes marques

Guerlain, Lanvin, Caron, Carven, Patou, Révillon, Lubin, Millot, Balmain, Weil, Balenciaga, Chanel, Molyneux, Piguet, Jean d'Albret, Coty Cardin, Raphaël Worth, etc.

Coffrets Elizabeth Arden (for Men)
Brosses Magic-Schenk

Garnitures cristal - Poudriers - Vaporisateurs, etc.

Un joli cadeau est remis à chaque acheteur

ENVOIS PAR POSTE - ON RÉSERVE POUR LES FÊTES
Téléphone 5 26 97 - Concert 6

Pour chaque cheveu une permanente sur mesure

Nous nous ferons un plaisir de vous conseiller

Stähli

haute coiffure parfumerie

Vis-à-vis de la Poste Tél. 5 40 47

peka

PAUL KRAMER
USINE DE MAILLEFER
NEUCHÂTEL

Articles cadeaux
Orfèvrerie
Etains
Couverts de table
Couteaux
Fourchettes à fondue

Magasin de vente ouvert durant les heures de bureau et le samedi matin de 8 à 12 h

VENTE DIRECTE

PAUL KRAMER
NEUCHATEL
Tél. 5 17 97

BEAU RIVAGE

MERCREDI
DÈS 20 H.

SOIRÉE VIENNOISE

AVEC LE PIANISTE
STAN LAAD

DÎNER AUX CHANDELLES

TÉL. 5 47 65

Renouvellement des abonnements à la « Feuille d'avis de Neuchâtel » pour 1961

Nos abonnés recevront cette semaine encarté dans leur journal

un bulletin de versement

au moyen duquel ils pourront renouveler ***SANS FRAIS,*** *leur abonnement*

Le tarif des abonnements est le suivant :

1 an.	Fr.	38.-
6 mois	»	19.25
3 mois	»	9.75

Administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »
Compte postal IV 178

Dernières dépêches de la nuit

Alger vit toujours dans l'angoisse

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Le travail a repris dans le port et la régie des transports s'emploie à relancer son trafic. L'ordre de grève est cependant très suivi dans le secteur privé, tandis que dans le secteur public, on enregistrerait le même pourcentage de défections que ces jours derniers.

Panorama de la situation

Un panorama de la situation à Alger, hier après-midi et quartier par quartier, nous renseignera mieux sur la situation :

● Bab-el-oued (ouest) : le quartier est calme mais l'on y commente avec animation les événements. Des mouvements sporadiques se sont produits dans les quartiers musulmans situés sur la colline dominant Bab-el-oued.

● Casbah : l'effervescence a été assez sensible durant la matinée d'hier.

● Dans le centre : l'animation des rues est réduite. Les magasins sont fermés et de petits groupes d'Européens se promènent dans les grandes artères.

● A l'est, dans les quartiers de Belcourt, du Hamma et du Ruisseau, une certaine effervescence a été constatée hier matin. Une foule considérable de musulmans a assisté aux obsèques des victimes des échauffourées de dimanche. Tous les Européens sont rentrés chez eux. Un musulman porteur d'une mitraillette a été arrêté.

● Dans les quartiers sud-est, Diar-es-Saada, Diar-el-Mahcoul, Clos-Salembier: l'accalmie est nette. Pourtant quelques groupes ont dû être dispersés hier matin par le service d'ordre.

Heurts entre des éléments de l'armée et des musulmans

Des heurts se sont également produits hier matin et surtout en fin de matinée entre des éléments de l'armée et des musulmans à Maison-Carrée, localité de la périphérie d'Alger.

Des musulmans armés de gourdins ont tenté de se diriger vers Alger lorsqu'ils ont été arrêtés par la troupe. Malgré les sommations, les musulmans ont essayé de désarmer les militaires se trouvant au premier rang. Ceux-ci ont ouvert le feu.

Vers 11 h 30 (10 h 30 G.M.T.) à peu près au même endroit un musulman est monté à un poteau pour accrocher un drapeau du FLN. Invité à descendre il a persisté dans son dessein. Il a été tué.

De graves désordres se sont aussi produits dans la casbah où la foule musulmane rassemblée et excitée par les mots d'ordre de meneurs du F.L.N., qui ont profité des événements pour se glisser parmi leurs coreligionnaires, s'était massée en hurlant des slogans en faveur de l'Algérie indépendante, devant les barrages établis par l'armée. Les musulmans ont fait alors pression sur le service d'ordre dans l'intention de déferler sur la ville, à tel point que les parachutistes ont couvert le feu. Des renforts ont été aussitôt dirigés sur la casbah et, depuis, l'ordre a été rétabli.

La situation s'améliore

Hier en fin d'après-midi, les quartiers européens d'Alger avaient retrouvé leur visage habituel. Une foule nombreuse et nonchalante se promenait rue Michelet, rue Saint-Saens et rue Charles-Péguy, se rassemblant aux carrefours ou se groupant autour des quelques carcasses de voitures incendiées qui n'ont pas encore été enlevées, et qui, avec quelques morceaux de verre des vitrines brisées, sont les seuls souvenirs des manifestations.

La circulation automobile était intense. Il ne s'agissait presque que de voitures civiles, quelques rares camions militaires se mêlant de temps en temps aux voitures, ou des jeeps se frayent un chemin à grand renfort d'avertisseur. Les gros autobus bleus avaient recommencé à circuler.

Les promeneurs s'arrachaient les journaux des petits vendeurs musulmans. Si aucun quotidien n'a paru hier matin, « Dernière Heure » a été publié dans l'après-midi, et les Algérois ont lu avec passion les rares nouvelles qu'a laissé passer la censure sur les événements de dimanche et d'hier.

Dans la plupart des rues du centre, le service d'ordre a été très discret. Des rumeurs avaient annoncé pour 16 heures une manifestation des Européens, manifestation dont le prétexte aurait été... l'arrivée du général de Gaulle à la même heure en hélicoptère au palais d'Eté... On voit le genre de bruits qui arrivent encore à trouver créance dans l'atmosphère passionnée d'Alger. En fait, à aucun moment dans l'après-midi, on n'a pu enregistrer la moindre amorce de manifestation ou même de regroupement.

Quelques groupes assez denses stationnaient bien au croisement de la place Michelet et de la rue Hoche. A ce carrefour d'ailleurs des unités de C.R.S. ont immédiatement pris place. Mais en dépit d'une certaine tension (les C.R.S. n'ont jamais été populaires à Alger, et moins encore depuis les manifestations de vendredi et de samedi) aucun nouveau heurt ne paraissait hier soir à craindre. Le couvre-feu a été maintenu à 20 heures.

Atmosphère de deuil

Une sorte d'atmosphère de deuil planait lundi matin sur la ville, et dans les rues on voyait des gens se parler à voix basse, comme s'ils craignaient en haussant le ton que recommence l'espèce de cauchemar dont ils sont encore mal réveillés. Il y avait eu certes déjà le 24 janvier et son cortège de deuil et de sang. Mais le 11 décembre n'a pas été le 24 janvier. La simple comparaison du bilan des victimes et de leur répartition suffirait à le prouver.

Comme l'a dit dimanche soir le général Crépin, les excès ont été l'œuvre d'une « minorité de meneurs » du côté musulman et d'une « poignée d'agitateurs » du côté européen.

Un appel du général Vézinet aux habitants d'Alger

« Les tragiques événements qui endeuillent Alger depuis quatre jours doivent cesser. L'ordre rétabli, l'activité normale de la ville doit reprendre, a déclaré le général Vézinet, commandant le corps d'armée d'Alger, dans un appel adressé hier soir aux habitants d'Alger appartenant aux deux communautés.

» Demain matin la vie habituelle doit renaître dans la ville. L'intérêt exige impérativement cette reprise. L'armée la protégera au besoin ; que chacun en soit bien prévenu, elle l'imposera par la force. »

Appel au calme diffusé dans la casbah

D'autre part, un haut-parleur installé par les forces de sécurité au balcon d'un immeuble de la basse casbah a diffusé de dix en dix minutes l'appel au calme suivant :

« Restez calme. Dès que l'ordre sera revenu, nous retirerons les barrages. Il ne faut pas suivre les mots d'ordre des meneurs ; ils sont de mauvaise foi. Tout est mis en œuvre pour que tout redevienne normal.

On apprend aussi qu'il est interdit de s'approcher de la casbah. Il est défendu d'arriver au bas du boulevard des Victoires.

Mandat d'amener contre deux membres du comité directeur du FAF

Dans une conférence de presse qu'il a tenue hier soir à Alger, M. Coup de Fréjac a annoncé que des mandats d'amener avaient été lancés contre MM. Antoine Andros et Camille Vignau, membres du comité directeur du « Front de l'Algérie française ».

M. Andros est un conseiller municipal d'Alger. M. Vignau, frère du député Pierre Vignau, est conseiller général du département de Médéa, ainsi que maire de Ben Chicao, un petit village de la région.

Le bruit court à Alger que le Front de l'Algérie française pourrait être dissous incessamment. Le général de Gaulle serait décidé à agir très rapidement et avec la plus grande fermeté.

Que va faire de Gaulle ?

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

QUE FERA DE GAULLE !

Reste à savoir quelle conclusion le pouvoir va tirer de ces événements qui, répétons-le, une fois encore, ont changé l'optique du problème algérien. De ce point de vue c'est vers l'Elysée qu'il convient désormais de tourner les regards. De l'Elysée dont chacun sait qu'il a pris en main la politique algérienne. Le général de Gaulle, abrégeant de 24 heures son voyage, sera ce soir même à Paris. Les pensées du chef de l'Etat ne sont évidemment pas connues. Et pas davantage ses réactions profondes sur ce qui s'est passé à Oran et à Alger. Depuis ce blackout total, deux hypothèses sont émises en ce qui concerne l'attitude du président de la République :

● Première hypothèse. Le général estime que la situation a été exploitée par des meneurs qui ne traduisent pas le sentiment réel des diverses communautés. L'émeute est le fait d'une minorité. Dans cette perspective, le chef de l'Etat pourrait se contenter de prononcer des paroles d'apaisement et dire simplement : « Ma politique continue... ». C'est une façon de voir.

● Seconde hypothèse. Le général de Gaulle, dûment et entièrement informé, considère au contraire que la situation a été radicalement modifiée par l'apparition d'un courant musulman favorable à la rébellion. Que faire alors ? Selon certains bruits, mais que nous rapportons ici avec les réserves d'usage, une telle interprétation des faits pourrait imposer au général de Gaulle des mesures d'ordre constitutionnel (application de l'article 16 de la constitution lui permettant de concentrer la totalité des pouvoirs entre ses mains) et une accélération de certaines étapes du plan algérien plus nettement infléchi dès lors vers la recherche de la paix.

UN NOUVEAU CONTACT AVEC « LE G.P.R.A. » !

Faut-il comprendre par là qu'un contact pourrait être établi avec le « G.P.R.A. » ? Là encore cette conclusion apparaît très sollicitée d'abord parce que rien n'indique que le général de Gaulle soit prêt à renouer le dialogue interrompu à Melun et ensuite, et surtout, parce que, du côté du F.L.N., on paraît être, au contraire, fermement décidé à utiliser les événements sanglants qui viennent de se produire pour accentuer la pression sur l'ONU et obtenir à la fois une condamnation de la France et une intervention directe des Nations Unies en Algérie.

Un télégramme envoyé hier par M. Ferhat Abbas à M. Dag Hammarskjœld est particulièrement révélateur de la stratégie diplomatique de la rébellion. En voici les termes essentiels :

Parlant en qualité de « président du gouvernement provisoire de la République algérienne », M. Ferhat Abbas attire l'attention de l'organisation internationale « sur l'extrême gravité des événements qui se déroulent depuis quelques jours en Algérie ». En subissant « d'intolérables provocations, dit-il, le peuple algérien a été réprimé d'une manière sanglante et sauvage dans plusieurs villes par les colonialistes européens et l'armée française ». Et en terminant M. Ferhat Abbas demande aux Nations Unies de prendre « des mesures urgentes pour mettre fin à ces nouveaux actes d'extermination ».

Des messages allant dans le même sens ont été envoyés à MM. Chou En-lai, Eisenhower, Khrouchtchev, Macmillan, Nehru et Tito.

On voit le ton, on voit la manœuvre. Ajoutons que ceci se complète par une campagne de couloirs, le représentant F.L.N. à New-York affirmant de bouche à oreille que le chiffre des morts est beaucoup plus considérable que le dit le communiqué officiel d'Alger et qu'il serait voisin de mille.

PLUSIEURS JOURNAUX CENSURÉS A PARIS

L'opinion française apparaît plus angoissée que jamais. Et rien ne pouvait davantage l'émouvoir que la saisie-éclair opérée hier lundi, non seulement sur des journaux d'extrême-gauche, « Libération » et « L'Humanité » dont on sait qu'ils sont les partisans de l'indépendance algérienne, mais aussi d'un grand quotidien d'information « Le Parisien libéré », qui possède le record des tirages atteints.

Le motif de cette dernière interdiction de vente a été la publication d'un communiqué du « Front de l'Algérie française » qui est hostile à la politique de Gaulle. Le communiqué litigieux ayant été supprimé, le « Parisien libéré » a pu être diffusé en fin de matinée. Même amputé d'un texte que les autorités ont considéré comme de nature à troubler l'ordre public, ce journal n'en a pas moins diffusé un article fort sévère pour la politique algérienne du chef de l'Etat.

« Le général de Gaulle se serait-il trompé ?, interroge l'éditorialiste du « Parisien libéré ». Deux ans et demi après son retour au pouvoir survenu en un temps où de grandes réconciliations s'amorçaient, la paix apparaît plus éloignée que jamais et l'Algérie est menacée de sombrer dans un chaos sanglant. »

Dernier détail enfin qui a son importance. La bourse de Paris a réagi aux émeutes d'Algérie. La baisse a été générale, mais limitée à 3 % pour les valeurs métropolitaines. En revanche les pétroles sahariens et les titres nord-africains ont dû céder 6 à 9 % sur leurs cours de samedi dernier.

M.-G. G.

Ferhat Abbas à Tunis : « La guerre continuera »

TUNIS (AFP et UPI). — « Anticipant sur l'opinion du peuple algérien, la France a décidé de réorganiser les « pouvoirs publics » en Algérie en vue de doter notre pays d'un prétendu exécutif algérien qui ne serait qu'un paravent pour l'armée d'occupation et pour l'administration colonialiste », a déclaré M. Ferhat Abbas au cours d'une conférence de presse qu'il a donnée à Tunis, hier matin.

« Bien plus, a-t-il ajouté, cette « réorganisation des pouvoirs publics » implique une division artificielle de notre peuple et prépare les conditions d'une partition de notre territoire, constituant ainsi une grave menace à la sécurité dans cette région du monde...

LE STATUT OCTROYÉ AGGRAVE LA GUERRE

» Le statut octroyé ne règle rien. Loin de hâter l'heure de la paix, il ne fera qu'aggraver la guerre.

» Nous sommes convaincus que la France ne trouvera en Algérie aucun Algérien digne de ce nom pour se prêter à une telle mascarade.

» Le gouvernement provisoire de la République algérienne était en droit de considérer comme une manœuvre dilatoire le recours à la consultation populaire, a dit encore M. Ferhat Abbas.

» En vérité, c'est une capitulation, c'est un « blanc-seing », que la France exige de nous », a affirmé M. Ferhat Abbas.

FERHAT ABBAS S'ÉLÈVE CONTRE LA POLITIQUE DE CERTAINS ETATS AFRICAINS

M. Ferhat Abbas avait déclaré auparavant :

« Un nombre important d'Etats africains viennent d'être admis aux Nations Unies. Parmi ces nouveaux membres, on compte des pays qui ont connu comme nous la domination française. En cette phase cruciale de notre lutte, leur soutien devrait nous être acquis par avance. Or, semble-t-il, ces Etats s'efforcent de concilier l'inconciliable et de rechercher des justifications là où nous leur demandons d'être simplement conséquents avec eux-mêmes. »

« Il n'a jamais dépendu de nous que le dialogue ait lieu, mais le gouvernement français s'est toujours refusé à toute négociation sérieuse », a déclaré M. Ferhat Abbas répondant à la question d'un journaliste qui lui demandait si le « GPRA » accepterait de renouer le dialogue avec le gouvernement français.

LA GUERRE SE POURSUIVRA...

Auparavant M. Abbas avait déclaré : « Si l'ONU se dérobe à sa mission, elle portera un grave préjudice à son propre avenir et à la paix du monde. Si le gouvernement français rejette une décision des Nations Unies, celles-ci devront prendre leurs responsabilités ; elles en ont les moyens. Dans les deux cas, la guerre se poursuivra. »

En réponse à la question : « Quelles garanties pouvez-vous donner aux Européens sur leur avenir dans l'Algérie indépendante ? », M. Ferhat Abbas a répondu qu'ils pourraient opter soit pour la citoyenneté algérienne, soit pour leur ancienne citoyenneté.

Dans le premier cas, a-t-il dit, ils jouiront des mêmes droits que tous les Algériens. Dans le second cas, un statut d'étranger leur permettra de vivre en Algérie en toute sécurité.

INCIDENTS SANGLANTS A ORAN ENTRE MUSULMANS ET C.R.S.

Constantine toujours en état d'alerte

ORAN (AFP et UPI). — Grève illimitée, même après le départ du général de Gaulle d'Algérie, ont décidé à Oran les dirigeants du FAF d'Oran (Front de l'Algérie française).

« L'action continue et continuera », ont déclaré à la presse ces mêmes dirigeants. Ils ont poursuivi :

« Deux drapeaux flottent maintenant en Algérie, le drapeau FLN et le drapeau français, et nous nous arrêterons lorsque l'un aura triomphé de l'autre. Plus que jamais, il est temps que l'armée prenne position. C'est à elle de décider. »

Hier matin, le mouvement de grève a été effectif à 90 % chez les commerçants. Une grande agitation a régné dans le quartier musulman d'Oran. En fin de matinée, les commandos de la marine aidés de harkis, de tirailleurs et de gendarmes mobiles ont procédé au « quadrillage » de la zone où règne l'effervescence. De temps à autre retentit l'éclatement de grenades lacrymogènes.

MANIFESTATIONS SANGLANTES

Vers 14 heures, un cortège de plusieurs centaines de manifestants musulmans, drapeaux verts en tête, s'est heurté à un barrage de C.R.S. Ces derniers ont rapidement dispersé le cortège à l'aide de grenades lacrymogènes. Un très important dispositif de sécurité était en place aux abords du quartier musulman de Lamur.

SIX MORTS, QUARANTE-SEPT BLESSÉS

Le bilan, hier soir, des incidents de la journée à Oran s'élève, selon une source généralement bien informée, à six morts et quarante-sept blessés.

Les six morts sont musulmans, ainsi que presque tous les blessés.

D'autre part, dans l'après-midi d'hier plusieurs manifestations musulmanes se sont déroulées à Constantine.

INCIDENTS A CONSTANTINE

Des groupes de 50 à 100 jeunes musulmans ont parcouru les rues de la ville, armés de bâtons et criant : « Algérie musulmane ».

Constantine-ville est toujours en état d'alerte. Le service d'ordre occupe tous les points stratégiques. Mais la ville a son aspect ordinaire et la circulation a été normale dans les rues.

CALME RELATIF A BLIDA

La journée a été très calme hier à Blida. On a seulement noté qu'à 16 h 15, toutes les boutiques ont brusquement baissé leurs rideaux. En quelques minutes, toutes les rues ont été désertées, et Blida toute entière a pris l'aspect d'une ville morte.

Quelques instants après, une quarantaines de très jeunes musulmans ont défilé sur le boulevard Terumelet en scandant des slogans FLN. Ils ont été dispersés par les parachutistes.

A l'heure du couvre-feu, 20 heures, aucun incident notable n'avait été enregistré dans la ville même. Mais à l'entrée sud de la ville, vers le pont de l'Oued-Kebir, une fusillade était en cours. Il s'agissait vraisemblablement d'une tentative d'incursion de groupes de l'ALN.

AUCUN INCIDENT A SÉTIF

On annonce de source officielle que l'atmosphère a été assez tendue hier à Sétif, mais qu'aucun incident n'a été enregistré dans la ville pendant toute la journée.

MADAGASCAR
AU BOUT DU MONDE...
film de Henry BRANDT
Samedi et dimanche à 17 h. 30
2 séances supplémentaires
Location ouverte tous les jours
ARCADES de 14 h. à 17 h. 30
Tél. 5 78 78

De Gaulle à Paris ce soir

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Dans la très brève allocution qu'il a prononcée à sa sortie de la mairie de Biskra, le général de Gaulle n'a fait aucune allusion aux événements d'Alger.

Le général a ensuite, dans la nuit noire, gagné la sous-préfecture voisine de quelques centaines de mètres. Il était littéralement submergé par la foule des musulmans. Devant la mairie, un groupe de jeunes musulmans a scandé avec force « Algérie algérienne », à l'arrivée et au départ du chef de l'Etat.

On confirme que le général de Gaulle regagnera Paris mardi soir. L'avion présidentiel décollera soit de l'aérodrome de Bône, soit de celui de Telergma, à une cinquantaine de kilomètres de Constantine.

Le conseil des ministres se réunira probablement mercredi.

La dernière journée du voyage du général sera consacrée à la visite d'Ouenza et des postes militaires à la frontière tunisienne.

« De Gaulle est très affecté par les événements »

« Le général de Gaulle a été très affecté par les événements d'Alger », a déclaré, hier soir, M. Louis Terrenoire, ministre de l'information, devant les journalistes réunis à Biskra.

« Le chef de l'Etat, a-t-il ajouté, est décidé à tirer les leçons de ce qu'il a vu. »

Le ministre a ensuite cité cette phrase prononcée dimanche soir par le général de Gaulle :

« Ce voyage m'aura permis de prendre l'exacte mesure de la situation en Algérie. »

D'autre part, M. Jean Morin, délégué général en Algérie, et le général Crépin, commandant en chef en Algérie, sont arrivés, hier soir, à Biskra pour rendre compte au général de Gaulle du déroulement de la journée à Alger et des décisions qu'ils ont été amenés à prendre.

Les Suisses en Algérie

BERNE. — Le département politique fédéral communique qu'aucun Suisse n'a été victime jusqsu'à présent des troubles en Algérie. Cependant, un ressortissant suisse à Alger et deux autres à Oran ont subi des pertes matérielles.

UNE COURSE D'AUTOS FAIT DIX-SEPT MORTS

Deux coureurs automobiles ont été arrêtés lundi sous l'accusation d'avoir tué dix-sept personnes et en avoir blessé quarante, au cours du dernier tour du Grand prix d'Argentine, qui s'est achevé dimanche.

Dans un discours prononcé à Telergma

De Gaulle durcit son attitude

ALGER (AFP). — « Les données du problème algérien ont changé et changent tous les jours », a déclaré le général de Gaulle dans une allocution prononcée lundi à Telergma, devant les officiers de l'état-major du corps d'armée de Constantine et de la zone du Nord-Constantinois.

« L'insurrection, qui dure depuis six ans, a bien entendu précipité les évolutions, car il en est toujours ainsi, les guerres hâtent toujours les évolutions, a-t-il ajouté. La population musulmane, qui constitue la très grande majorité des populations algériennes, a pris d'elle-même une conscience collective que naguère elle n'avait pas.

Le « non » du général

Les empires que s'étaient construits certains grands Etats — la France, l'Angleterre, l'Espagne — ou certains petits comme la Hollande et un peu la Belgique, sont à l'heure qu'il est bouleversés et, en tant qu'empires, sans aucun doute anéantis, a poursuivi le président de la République. Il reste les éléments qui les ont composés et, pour ce qui nous concerne, il reste, en outre, notre Algérie, ce qui était notre Algérie, ce qui est aujourd'hui une Algérie toute nouvelle. Est-ce que cela veut dire que cette Algérie-là sera algérienne, que nous allons la voir partir, rompre avec la France puisque notre œuvre ici sera terminée ? Non, je suis convaincu que non.

Nous voulons, a précisé le général de Gaulle, que dans tous les domaines où tout est normal : le domaine économique, le domaine technique, le domaine scolaire, le domaine militaire, cette Algérie-là soit unie à la France. »

Le rôle de l'armée

En concluant, le chef de l'Etat, s'adressant à l'armée, a déclaré : « L'armée, dans cette construction, aura à jouer un rôle essentiel et c'est normal. Elle aura montré ici son honneur, sa discipline et sa capacité. Il faut qu'elle s'en tienne là. Il le faut pour elle d'abord et aussi pour la France au service de laquelle elle est, car l'armée ne sert aucun clan, aucune faction, aucun intérêt. L'armée sert la France, tout simplement. »

ÉTATS-UNIS

M. Dean Rusk succédera à M. Herter

WASHINGTON (UPI). — Le président élu des Etats-Unis, M. John Kennedy, a annoncé la nomination de M. Dean Rusk au poste de secrétaire d'Etat.

Il a déclaré avoir porté son choix sur l'ancien sous-secrétaire d'Etat chargé des affaires orientales « après que de longues et minutieuses études l'eurent désigné comme étant le plus apte à tenir ce poste ».

M. Adlai Stevenson, à l'annonce de la nomination de M. Rusk, a fait part à M. Kennedy de son acceptation du poste de représentant des Etats-Unis à l'ONU que lui avait proposé le président élu.

M. Kennedy a également nommé comme sous-secrétaire d'Etat M. Chester Bowles, représentant démocrate du Connecticut.

PÊLE-MÊLE

CHUTES DE NEIGE AUX ÉTATS-UNIS

Depuis dimanche, un blizzard glacial souffle sur l'est des Etats-Unis à plus de 50 km/h. D'abondantes chutes de neige ont recouvert les grandes villes, New-York, Boston, Philadelphie, Newark, causant des troubles dans les communications. Les écoles, les administrations, les transports ont vu leur fonctionnement très ralenti par les conditions atmosphériques. A cause de la tempête de neige qui s'est abattue sur New-York, la séance de lundi matin de l'assemblée générale des Nations Unies a été renvoyée. C'est la première fois dans l'histoire de l'organisation internationale qu'une réunion est empêchée par le mauvais temps.

CATASTROPHE AÉRIENNE PRÈS DE BUENOS-AIRES

Un avion militaire argentin venant de Lima (Pérou) s'est écrasé dans la nuit de dimanche à une centaine de kilomètres au nord-ouest de Buenos-Aires, près de la localité de San-Andres-de-Giles. Cet accident a fait trente-quatre morts.

Quelles sont leurs intentions ?

Salan et Lagaillarde restent invisibles à Madrid

Tous deux seraient gardés par des policiers

MADRID (UPI). — Le général Salan, qui avait fait dimanche une apparition remarquée à Madrid après une mystérieuse « fugue » de vingt heures, s'est de nouveau rendu, dans la nuit, au domicile madrilène de M. Serrano Suner, beau-frère du général Franco.

Suivi roue dans roue par les voitures des journalistes, le général Salan, arrivé à 22 heures chez M. Suner, est retourné à son hôtel vers minuit.

Les conversations du général Salan avec le beau-frère du général Franco, considéré comme favorable aux thèses des partisans de l'« Algérie française », ont donné naissance à un certain nombre de spéculations dans les milieux politiques de la capitale espagnole.

Hier matin, le général Salan est demeuré invisible. Il n'a pas quitté sa chambre de l'hôtel Princesa, où il est descendu au retour de sa « fugue » de vingt heures. Les journalistes, qui ont essayé de le trouver, se sont heurtés à un groupe de policiers en civils qui montaient la garde dans le hall.

« Nous sommes ici à la disposition du général », ont expliqué les policiers.

Un employé de l'hôtel a déclaré :

« Le général n'a pas quitté sa chambre de la matinée et il a demandé qu'on ne le dérange sous aucun prétexte. »

En ce qui concerne les intentions du général Salan, il semble qu'elles soient un secret aussi pour les autorités espagnoles. C'est du moins ce qu'a affirmé un porte-parole du gouvernement.

Lagaillarde serait gardé par la police à Madrid

Pierre Lagaillarde serait gardé par la police dans son appartement de Madrid, apprenait-on hier soir de bonne source. Deux policiers auraient été postés à la porte de son appartement qui est situé dans les faubourgs de Madrid. Ils refusent de laisser rentrer quiconque. Lagaillarde occuperait cet appartement depuis un certain temps déjà.

On ignore si Lagaillarde est prisonnier chez lui ou s'il est libre de ses mouvements. Aucun journaliste n'a pu s'approcher de lui.

LAOS

La garnison de Vientiane se joint aux forces du Pathet-Lao

VIENTIANE (UPI). — Le capitaine Kong-Le, commandant de la garnison de Vientiane (500 hommes) a annoncé lundi que ses troupes opéreraient désormais de concert avec les forces du Pathet-Lao (pro-communiste).

« Les soldats du Pathet-Lao sont ici pour nous aider à écraser l'ennemi », a-t-il dit.

L'ennemi, c'est l'armée du général Phoumi Nosavan qui s'est emparée sans coup férir de Paksane et dont les éléments avancés sont maintenant aux portes de Vientiane. Le Pathet-Lao, sur l'aide duquel le capitaine Kong-Lee compte pour assurer la défense la capitale, disposerait de deux mille hommes dans la province de Paksane.

AIDE SOVIÉTIQUE

Les défenseurs de Vientiane bénéficient d'une aide militaire soviétique. Dimanche, pour la première fois, un avion soviétique est arrivé à Vientiane avec un chargement d'armes. Lundi, un « Ilyouchine-14 » venant de Hanoï a déchargé à Vientiane diverses pièces d'armement dont six mortiers de 120 millimètres.

(Voir également notre cliché accompagné d'explications en page 4.)

AVIS TARDIFS

Les marmites de Noël
de l'Armée du Salut
seront placées aux endroits les plus fréquentés de notre ville, les 15, 16, 17 décembre, de 9 heures à 19 heures, pour recueillir le don de chaque personne sensible aux peines d'autrui.
Merci à tous ceux qui donneront.

Dienstag 13. Dezember, um 20 h 15, im Cinéma LUX, in Colombier
Ein Farbfilm voll Lebensnähe und mit dem Zauber echter Romantik und der ersten Liebe
Robinson soll nicht Sterben
mit *Romy Schneider, Horst Buchholz*
Die Gruppe.

STAN LAAD
PIANISTE INTERNATIONAL joue à
BEAU-RIVAGE

THÉÂTRE
Ce soir et mercredi
Productions Herbert
LA COLLECTION DRESSEN
Agence STRUBIN, tél. 5 44 66
7me spectacle de l'abonnement

L'automobiliste qui a été vu

prendre la fuite après avoir endommagé une porte de garage à HAUTERIVE, dans la nuit du 9 au 10 décembre 1960, vers 1 h 05, avec une voiture rouge à toit crème, est prié de s'annoncer sans tarder au Garage du Lac, à Saint-Blaise, faute de quoi une plainte pénale sera déposée.

Beaulac
Poularde pochée sauce suprême

13 décembre

Aujourd'hui

SOLEIL Lever 08.05 Coucher 16.35

LUNE Lever 01.47 Coucher 13.47

En page 4 : le carnet du jour et les Emissions radiophoniques

L'ordre du jour de la session du Grand conseil

Le Grand conseil tiendra une session extraordinaire lundi 19 décembre, dès 8 h. 30, au château de Neuchâtel. Son ordre du jour est le suivant.

Rapports du Conseil d'Etat. — Rapport à l'appui d'un projet de décret portant dérogation aux dispositions légales concernant le renouvellement des autorités cantonales en 1961 ; rapport à l'appui d'un projet de décret concernant l'octroi d'un crédit de 28 millions de francs pour la quatrième étape de restauration et de correction des routes cantonales ; rapport à l'appui d'un projet de décret concernant l'octroi d'un crédit de 3.590.000 fr. en faveur de la deuxième correction des eaux du Jura.

Rapport de la commission. — Rapport de la commission chargée de l'examen : a) du projet de loi concernant les mesures destinées à maintenir l'équilibre financier de l'Etat ; b) du projet de loi portant revision de la loi sur les contributions directes ; c) du projet de loi portant revision de la loi sur les recours en matière fiscale.

Propositions. — Postulat, interpellations et motions.

La deuxième correction des eaux du Jura

Le Conseil d'Etat demande au Grand conseil un crédit de 3.590.000 fr. pour la participation du canton au financement de la deuxième correction des eaux du Jura. Les travaux qui pourront vraisemblablement commencer au printemps 1961, dureront environ onze ans. Rappelons que la dépense totale à la charge des cantons riverains et de la Confédération est de 88.700.000 fr. La participation neuchâteloise est la plus faible des cinq cantons touchés.

Décisions du Conseil d'Etat

La chancellerie d'Etat nous communique :

Dans sa séance du 9 décembre 1960, le Conseil d'Etat a délivré le brevet spécial pour l'enseignement des travaux à l'aiguille dans les écoles publiques du canton à Mlles Françoise Grisel, à la Chaux-de-Fonds, Jacqueline Stucki, à Neuchâtel, Jacqueline Vuillemot, à Neuchâtel, Jacqueline Walther, au Locle.

D'autre part, il a autorisé M. Paul Delay, domicilié à la Chaux-de-Fonds, à pratiquer dans le canton en qualité de médecin-dentiste, et nommé M. Jean-Blaise Grize, docteur ès sciences, domicilié à Neuchâtel, en qualité de professeur associé rattaché à la faculté des lettres, chargé d'un enseignement de « Logique, histoire des sciences et philosophie des sciences ».

Les accidents en novembre

La police cantonale communique la statistique des accidents de la circulation survenus dans le canton de Neuchâtel, au cours du mois de novembre 1960. Il y a eu 106 accidents ; 114 personnes ont été blessées et 3 tuées. Dans 85 cas, les dégâts matériels ont été supérieurs à 200 francs.

Etat civil de Neuchâtel

Naissances. — 3 décembre. Bonfiglì, Massimo, fils d'Oswaldo, manœuvre à Neuchâtel, et de Fulvia, née Simonini ; Fray, Sylvie, fille de Roland-Edouard, technicien à Neuchâtel, et de Claudine-Elisabeth, née Gnägi. 5. Neuenschwander, Nicole, fille de Francis, compositeur typographe à Neuchâtel, et d'Yvette-Marie, née Abbé. 6. Moerlini, Patricia, fille de René, négociant à Neuchâtel, et de Jeanine-Pierrette, née Berset ; Gaggstatten, Brigit, fille de Roland-Herbert, électronicien à Neuchâtel, et d'Irene-Franziska, née Damasta ; Gendre, Patricia, fille de Gustave-Robert, chauffeur de camion au Landeron, et de Suzanne-Marie, née Rimé.

Publication de mariage. — 6 décembre. Lüscher, Peter, ferblantier-appareilleur à Neuchâtel, et Meyes, Erika, à Rubigen (BE) ; Soguel-dit-Piquard, Alban-François, étudiant, et Gnägi, Jeanine-Irène, les deux à Neuchâtel ; Strässler, René-Fritz, ingénieur à Caracas, et Marx, Adelheid-Libussa, à Neuchâtel. 7. Prince-dit-Clottu, Raimond-Roland-Raoul, ensemblier, et Delapraz, Denise-Madeleine, les deux à Genève.

Mariage. — 3 décembre, à Lausanne. Hermanjat, Marc-Abram, mécanicien-électricien à Neuchâtel, et Penneveyre, Huguette-Rose-Marie, à Pully.

Décès. — 6 décembre. Jeanneret, Patricia, née en 1960, fille de Jean-Pierre-Maurice, forain à Neuchâtel, et de Josette, née Chopard.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 12 décembre. Température : Moyenne : 0,1 ; min. : —0,7 ; max : 0,9. Baromètre : Moyenne : 717,7. Vent dominant : Direction : nord-est ; force : modéré à assez fort. Etat du ciel : couvert.

Hauteur du baromètre réduite à zéro
(Moyenne pour Neuchâtel 719,5)

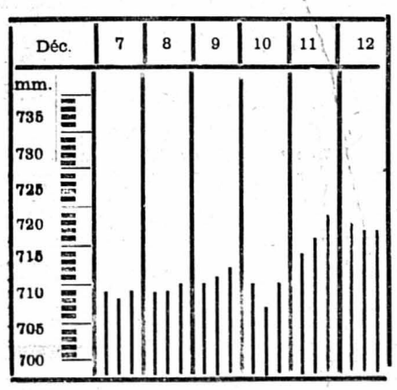

Niveau du lac du 10 décembre : 429,46½
Niveau du lac du 12 décembre : 429,41

Prévisions du temps. — Nord des Alpes, nord et centre des Grisons : En général couvert ou très nuageux, en altitude au-dessus de 2000 mètres environ ciel clair, plus tard nuageux. Température en plaine voisine de zéro degré, bise en général faible, forte dans l'ouest de la Suisse.

A Neuchâtel et dans la région

Le rapport de la commission du Grand conseil sur le programme général des nouvelles dépenses de l'Etat

La commission approuve le système des centimes additionnels mais limités à 15 centimes par franc d'impôt

Nommée en avril 1960 par le Grand Conseil, la commission chargée de l'examen de la loi concernant le programme général des nouvelles dépenses à envisager et les mesures destinées à maintenir l'équilibre financier de l'Etat vient de publier son rapport.

La commission a examiné les postes du programme présenté par le Conseil d'Etat et y a apporté quelques modifications, la plus importante étant la suppression du poste global des améliorations foncières, dans le chapitre du département de l'agriculture, et qui s'élevait à 20,300,000 fr. Le montant retenu se monte à 5,550,000 fr. en ordre d'urgence 1 et 2 (y compris le crédit voté par le peuple les 3 et 4 décembre derniers, le solde étant destiné au Val-de-Travers et à l'est du district de Neuchâtel, où des travaux routiers sont prévus).

Le programme

Le programme remanié par la commission se présente ainsi :

DÉPARTEMENT DE JUSTICE. — Acquisition d'un terrain et construction de nouvelles prisons centrales à Neuchâtel, à Pierre-à-Bot, 2,000,000 fr. (urgence 2).

DÉPARTEMENT DE POLICE. — Achat d'un véhicule cellulaire, 20,000 francs (urgence 2).

DÉPARTEMENT DES FINANCES. — Frais de conversion en 1962 de l'emprunt de 1942, 800.000 fr. (urgence 1) ; intérêt et amortissement du prêt de 10,000,000 fr. destiné à la 3me action d'aide à la construction, 600,000 fr. (urgence 1), dépense renouvelable.

DÉPARTEMENT MILITAIRE. — Arsenal et caserne de Colombier : transformation du manège, amélioration du logement, transformation de l'infirmerie, remplacement des chaudières, 1,250,000 fr.

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS. — Deuxième correction des eaux du Jura, 3,592,350 fr. (urgence 1 à 3)), payable en 11 annuités à partir de 1961 ; lutte contre la pollution des eaux, 500,000 fr. (urgence 1), dépense renouvelable ; chemins de fer régionaux, 2,000.000 fr. (urgence 1).

DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE. — Ecole d'agriculture, 130,000 francs (urgence 2) ; station d'essais viticoles, 140,000 fr. (urgence 1) ; améliorations foncières, 4,000,000 fr. (urgence 1), 1,550,000 fr. (urgence 2).

DÉPARTEMENT DE L'INDUSTRIE. — Transfert partiel de l'Observatoire, 2,000,000 fr. (urgence 2) ; assurance invalidité, part cantonale, 335,000 fr. (urgence 1), dépense renouvelable.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR. Fonds de réserve et de secours (augmentation annuelle ensuite de l'agrandissement de l'hospice de Perreux), 400,000 fr. (urgence 1), dépense renouvelable.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. — Réorganisation des offices d'orientation professionnelle, 25,000 fr. (urgence 1), dépense renouvelable.

Enseignement primaire : subventions pour bâtiments scolaires communaux, 2,000,000 fr. (urgence 1), 2,000,000 fr. (urgence 2 à 3)) ; subvention pour nouvelles classes, 100,000 fr. (urgence 1 à 2) ; dépense renouvelable ; matériel scolaire gratuit, 40,000 fr. (urgence 1 à 2), dépense renouvelable.

Enseignement secondaire communal : subvention pour nouvelles classes, 100,000 fr. (urgence 1 à 2) : conséquence financière de la réforme de l'enseignement, 300,000 fr. (urgence 1 à 2), dépenses renouvelables.

Gymnase cantonal: construction d'un second bâtiment, 2,800,000 fr. (urgence 1) ; chauffage, éclairage et entretien du bâtiment, 55,000 fr. (urgence 1), dépense renouvelable ; personnel enseignant supplémentaire, 100,000 fr. (urgence 1), dépense renouvelable ; halle de gymnastique, 1,000,000 fr. (urgence 2).

Université : conséquence de l'augmentation du nombre des étudiants, 60,000 fr., dépense renouvelable, 1,000,000 fr. dépense unique (urgence 1) ; institut de physique, achat éventuel du bâtiment, 3,500,000 fr. (urgence 3). Si l'achat n'a pas lieu, loyer de 130,000 fr. (urgence 1) ; chauffage et entretien du bâtiment, 70,000 fr. (urgence 1).

Bourses d'études et autres facilités financières accordées aux étudiants de condition modeste des diverses écoles, 100,000 fr. (urgence 1), dépense renouvelable.

TOTAUX. — Dépenses renouvelables: 2,975,000 fr. annuellement ; dépenses uniques : 29,782,350 fr. (Les propositions du Conseil d'Etat s'élevaient respectivement à 2,500,000 fr. et 44,980,000 fr.)

DÉPENSES DONT L'AMORTISSEMENT EST PRÉVU. — Rénovation des routes cantonales, quatrième étape, 25,000,000 fr. (urgence 1 et 2).

DÉPENSE CONSIDÉRÉE COMME PLACEMENT. — Augmentation du capital de « SANEC », 5,000,000 fr. (urgence 1 et 2).

Le financement

La commission du Grand Conseil a longuement examiné le problème de la couverture des dépenses nouvelles. Elle a admis la fusion des trois fonds de réserve destinés à parer aux fluctuations de diverses recettes budgétaires en un fonds unique. *Elle a également admis que ce fonds couvrira les déficits et sera ensuite reconstitué par des centimes additionnels fixés chaque année.*

Concernant le système des centimes additionnels, la commission s'exprime ainsi :

Les centimes additionnels seront destinés tant à assurer l'équilibre du budget — qui risque d'être compromis dès l'an prochain si l'Etat ne bénéfice pas de ressources nouvelles — qu'à servir de couverture aux dépenses nouvelles. Les allégements fiscaux consécutifs à la dernière revision des dispositions légales régissant l'impôt fédéral pour la défense nationale et qui se traduiront pour l'Etat par une diminution sensible de ses recettes, seront ainsi partiellement compensées.

La commission est partie toutefois de l'idée que le système des centimes additionnels n'est valable que s'il s'agit de faire face à des déficits courants occasionnés par une augmentation des dépenses ou par une diminution des ressources de l'Etat. S'il s'agit en revanche de faire face à une situation exceptionnelle, notamment une crise économique, les autorités doivent pouvoir recouvrer leur liberté d'action et ne plus être liées par un mécanisme rigide pour prendre les mesures extraordinaires qui s'imposent.

C'est pourquoi, d'entente avec le Conseil d'Etat, la commission propose au Grand Conseil d'insérer dans la loi future une clause aux termes de laquelle, en cas d'excédent de dépenses accusé par les comptes de l'Etat, la perception automatique de centimes additionnels ne peut avoir pour effet de porter ces derniers à plus de 15 centimes par franc d'impôt direct.

Si ce maximum est dépassé, le Grand Conseil vote librement les mesures d'assainissement qu'il juge utile de prendre, par une décision soumise au référendum et sans être lié par la loi financière proposée par le Conseil d'Etat.

La commission a été enfin d'avis qu'il ne saurait être question de donner la forme de loi à un programme de dépenses. Si le Grand conseil veut conserver sa liberté d'action et permettre au Conseil d'Etat de manœuvrer au gré des circonstances, il ne peut en principe que prendre acte de ce programme.

La fixation d'un maximum de 15 centimes est la principale modification apportée par la commission au projet du gouvernement. Rappelons la disposition fondamentale du système, qui fait l'objet des articles 3 et 4 du projet de loi concernant les mesures destinées à maintenir l'équilibre financier de l'Etat :

Article 3. — Lorsque les comptes de l'Etat accusent, abstractoin faite des sommes affectées à l'amortissement de la dette consolidée, un excédent de dépenses, cet excédent est couvert par un prélèvement opéré sur le fonds de réserve. (Réd. — Ce fonds s'élève actuellement à 27 millions de fr.)

Le fonds est reconstitué en principe par la perception, au cours de l'année suivante, de centimes additionnels à l'impôt direct, dont le nombre est fixé par le Grand Conseil au moment de l'adoption des comptes.

Article 4. — Si le fonds de réserve peut être reconstitué par la perception de centimes additionnels dont le nombre n'excède pas 15 c. par franc d'impôt, la décision du Grand Conseil est soustraite au référendum.

Si ce nombre est supérieur à 15 centimes ou si d'autres mesures sont nécessaires, la décision du Grand Conseil est soumise aux formalités du référendum.

A l'Office social neuchâtelois

Le 30 avril dernier, M. Paul Humbert, directeur de l'Office social neuchâtelois, quittait ce poste, ayant atteint la limite d'âge. Pour le remplacer, la place ne fut pas mise au concours, mais tout le travail confié à Mme J. Bauermeister, collaboratrice de M. Humbert depuis trois ans et demi. Nous apprenons qu'après six mois d'intérim Mme Bauermeister vient d'être nommée directrice de l'office.

LA VILLE

TEMPLE DU BAS

Les santons de Provence

L'imagerie naïve — plus de dix fois centenaire — qui séduit les générations successives quand revient Noël, nous l'avons vu s'animer, prendre vie sous nos yeux, en ce troisième dimanche de l'Avent, tout autour de la crèche. Les santons de Provence, présentés par le pasteur Deluz, la belle et immortelle histoire de la Nativité qu'ils nous ont contée, ont ému un public extrêmement nombreux. Il fut attentif comme devant un miracle réel, car cette figuration le captiva dès le début.

La Provence nous fut présente sans cesse : elle l'était déjà par les tuiles rondes et roses recouvrant l'étable, par la voix de Fernandel dans les Contes du lundi, elle l'était encore par des fragments de « L'Arlésienne » de G. Bizet et des projections enfin ; elles nous menèrent chez les santonniers père et fils, qui coulent dans des moules les petits personnages d'argile, chez les belles Arlésiennes, aux Baux-de-Provence et au moulin d'Alphonse Daudet.

Après quoi M. Deluz commenta la sainte Nuit au fur et à mesure qu'autour de Marie, de Joseph, du Seigneur dans sa « berce » de paille, du bœuf et de l'âne s'assemblait le menu peuple villageois émerveillé : bergers et meunier, braconnier et gendarme, et qu'arrivaient dans leurs beaux atours Gaspard, Melchior et Balthazar, apportant l'encens, l'or et la myrrhe tant précieux, aux pieds de l'Enfant divin.

Ce tableau vivant, haut en couleur et placé devant la chaire du Temple du que les Primitifs ont su répandre dans nombre de leurs tableaux de la sainte Famille. L'auditoire applaudit longuement, reconnaissant à M. Deluz et à sa troupe juvénile d'un spectacle à la fois touchant et populaire tout rutilant cependant des richesses impérissables qui fortifient et réjouissent le cœur des hommes. M. J.-C.

FAITS DIVERS

Une soirée arabe chez les étudiants

Depuis longtemps, la Fédération des étudiants neuchâtelois se demandait comment des contacts plus étroits pouvaient être créés entre étudiants étrangers et suisses.

La soirée arabe d'hier a été un succès dans ce sens. Après avoir vu des films sur l'Egypte, une foule assez cosmopolite se pressait dans les locaux de Belles-Lettres pour y déguster les mets préparés par des étudiantes arabes.

Marocains, Tunisiens, Egyptiens, Syriens, Iraniens, Irakiens et Neuchâtelois bien sûr, purent apprécier la sauce falafel et le Kabab, le tout arrosé de vins de Neuchâtel. L'attaché culturel de la RAU était présent pour vérifier l'authenticité des mets.

Un pessimiste a dit que les seules ententes internationales possibles sont des ententes gastronomiques. Rien de tel chez les étudiants. La soirée se termina par des cha-cha-cha et des danses orientales. Dans l'euphorie, personne n'appelait plus le président de la fédération que le « Raïs ».

AUX VOLEURS !

Un scooter disparaît

Un scooter « Lambretta » gris beige, portant plaque NE 6406, a été volé entre dimanche à 11 heures et lundi à 8 h. 30, à la rue du Coq-d'Inde.

CHAUMONT

La neige « tient »

(c) Tombée dans la nuit de vendredi à samedi, une couche de 10 cm. de neige recouvre maintenant prés et forêt. Bien des automobilistes sont restés en panne samedi matin, dans la région de la « maison du garde » ; plusieurs aussi ont fait demi-tour, craignant de ne jamais arriver en haut. Dès que la route fut sablée — en fin de matinée — la circulation a pu reprendre.

Il y a maintenant beaucoup d'automobilistes qui font les courses deux fois par jour, et les incidents de samedi ont réveillé en eux toutes les angoisses des hivers derniers, où l'on ne sablait la route qu'à moitié pour permettre à quelques lugeurs de faire leurs « descentes ». Une voiture qui se met à glisser en descente est bien difficile à maîtriser... Qui devra supporter la responsabilité de cette perte de maîtrise s'il arrive un accident ?

MONTAGNES

A la Chaux-de-Fonds

Vol d'une collection de bijoux

Valeur: 67.000 francs

(c) Un important cambriolage a été commis lundi, entre 12 h et 13 h, à l'avenue Léopold-Robert 62, dans la vitrine de la maison Voyages et Transports S.A. La maison J. Bonnet & Co y exposait depuis plusieurs jours, à l'occasion des prochaines fêtes, de la bijouterie représentant une valeur de 75.000 francs.

Un audacieux cambrioleur a profité du moment où la circulation était peu dense pour démonter une paroi se trouvant vers l'entrée principale, et s'emparer de la plus grande partie de la bijouterie exposée. Le ou les auteurs ont emporté les plus belles pièces, soit : 10 bagues or gris avec solitaire ; 4 montres-bracelets or avec brillants, sans mouvement ; 3 broches en or et en platine ; 7 bracelets or jaune ou gris, en platine, avec perles, brillants et pierres diverses ; 3 colliers or jaune 18 carats.

La police de sûreté enquête activement. Jusqu'ici on ne possède aucun indice permettant d'arrêter le coupable.

Toutes personnes pouvant lui fournir des renseignements au sujet de ce cambriolage sont priées de s'adresser au No (039) 3 45 71.

Un cycliste fait une chute

(c) Lundi à 17 heures, un jeune cycliste qui circulait à la rue Arthur-Munger a fait une chute très violente sur la chaussée. Il a été transporté sans connaissance à l'hôpital.

LA BRÉVINE

Le lac des Taillères est gelé

(c) Les dernières nuits assez froides : — 6° et — 8°, ont formé sur le lac des Taillères une mince couche de glace encore très peu solide. Malheureusement, cette glace a été recouverte de 10 cm. de neige.

Si le temps reste froid et s'il ne pleut pas, le patinage sera bien compromis pour l'hiver qui débute.

L'IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
se fera un plaisir de vous soumettre sa nouvelle collection de
CARTES DE VISITE

RÉGIONS DES LACS

BIENNE

Aux assises du Seeland

L'incendie de la grange de Witzwil

(s) Les assises du Seeland se sont ouvertes lundi. C'est l'incendie de la grange du pénitencier bernois de Witzwil, causant le 26 novembre 1959 pour 327,000 francs de dégâts qui amène au banc des accusés A. T., né en 1937, célibataire.

Tôt après le sinistre, on se rendit compte qu'une main criminelle devait avoir mis le feu au fourrage. Les soupçons tombèrent sur cinq détenus qui furent isolés. L'inculpé d'aujourd'hui, niait alors absolument. Pourtant ses camarades l'avaient entendu parler de feu, même menacer de mettre le « feu à la baraque ». Il semble à vrai dire que de tels propos ne soient pas rares parmi les habitués des maisons de correction. Quoi qu'il en soit, le 11 décembre le prévenu passait aux aveux.

A la prison de Cerlier, puis devant le juge d'instruction, T. avoue être l'auteur de l'incendie. Il explique comment il a perpétré son délit. Mais bientôt après, le jeune prisonnier donne un autre son de cloche.

T. se déclare non coupable. Il ne sait rien de cet incendie. Il explique alors que c'est sur le conseil d'un autre prisonnier qu'il a plaidé coupable. Il espérait retrouver un peu de liberté et être entendu par un médecin psychiatre. C'est ce dernier qui aurait pu alors démontrer son innocence.

Devant le tribunal

C'est cette seconde version que défend aujourd'hui l'inculpé. L'interrogatoire démontre d'abord que ce jeune homme a pratiqué d'innombrables métiers. Tout jeune sa mère dut le placer dans une maison d'éducation. T. explique qu'il s'est souvent senti accusé de délits dont il n'était absolument pas fautif. C'est pourquoi il a souvent changé de places. Mais il a déjà également été plusieurs fois condamné.

Au cours de l'après-midi des experts expliquent les raisons qui rendent impossible une combustion spontanée du fourrage, et un autre expert affirme qu'il est également exclu de rendre les installation électriques responsables du sinistre. Puis c'est un défilé de témoins, des jeunes hommes qui étaient camarades de T. à Witzwil, un de ses anciens chefs, d'un magasin de la place et le pasteur qui a souvent visité le prévenu à la prison. Rien de formel n'est apporté au cours de cette première journée.

Aujourd'hui, mardi, les jurés et la cour se rendrait à Witzwil pour se rendre compte sur place des diverses phases du sinistre.

Noces d'or

(c) M. et Mme Samuel Lehmann-Escoffey, domiciliés route de Mâche 162, ont fêté samedi leurs noces d'or.

YVERDON

Une camionnette prend feu

(c) Dans la journée de lundi, une camionnette appartenat à un habitant d'Yverdon a pris feu à 2 km. du passage à niveau de Clendy. La police, arrivée sur place rapidement, parvint à éteindre l'incendie. Le véhicule sera inutilisable.

Début d'incendie

(c) Hier soir, à 18 h 05 environ, la police fut appelée à éteindre un incendie causé par un retour de flamme dans un chauffage à sciure. Les premiers secours maîtrisèrent le sinistre au moyen d'extincteurs à soufre.

Moins 8 degrés au Chasseron

(c) La météo de Chasseron a enregistré des températures de — 8° ces jours derniers.

VALLÉE DE LA BROYE

AVENCHES

Le nouveau directeur du Musée romain

Le Conseil d'Etat a nommé, en remplacement de M. de Sybourg, démissionnaire, M. Maurice Perret, maître au collège secondaire d'Avenches, au poste de directeur du Musée romain d'Avenches. M. Perret, qui est docteur ès lettres, a fait ses études à l'Université de Neuchâtel.

PAYERNE

Accroché par une auto

(c) Un habitant de Payerne, qui se trouvait au carrefour du Candélabre, a été accroché par une auto. On l'a relevé avec une fissure au genou.

Naissances

Monsieur et Madame André BADERTSCHER - BUMBACHER, Geneviève et Estelle, ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils et frère

Claude - André

Bienne, le 12 décembre 1960.
Chemin des Fléoles 12
Clinique du Seeland

Monsieur et Madame Arduino PIATTINI - CONTE, Jacques et Jean-Marie, ont la grande joie d'annoncer la naissance de

Vincent

le 12 décembre

Maternité, Neuchâtel Bôle

Monsieur et Madame Jean Etienne-Schorderet et leurs enfants Anne-Marie et Jean-Claude, à Peseux ;
Monsieur et Madame Auguste Etienne-Perrin, à Couvet ;
Monsieur Georges Henchoz, son neveu, à Cernier,
et les familles Henchoz, Etienne, Grandjean, Perrinjaquet, Matthey, parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire part du décès de leur chère maman, belle-maman, grand-maman, belle-sœur, tante et parente,

Madame

Alice ETIENNE-HENCHOZ

que Dieu a reprise à Lui aujourd'hui, à 19 h. 30, dans sa 81me année.
Couvet, le 11 décembre 1960.

Le soir étant venu, Jésus dit : « Passons sur l'autre rive. »

L'ensevelissement aura lieu à Couvet, le mercredi 14 décembre, à 13 h. 30.

Culte pour la famille à 13 heures.

Domicile mortuaire : Chemin des Prises 2.

Monsieur et Madame Charles Walther-Bourquin ;
Mademoiselle Jeanne Favez,
ont le grand chagrin de faire part aux amis et connaissances de

Madame

Emma TRIPET-RICHARD

de son décès survenu à Perreux le 11 décembre 1960, dans sa 80me année, ensuite d'une longue et pénible maladie.

Sa vie fut toute de bonté et de charité.

Repose en paix.

L'incinération aura lieu mardi 13 décembre.

Culte à la chapelle du crématoire de Neuchâtel, à 16 heures.

Domicile mortuaire : hospice de Perreux.

La *Société des anciens élèves de l'Ecole de mécanique et d'électricité de Neuchâtel* a le regret de faire part du décès de

Monsieur

Gerold IMOBERSTEG

père de son dévoué président.

Le comité de la **Société des pêcheurs de la Basse-Areuse, à Boudry,** a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

Monsieur

Gerold IMOBERSTEG

membre d'honneur dévoué et doyen de la section.

Culte et incinération à Berne, le 14 décembre 1960, à 10 heures.

Le comité de la **Société neuchâteloise des pêcheurs à la traîne** a le pénible devoir d'aviser ses membres du décès de

Monsieur

Gerold IMOBERSTEG

membre honoraire.

Le Vélo-club du Vignoble, de Colombier, a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur

Paul NIEDERHAUSER

père de M. Adrien Niederhauser, leur dévoué caissier.

La *Gym-Hommes, section de Cortaillod,* a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur

Paul NIEDERHAUSER

père de son dévoué président, Monsieur Adrien Niederhauser.

Pour l'ensevelissement, prière de consulter l'avis de la famille.

La section de Neuchâtel de la Société suisse des employés de commerce a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur

William FESSELET-MONNIER

membre actif.

L'ensevelissement aura lieu ce jour.

Le comité.

Monsieur et Madame Jean Schneider-Roulet ;
Mademoiselle Jacqueline Schneider, à Lausanne ;
Monsieur Ubaldo Pignatelli, son fiancé, à Lausanne ;
Madame Edouard Switalski-Schneider ;
Monsieur Jean-Jacques Switalski, au Locle ;
Mademoiselle Doris Gehring, sa fiancée, à Pforzheim ;
Madame et Monsieur Charles Bader-Switalski et leur fille Anne, à Lausanne ;
Madame Emmy Schneider, à Terborg (Hollande) ;
Monsieur et Madame Roudy Schneider-Filser, à Bienne ;
Monsieur Pierre Schneider, à Bienne ;
Mademoiselle Marguerite Schneider ;
Madame et Monsieur Jean Müller-Schneider ;
Monsieur Jean-Claude Müller, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Michel Müller, à Bâle ;
Monsieur Herbert Justus et ses enfants Jacky et Yvette, à Terborg (Hollande) ;
les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Madame Jean SCHNEIDER

née Anna IMMOOS

leur chère et bien-aimée maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, tante et parente, que Dieu a reprise à Lui le 11 décembre, dans sa 81me année, après une cruelle maladie supportée avec courage et sérénité.

Fleurier, le 11 décembre 1960.

Le cœur d'une mère est un trésor que Dieu ne donne qu'une fois.
Notre bonheur était de l'avoir parmi nous.

L'ensevelissement, avec suite, aura lieu à Fleurier, mardi 13 décembre, à 13 heures.

Domicile mortuaire : Citadelle 19, Fleurier.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part